ANNÉE — T. 13

N° 273 — 17 JANVIER 1925

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (46 fascicules par an; tables semestrielles)

PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75

Abonnements : Six mois, 13 fr.; un an, 25 fr. Étranger, 16 et 30 fr.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIII°

(Chèques postaux : Maison de la Bonne Presse, Paris, Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

« LES QUESTIONS ACTUELLES » ET « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

[...] janvier 1925. — **Les aspirations de la France et du monde vers la paix** (Allocution de Mgr Cerretti, Nonce apost., au nom du Corps diplomatique; — Réponse de M. Doumergue, prés. de la Républ.) : 131.

[L]e socialisme parlementaire. — **Jean Jaurès. 1° Légende et histoire** (Marie de Roux, *Cours de l'Institut d'Action Française*) : 133.

[U]n homme tombé pour ses idées. Les droits de l'histoire. Résumé de [la v]ie de Jaurès. Ses œuvres. Sens et importance de son influence : 133.

[L]a philosophie de Jaurès. — Don de l'image. « Culture extrême. » [...] panthéiste éperdu. Conviction allant jusqu'à l'illuminisme. Le pan[théi]sme, base de la démocratie (cette philosophie élimine du socialisme [tout]e idée chrétienne). La démocratie dans l'ordre économique (le [trav]ail, « fait de liberté »; respect de la famille; la patrie, « moyen [de l]iberté et de justice »). Sens panthéiste de la tradition (Jaurès histo[rien] : *l'Histoire de 1870*, *l'Histoire de la Révolution*) : 135.

[Ja]urès et la politique de parti. — Idées directrices : Bloc des gauches [et I]nternationale ouvrière. Action révolutionnaire. L'affaire Dreyfus [...] fournit à Jaurès le ciment du Bloc : l'antimilitarisme et l'anticlé[rica]lisme). L'inspirateur et le défenseur du combisme (rupture des rela[tion]s avec le Saint-Siège; priorité de « l'action laïque » sur les réformes [soci]ales; l'affaire des fiches). Combes disparu, Jaurès travaille à main[teni]r l'unité chancelante du socialisme. « Proportionnaliste ardent », il [se s]épare sur ce point du parti radical : 141.

[Ja]urès et la classe ouvrière. — Marxisme et révolution future. Réformes [im]médiates à réaliser (accroître l'intensité de la vie capitaliste; accroître [la l]iberté, le bien-être, la science du prolétariat). Préparation de la [cité] future (impôt sur le revenu et les successions; réformes sociales; [retr]aites ouvrières; Jaurès fait place à la violence dans son plan révo[luti]onnaire; la cité future sera une humanité affranchie où se pour[suiv]ra la lutte des partis). Nullité de l'action sociale et syndicale de [Jau]rès (sa théorie du « referendum » en cas de grève; échec de la [Ve]rrerie ouvrière d'Albi) : 149.

[L]a politique internationale de Jaurès. — Patrie et Internationale [(Jau]rès subordonne la patrie à l'Internationale; complaisances de Jaurès [pour] l'hervéisme; la pensée de Jaurès « ruine littéralement la notion [de p]atriotisme »). Fausse doctrine de la juste guerre (son impartialité [de] neutre devient de la partialité contre la France; rôle dans les [affai]res marocaines; rôle dans les affaires d'Alsace-Lorraine). Attitude [de J]aurès devant les menaces de guerre allemandes : 158.

[Ja]urès et l'avant-guerre. — Jaurès s'efforce de s'assimiler les connais[sanc]es militaires. *L'Armée nouvelle.* Il prêche cependant la grève de la [mobi]lisation. Son attitude à la veille de la guerre. Echec de son plan [de g]rève. « Fruits empoisonnés » de sa doctrine militaire : 163.

[J]aurès, lycéen et catholique, normalien et libre-penseur (Georges Suarez, interview de Mgr Baudrillart, *Paris-Midi*) : 168.

Le recteur de l'Institut catholique de Paris et le « grand tribun » qu'il a connu.

Références documentaires. — L'homme. Le théoricien socialiste. Le journaliste (directeur de l'*Humanité*). Jaurès et les Juifs. Politique intérieure. Politique extérieure. Questions religieuses. Jaurès et l'armée. Questions sociales et économiques. Questions d'enseignement : 169.

Le communisme en action. — **Organisation et propagande à l'usine. 1° Instructions confidentielles du Parti communiste (22. 11. 24)** (d'après l'*Avenir*) : 172.

Cellules d'entreprises : la « cellule », base de la nouvelle organisation du Parti. Rôle et action. Mesures de prudence à observer vis-à-vis du patron. Un attribut de la cellule : surveiller l'activité communiste des camarades. Moyens de propagande : tracts, papillons et feuilles volantes. — Tactiques à suivre : auprès des ouvriers; auprès des femmes; auprès des enfants. Quelques autres procédés pratiques. Moyens de « tenir » les membres des cellules. — Service de renseignements : la cellule enquêtera sur la marche générale de l'usine. Elle indiquera les places vacantes aux camarades. Toute action de propagande est d'ailleurs réservée à la cellule. La cellule de police, d'octroi, d'instituteurs, renseignera sur la vie privée des citoyens. La cellule de rue, de quartier, indiquera au Parti les dépôts d'armes et de munitions. — Ecole des cellules : les professeurs et les élèves. Organisation des cours : l' « adhérent » et le « résistant ». — Tactique en cas de grève : ne jamais découvrir la cellule.

2° Instructions générales données le 21. 11. 24 (*Avenir*) : 183.

« L'ACTION CATHOLIQUE »

Politique financière et union sacrée. — **1° Appels pour le récent emprunt** : 185.

Lettre d'un curé de Paris (abbé Patureau, *Matin*); — Note de Mgr Julien *(Sem. rel. Arras)*; — Communiqué de Mgr Pelt, év. de Metz *(Rev. eccl. Metz)*; — Appel de Mgr Guillibert, év. Fréjus *(Sem. rel. Fréjus et Toulon)*; — Note de Mgr Ricard, év. aux. Nice *(Sem. rel. Nice)*; — Communiqué de Mgr Lemonnier *(Sem. rel. Bayeux)*; — Déclaration de S. Em. le card. Touchet, év. Orléans *(Annales dioc. Orléans)*; — Appel de la Fédération protestante de France *(Evangile et Liberté, Christianisme au XXe siècle)*; — Appel à la population juive de France (Comité juif de Propagande).

2° Résultats de l'emprunt : 189.

Déclarations de M. Clémentel, min. Fin. (Communiqué à la presse; — Déclarations au Sénat, 29. 12. 24) : 189.

Commentaires des journaux (*Croix du Nord*; Jean Legrave, *Eclair* de Montpellier; Maurice Kellersohn, *Information financière*) : 191.

BIBLIOGRAPHIE. — *Solitude et union à Dieu*, par Mgr Lavallée; — *Pages sur Ernest Renan*, par Ferdinand Brunetière : 184.

« LES QUESTIONS ACTUELLES » et « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

Les aspirations de la France et du Monde vers la Paix

Le Nonce du Pape présente à M. Doumergue les vœux du Corps diplomatique

Le 1er janvier dernier, suivant la tradition (1), le Nonce apostolique de Paris a présenté au président de la République les vœux du Corps diplomatique.

S. Exc. Mgr Bonaventure Cerretti, archevêque de Corinthe, a prononcé l'allocution suivante :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Que, durant l'année qui s'ouvre, la France soit heureuse et prospère, c'est le souhait que, du fond de nos cœurs, mes éminents collègues du corps diplomatique — dont j'ai l'honneur d'être l'interprète — et moi-même formulons pour la glorieuse nation aux destinées de laquelle vous présidez si dignement.

Mais, comme la paix est une des conditions essentielles de la prospérité et du bonheur des peuples, c'est encore, une fois de plus — au risque de nous répéter sans cesse, — la paix, la vraie paix, celle qui est fondée sur la justice et le respect du droit de chacun, que nous appelons de toute l'ardeur de nos vœux à régner, pleine et complète, sur votre beau pays et sur le monde entier.

Au lendemain des dernières batailles, les peuples pouvaient avoir l'illusion que la paix était enfin retrouvée et qu'on n'avait plus qu'à en jouir. Hélas ! les maux de la guerre sont trop cruels pour s'effacer si vite, les désordres qu'elle traîne après elle trop profonds pour disparaître rapidement, les plaies qu'elle fait trop horribles pour n'avoir pas à être longuement pansées. Et puis, il ne suffit pas d'aimer la paix, de la désirer, de la vouloir. Il faut la faire, il faut y travailler, il faut mettre à son service un labeur acharné. Et il n'est pas surprenant qu'après six longues années, encore que la bonne volonté des hommes n'y ait pas toujours fait défaut, la paix ne soit pas aussi complète qu'on le désire et surtout qu'elle ne soit pas, autant qu'il faudrait, maîtresse des esprits et des cœurs.

Cependant, elle n'a pas été non plus infidèle à nos vœux. Les efforts de la solidarité humaine que nous évoquions alors, en cette même circonstance, comme une magnifique espérance, ont porté leurs fruits. Grâce à eux, il semble que peu à peu la paix reprenne goût à habiter notre vieille terre.

Il reste cependant beaucoup à faire. Et quand toutes les ruines seront réparées, n'y aura-t-il pas toujours à poursuivre courageusement le progrès au travers de tous les obstacles et malgré toutes les difficultés ? Il faut donc garder précieusement et développer dans le monde cet esprit de solidarité, de collaboration, disons mieux encore : de charité, c'est-à-dire d'amour mutuel, qui a été si fécond. Et puisque le vrai progrès, celui qui seul assure le bonheur des individus et des peuples, n'est pas seulement conditionné par les forces matérielles, mais bien plus encore — n'en avons-nous pas fait l'expérience — par les forces spirituelles et morales, souhaitons que, chaque jour, un peu plus d'idéal pénètre les relation[s] des peuples entre eux.

C'est un vœu que je formule d'autant plus ais[é]ment devant vous, Monsieur le Président, que, lor[s] qu'il s'agit de la France, il ne peut sembler cach[er] une leçon, mais qu'il trouve, au contraire, da[ns] l'exemple même de votre généreuse nation, une d[é]fense contre ceux qui le jugeraient chimérique.

Que Dieu daigne donc exaucer nos vœux, je su[is] sûr qu'ils trouveront un écho dans votre cœur et qu[e] vous voudrez bien les agréer en même temps qu[e] ceux que nous formons très respectueusement et tr[ès] cordialement pour vous-même.

Le président de la République a répondu :

Les vœux que Votre Excellence vient d'exprim[er] au nom du corps diplomatique répondent à ceux d[e] tous les Français. Ils sont, j'ose l'affirmer, les vœu[x] de la France elle-même.

Nuls souhaits ne sont d'ailleurs plus justifiés, ca[r] tous les peuples aspirent aujourd'hui à cette paix r[é]paratrice que vous avez si éloquemment évoquée [et] qui doit être pour eux la fin d'une trop long[ue] période d'épreuves. Consolider la paix par des en[]tentes internationales, faire fructifier cette idée féconde de l'arbitrage afin que les différends inév[i]tables entre peuples indépendants ne dégénèrent p[as] en conflits sanglants, donner à toutes les nations [la] sécurité indispensable à leur développement, assur[er] le respect des traités qui sont la charte politique [et] économique du monde, tel est l'idéal de la Franc[e], idéal dont elle poursuit résolument la réalisation.

Pour se prémunir plus sûrement encore contre d[e] conflits possibles, il faut que chaque Gouverneme[nt] apporte à cette tâche une collaboration sincère, [en] pratiquant résolument pour son compte une politiq[ue] de paix. La France a conscience d'avoir, au cours [de] l'année qui vient de s'achever, donné l'exemple à c[et] égard, en s'appliquant à régler les questions qui to[u]chaient ses intérêts vitaux dans un esprit de conc[i]liation, de justice, et, pour reprendre, Monsieur [le] Nonce, vos propres expressions, de solidari[té] humaine. Elle a le droit de compter que ses effor[ts] auxquels Votre Excellence vient de rendre hommag[e] ne resteront pas vains, et qu'une égale bonne volon[té] répondra à la sienne. Si l'année dont nous saluo[ns] l'aube réalise ces vœux, elle ouvrira une ère de co[n]fiance, de travail et de prospérité. Le monde, [au] sortir d'une douloureuse période de trouble, aura [le] sentiment d'être enfin entré en pleine convalescen[ce] et se relèvera délivré de la hantise obsédante [de] nouvelles convulsions. Dans cet espoir, je suis p[ar]ticulièrement heureux de penser que, pour l'aid[er] à mener à bien la tâche pacifique à laquelle il co[n]tinuera de se consacrer, et qui exige un effort par[al]lèle de chaque nation pour ajuster ses intérêts pa[r]ticuliers à l'intérêt général, le Gouvernement [de] la République pourra s'appuyer, Messieurs [les] membres du corps diplomatique, sur le concou[rs] efficace de votre autorité et sur votre expérience.

Je tiens à remercier le corps diplomatique d'av[oir] voulu, Monsieur le Nonce, par la bouche de Vo[tre] Excellence, m'apporter en même temps que ses vœ[ux] pour la France l'expression de ses souhaits perso[n]nels, et je le prie en retour d'agréer ceux que [je] forme pour les souverains et les chefs d'Etat do[nt] j'ai plaisir à saluer ici les éminents représentants.

(1) Cf. *D. C.*, t. 7, col. 57-58 ; t. 9, col. 87-89 ; t. 11, col. 71-73.

Le socialisme parlementaire

JEAN JAURÈS

Légende et histoire

Cours résumé de M. M[ARIE] DE ROUX, publié us le titre « La légende de Jaurès » par les urs *de l'Institut d'Action Française* (juin-illet 1924) :

Un homme tombé pour ses idées. (1)

Les droits de l'histoire.

Charles Maurras écrivait au lendemain de la mort président Wilson :

Nous nous sommes inclinés devant le cercueil de Jaurès. us nous inclinons de même et pour les mêmes raisons vant le cercueil de Wilson. Il y a, dans les décisions finitives de la mort, une majesté qui fait taire le sennent hostile et qui démontre à l'esprit de vengeance même à l'esprit de justice qu'ils ont perdu tous deux ır objet. L'évasion de la vie et de l'âme soustrait le upable présumé aux vaines recherches de l'homme et fautes que doit un jour marquer l'histoire perdent ıt leur sens personnel.

La mort de Jaurès (2), qui a eu, comme l'écrivait urras le 2 août 1914, l'immense honneur de mber pour ses idées, semble avoir frappé d'inhition la recherche historique sur le rôle très considérable de ce personnage pendant une trentaine années de notre vie nationale. Le sentiment le us naturel et le plus légitime faisait taire ses adverires. Ses partisans revendiquaient sa mémoire sans cun esprit critique. Et quand l'unité, qui avait la grande pensée de sa vie, fut brisée, chacune s écoles socialistes prétendit que s'il avait vécu e l'aurait eu dans ses rangs. Nous ne rechercherons s à laquelle des trois Internationales Jaurès aurait héré. Ce qui est certain, c'est qu'il eût cruellement uffert de cette brisure de l'unité qu'il avait traillé à faire. Le reste est rêverie. Mais il a eu sur tre vie nationale une influence trop décisive pour e l'histoire n'ait pas intérêt à ce que ce silence it rompu. L'étude peut, du reste, ménager les plus licates susceptibilités de ceux qui lui survivent. Il us suffira de nous rappeler non seulement coment il est mort, mais que son fils est mort pour France.

Cela ne sera jamais absent de notre pensée, mais justice a déjà des droits ; l'histoire a ses curioés, parce qu'elle doit avoir ses leçons. Et il est aiment étrange que ceux qui prétendent revendiıer cette mémoire ne lui aient dressé aucun des onuments auxquels ont vraiment droit les hommes pensée. Une biographie parfaitement indigeste, rue l'année qui a suivi sa mort, est due à un ançais d'alluvion récente, M. Rappoport (3). Une sorte de procès de canonisation a été tenté devant la Cour d'assises de la Seine lors du procès Villain, et l'on nous annonce une réédition de ses discours parlementaires. Mais la seule chose qui pourrait glorifier sa pensée, si sa pensée était vraiment digne de se survivre, la publication de ses œuvres complètes, on ne l'a même pas essayée et, à l'heure actuelle, il est même assez difficile de se procurer en librairie quelques-uns des écrits les plus caractéristiques de Jaurès.

Résumé de la vie de Jaurès.

Résumons rapidement sa vie. Né en 1859, à Castres, brillant élève du collège de sa petite ville, après que l'abbé Ségal l'eut initié au rudiment, puis de Louis-le-Grand, enfin de l'Ecole Normale, il fut reçu au concours d'agrégation de philosophie avec le numéro trois, en même temps que M. Bergson, qui avait le numéro deux. En 1885, il était élu député en tête de la liste républicaine du Tarn, et, de 1885 à 1889, il siégeait dans les rangs de la gauche modérée. En 1893, il rentrait au Parlement comme député de la seconde circonscription d'Albi, qui comprenait Carmaux avec ses mines et sa verrerie. Battu en 1898, il était réélu en 1902 et, à partir de ce moment, sa circonscription lui fut fidèle. Dans l'intervalle, il fut directeur de la *Petite République Socialiste ;* puis il fonda l'*Humanité*, qu'il dirigea jusqu'à sa mort.

Ses œuvres.

La liste de ses livres n'est pas longue. Elle comprend ses deux thèses de doctorat ès lettres, qu'il soutint en 1891 : *De la réalité du monde sensible* et *De primis socialismi germanici lineamentis apud Luther, Kant, Fichte et Hegel.*

Les quatre volumes de l'*Histoire socialiste*, inachevée (*la Constituante, la Législative, la Convention* jusqu'au 9 Thermidor, *la Guerre franco-allemande de 1870*), les trois premiers récemment réédités avec des notes de M. Mathiez ; les *Preuves* (Affaire Dreyfus) ; l'*Action socialiste en 1899 ;* les *Etudes socialistes*, parues aux *Cahiers de la quinzaine ;* un volume de *Discours parlementaires*, publié une première fois en 1895 ; enfin *L'Armée nouvelle*, qui a eu deux éditions en 1910 et 1911. Depuis sa mort, on a donné un petit volume de *Pages choisies* et, dans la collection des Contemporains, chez Stock, *Un discours* (ce discours est celui qu'il prononça dans le débat sur la loi de 1904 qui retirait aux Congrégations le droit d'enseigner).

Il faut aller rechercher à l'*Officiel* le reste de son œuvre oratoire, et ses articles dans les collections de la *Dépêche*, de la *Petite République*, de l'*Humanité*, de la *Lanterne*, de la *Revue Socialiste*, de la *Revue de Paris*, de la *Revue de l'Enseignement primaire et primaire supérieur*.

Sens et importance de son influence.

L'action très considérable de Jaurès a tendu essentiellement à donner à l'idée socialiste le prestige intellectuel et littéraire des trésors de la civilisation

---

(1) Les sous-titres ont été, sauf avis contraire, ajoutés la *Doc. Cath.*

(2) Sur la mort de Jaurès et le transfert de ses cendres Panthéon, cf. *D. C.*, t. 13, col. 51, note 1. (Sauf lication contraire, toutes les notes sont de la *D. C.*)

(3) CH. RAPPOPORT, *Jean Jaurès*. Préface d'Anatole ance (L'Emancipatrice, in-8°, Paris, 1915). On peut consulter aussi une thèse de doctorat en droit : MAURICE BOITEL, *Les idées libérales dans le socialisme de Jean Jaurès* (L'Emancipatrice, in-8°, Paris, 1921). Depuis que ces leçons ont été données, M. LÉVY BRUHL a donné chez Reider et Cie *Jean Jaurès*, esquisse biographique suivie de lettres inédites, nouvelle édition d'une note d'abord parue dans l'*Annuaire de l'Ecole Normale Supérieure ;* et au moment où nous corrigeons ces épreuves paraît aux éditions Crès une *Vie de Jaurès*, par PAUL DESANGES et LUC MÉRIGA. (Note de l'auteur.)

française ; et, en même temps, à la rattacher à l'idéologie révolutionnaire et jacobine, en dehors de toute considération d'intérêts économiques, conception qui tenait aux racines mêmes de sa pensée. D'autre part, tout en inféodant ainsi le socialisme aux partis radicaux, qui continuaient à se constituer, comme les partis modérés, dans le cadre national, Jaurès en accentuait systématiquement les tendances internationales ; il le liait aussi étroitement que possible aux partis socialistes étrangers, dont le plus puissant était le socialisme allemand. Ces deux tendances, créant une double servitude, électorale et internationale, n'étaient pas toujours aisément conciliables ; mais Jaurès possédait, avec une meilleure langue et un don poétique supérieur, les deux ordres de qualités qui firent la force de Gambetta et que l'on trouve rarement réunis : le génie oratoire et un certain génie d'organisation et d'intrigue. C'est par là qu'il a exercé une véritable dictature sur des portions étendues de l'opinion française.

Dans quelle mesure cette action, qui s'est exercée pendant la période qui a précédé la guerre, a-t-elle fortifié ou affaibli la France, accru ou diminué sa prévision et sa préparation ? Voilà, après coup, la seule question qui se pose. Et c'est pour y répondre que nous nous occuperons d'abord de la philosophie, de la pensée maîtresse de Jaurès, de ce que Gœthe appelait les « idées mères ».

La philosophie de Jaurès (1)

Don de l'image.

Il y a une bien jolie page dans cette thèse *De la réalité du monde sensible.* C'est une page littéraire :

Les essais de mystère intime, où semblent se complaire quelques contemporains, sont une réaction contre l'art antérieur et formel, contre le vide de la poésie sculpturale ou architecturale et l'emphase démocratique. Gambetta, dans l'enthousiasme d'une tournée oratoire en plein Midi, écrivait à Mme Adam : « Le pays tout entier m'apparaît comme une immense tribune ; je me sens de taille à haranguer l'immensité. » Eh quoi ! voilà donc nos douces collines qui ne sont plus, pour ces nouveaux Dantons, que des bornes oratoires, et ces voix de tonnerre et de club vont accaparer même les échos mystérieux qui dorment sous bois ! Défendons-nous, replions-nous, resserrons-nous.

On ne saurait trouver une critique plus juste de ce qu'a été l'éloquence de Jaurès. Il ne s'est pas « resserré », et c'est dommage, car il avait au souverain degré le don de l'image. Ce don essentiellement poétique et lyrique lui était si naturel que l'image s'insérait dans la contexture même de son discours, et Jaurès n'a jamais fait en réalité que des discours. Ses articles de journaux ne sont que des harangues.

— Mais les thèses ? les livres ? — Eh bien ! c'est le même procédé : il a dicté, il *a parlé* tout cela. A-t-il jamais tenu une plume de sa vie ? C'est de la parole recueillie, — disons figée dans les moins bons endroits, mais qui, dans les beaux passages, coule comme une lave encore chaude et liquide. Il n'a jamais fait que parler. Sous le voile de l'image, la pensée n'est pas toujours précise. « Métaphores gazeuses », a dit admirablement Léon Daudet. Mais ne soyons pas injuste pour la plus grande puissance verbale qui ait peut-être été déployée à une tribune française. Victor Hugo, à qui Jaurès fait songer souvent, n'avait pas le même don oratoire. Mais l[a] formule de Charles Péguy : « Hugo, double politi[-] cien : politicien de littérature, ce qui le faisait ro[-] mantique, et politicien de politique, ce qui le faisai[t] démocrate », s'appliquerait aussi bien à Jaurès.

(1) Sous-titre de l'auteur.

« Culture extrême. »

Ce don de l'image était servi par une cultur[e] extrême, jusque-là inconnue parmi les chefs et le[s] écrivains socialistes. Le plus grand de tous, Prou[-] dhon, était un autodidacte. Jaurès n'était pas seule[-] ment un brillant agrégé de philosophie : il avai[t] une connaissance des humanités et un sentiment d[e] la nature dont Péguy a rendu témoignage dans un[e] page délicieuse (1). Il savait énormément par cœur...

(1) « ... Un Jaurès bon marcheur et bon causeur, no[n] pas le Jaurès ruisselant et tout rouge des meetings enfumé[s] ni le Jaurès, hélas ! rouge et devenu lourdement mondai[n] des salons de défense républicaine ; mais un Jaurès d[e] plein air et de bois d'automne, un Jaurès comme il eû[t] été s'il ne lui fût jamais arrivé malheur, et dont le pie[d] sonnait sur le sol dur des routes. Un Jaurès des brume[s] claires et dorées des commencements d'automne.

» Un Jaurès qui, bien que venu chez nous des versant[s] des Cévennes et remonté des rives de la Garonne, goûta[it] parfaitement la parfaite beauté des paysages français. U[n] Jaurès qui admirait et qui savait regarder et voir c[es] merveilleux arbres de l'Ile-de-France, tout dorés par l[es] automnes de ce temps-là. Un Jaurès qui, debout aux grêl[es] parapets de fonte ou de quelque métal du pont de Suresne[s] regardant vers Puteaux, admirait, savait admirer en spe[c-] tateur moderne toute la beauté industrielle de cette part[ie] de la Seine ; ou, regardant de l'autre côté, planté debo[ut] face au fleuve, il regardait, il admirait, il enregistrai[t] il voyait, comme un Français, le fleuve courbe et nob[le] descendant aux pieds des admirables lignes des coteau[x.] Il expliquait tout. Il expliquait toujours tout. Il sava[it] admirablement expliquer, par des raisons discursives, él[o-] quentes, concluantes, démonstratives ; c'est ce qui l'a perd[u.] Un homme qui est si bien doué pour expliquer tout, e[st] mûr pour toutes les capitulations. Une capitulation e[st] essentiellement une opération par laquelle on se met [à] expliquer au lieu d'agir. Et les lâches sont des gens q[ui] regorgent d'explications.

» J'ai connu un Jaurès poétique; une admiration commu[ne] et ancienne, en partie venue de nos études universitaire[s] nous unissait dans un même culte pour les classiques [et] pour les grands poètes. Il savait le latin, il savait du gre[c.] Il savait énormément par cœur. J'ai eu la bonne fortu[ne] de marcher aux côtés de Jaurès récitant, déclamar[nt.] Combien d'hommes ont connu les poètes par la retent[is-] sante voix de Jaurès ? Racine et Corneille, Hugo et Vign[y,] Lamartine et jusqu'à Villon. Il savait tout ce que l'on sa[it.] Et il savait énormément tout ce que l'on ne sait pas. To[ut] *Phèdre*, à ce que me semblait, tout *Polyeucte*. Et *Athal[ie]* Et le *Cid*. Il eût fait un Mounet admirable si la fortu[ne] adverse ne s'était pas acharnée de faire de lui un po[li-] ticien. Il était venu au classique peut-être plus par [un] goût toulousain de l'éloquence romaine. Et je devais y ê[tre] venu un peu plus peut-être par un goût français de [la] pureté grecque. Mais en ce temps-là on n'envenimait po[int] ces légers dissentiments, les esprits étaient à l'unité. To[ut] Toulousain qu'il fût d'origine, il s'élevait aisément, parf[ai-] tement, naturellement, à l'intelligence et au goût de [ces] poètes parfaits de la vallée de la Loire et des enviro[ns] qui sont la moelle du génie français : du Bellay, l'immor[tel] Ronsard ; il savait les sonnets : « Quand vous serez b[ien] vieille, au soir à la chandelle »... Dieu veuille que [ces] révélations compromettantes ne lui fassent point trop [de] tort dans sa circonscription.

» Il n'y avait d'accident que quand, se rappelant q[u'il] avait commencé, normalien, par être un brillant agrégé [de] philosophie, il entreprenait de faire le philosophe. Al[ors] ces entretiens devenaient désastreux. Un jour, j'eus [le] malheur de lui dire que nous suivions très régulièrem[ent] les cours de M. Bergson au Collège de France, au mo[ins] le cours du vendredi. J'eus l'imprudence de lui lais[ser]

possédait le latin au point d'avoir dicté sa thèse ine comme il dictait ses articles de journal. outez à cela une connaissance parfaite de l'allend, de la littérature, de la pensée et du monde rmaniques.

Un panthéiste éperdu.

Jaurès croyait passionnément à la métaphysique. n'était rien moins qu'un sceptique ou qu'un nostique. Décrivant l'état d'esprit de la jeunesse 1892, de ceux que Melchior de Vogüé appelait les gognes, il conclut en prédisant la revanche de la lastique. Au vrai, c'est un panthéiste éperdu :

Il est donc aussi impossible à la pensée de séparer le onde et Dieu que de les confondre ; l'acte infini qui est eu fonde cette puissance infinie qui est le monde... Dieu, imement mêlé au monde qui est sa puissance, est à la s être et devenir, réalité et aspiration, possession et mbat... Dieu ne se contente pas d'être la possession toute te ; il veut encore, et en vertu même de cette perfection, conquérir et, si je puis dire, la mériter, et voilà comènt, du fond de son acte éternel, il déploie le monde i est sa puissance dans la lutte, dans l'obscurité, dans ffort. Il donne le moi, c'est-à-dire la communication ecte avec l'infini, et la liberté à des formes innombrables. Lui, le Parfait, il poursuit avec toutes ces consciences, i cherchent, qui doutent, qui tombent et se relèvent, le lerinage de la perfection.

Ce serait une erreur d'exclure de Dieu le désir, l'effort même en un sens la souffrance, car ce serait au fond clure le monde de Dieu. Dieu n'est pas une idole de rfection impassible devant qui défileraient, chantant ou urant, les générations ; les jours et les nuits ne passent s, comme un jeu de lumière et d'ombre, sur son muable visage ; il est mêlé à nos combats, à nos douirs, à tous les combats et à toutes les douleurs. Mais le sir en lui n'est pas pauvreté, il est plénitude ; c'est rce qu'il est l'infini qu'il a un besoin infini de se donner, se répandre dans les êtres et de se retrouver par leur fort. C'est parce qu'il est la vie absolue qu'il complète joies de sa sérénité éternelle par le frisson d'une quiétude infinie. C'est parce qu'il est la réalité et la perction suprêmes qu'il ne veut point exister à l'état de rfection triste et toute donnée, qu'il se remet lui-même question, se livrant en quelque sorte à l'effort incertain monde, se faisant pauvre et souffrant avec l'univers ur compléter, par la sainteté de la souffrance volontaire, perfection essentielle ; le monde est en un sens le rist éternel et universel.

Nuance, on le voit, très particulière du panthéisme, l'on retrouve extérieurement l'empreinte chréenne de la première éducation de Jaurès, jusque ns la pensée la plus hétérodoxe. [...]

Cette idée essentielle du panthéisme — la confuon de la créature et du créateur, — il la reprend sque dans un article de journal sur Edouard Vailnt :

C'est ainsi que l'Eglise a soumis la vie naturelle à la annie de l'âme, artificiellement isolée du corps. C'est si que le christianisme et le spiritualisme ont soumis monde à la tyrannie de Dieu. Le dualisme engendre donc oppression et terreur. Au contraire, si tous les phénomènes et tous les êtres sont les manifestations infiniment variées d'une même force ou d'une même idée, aucune ne peut prétendre à opprimer les autres (1).

endre qu'il faut le suivre pour savoir un peu ce qui se se. Immédiatement, en moins de treize minutes, il m'eut tout un discours de la philosophie de Bergson, dont ne savait pas, et dont il n'eût pas compris le premier t. Rien n'y manquait. Mais il avait été le camarade promotion de M. Bergson dans l'ancienne Ecole Norle, celle qui était supérieure, cela lui suffisait ; ce une des fois qu'il commença de m'inquiéter. » (Ch. uy, *Cahiers de la quinzaine*, 1905.) (Note de l'auteur.)

Conviction allant jusqu'à l'illuminisme.

Cette conviction allait chez lui jusqu'à l'illuminisme : dans une page très curieuse de *De la réalité du monde sensible*, il admet l'idée que les planètes elles-mêmes pourront un jour parvenir à la conscience :

Si les astres, auxquels les anciens prêtaient une âme divine, arrivent un jour à la conscience, il est probable que c'est dans l'unité préalable de leur vie électrique qu'ils en trouveront les premiers linéaments.

Balzac a merveilleusement pressenti cet ordre de vérité.

Et, dans l'article *Socialisme et Liberté*, le socialisme international nous est donné comme un acheminement vers ce triomphe de la Conscience universelle.

Au delà même de l'humanité, l'homme affranchi s'associera l'Univers... La révolution de justice et de bonté accomplie par cette partie de nature qui était dans l'humanité sera comme un appel et un signal à la nature elle-même. Pourquoi ne tendrait-elle pas tout entière à sortir de l'inconscience et du désordre, puisqu'elle a pu en l'humanité arriver à la conscience, à la lumière et à la paix ?

Le panthéisme, base de la démocratie.

Qu'il prenne une forme religieuse et pseudo-chrétienne, ou qu'au contraire il adopte un rituel voisin de celui de l'athéisme, ce panthéisme ne varie pas : il consiste essentiellement, avons-nous dit, à nier, dans ce que Jaurès appelle le spiritualisme vulgaire, la distinction de la créature et du créateur, qui implique la soumission de la première au second. Chaque conscience, n'étant qu'un fragment de Dieu, a ainsi une valeur absolue. Par suite, il n'y aura d'autorité légitime dans la société que celle qui sortira du sujet pour retourner vers lui. La démocratie trouve donc dans la métaphysique panthéiste une position inexpugnable. Qu'elle soit contraire à l'intérêt national, au bien de tous et de chacun, il n'importe : c'est la dignité humaine, la divinité de l'homme, qui est en jeu. Sur ce terrain, les prémisses acceptées, Jaurès est imbattable.

Cette philosophie élimine du socialisme toute idée chrétienne.

C'est là tout l'effort de sa pensée et ce qui lui donne le relief dont ses admirateurs étaient si fiers. Notons tout d'abord que cette philosophie s'oppose au christianisme, qui subordonne l'humanité à la loi de Dieu : par là, toute idée chrétienne est éliminée du mouvement socialiste :

Rien n'est au-dessus de l'individu. Il n'y a pas d'autorité céleste qui puisse le plier à son caprice ou le terroriser de ses menaces. L'homme n'est pas un instrument aux yeux de Dieu. Le mouvement socialiste exclut l'idée chrétienne qui subordonne l'humanité aux fins de Dieu, à sa gloire, à ses mystérieux desseins. Il exclut aussi ce spiritualisme vulgaire qui fait de Dieu un individu séparé du monde, plus fort que l'individu humain et dangereux pour lui. Ce n'est pas que la formule de

(1) *Petite République Socialiste*, 8 janvier 1901. (Note de l'auteur.)

combat de Blanqui, « Ni Dieu ni maître », exprime tout entière la pensée définitive de l'humanité : nul ne peut savoir quelle sera dans la suite des temps la conception générale des esprits affranchis et s'ils ne s'arrêteront pas à une pure négation.

Dès maintenant, c'est à une sorte de monisme idéaliste que paraissent incliner beaucoup de socialistes... En tout cas, c'est fini d'une force surhumaine écrasant et contraignant l'humanité. Dieu n'existera plus pour l'homme que dans la mesure où il sera l'homme lui-même prenant conscience de sa grandeur et de la beauté du mouvement universel où il concourt.

Ou Dieu n'est pas, ou il est l'Unité idéale qui permet d'harmoniser l'expansion de toutes ces forces. Ou il n'est pas, ou il n'est qu'un moyen de liberté.

La démocratie dans l'ordre économique.

Le travail, « fait de liberté ».

[...] La démocratie, à laquelle il adhère de toute son âme, Jaurès la trouve établie dans l'ordre politique. Mais il s'agit de l'instaurer dans l'ordre économique, et c'est là le fond essentiel de son socialisme. Là, en effet, subsiste la distinction entre les sujets et le pouvoir : le patron ne tire pas son autorité d'une délégation des travailleurs auxquels il commande. Et voilà ce qu'il s'agit d'abolir radicalement. Ce n'est pas une question de « mieux être » pour les travailleurs, mais une question de dignité humaine. Sous le régime socialiste, le mineur descendra dans la mine et travaillera dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui ; mais ce ne sera plus alors un « fait de nature », ce sera un « fait de liberté » ! On voit ici comment le socialisme de Jaurès se rattache à sa pensée la plus profonde, à l'absorption du créateur dans la création, à l'idée que tout est dans tout. Cette philosophie est aux antipodes non seulement de la philosophie chrétienne, mais de la philosophie positiviste.

Qu'aucune autorité ne soit donnée comme extérieure et supérieure aux individus, qu'elle ne repose que sur la délégation de ceux sur qui elle s'exerce, voilà donc, pour Jaurès, l'essentiel du socialisme.

Respect de la famille.

Il n'a pas étendu ses critiques jusqu'à la famille. On ne connaît rien dans son œuvre qui soit sérieusement destructif de ce côté-là. Il n'est jamais intervenu activement, par exemple, dans les différents débats sur l'élargissement du divorce.

La patrie, « moyen de liberté et de justice ».

Et la patrie ? En un sens, elle est nous-mêmes, elle n'est pas une réalité extérieure et supérieure à nous. Il n'y a rien de plus conforme, semble-t-il, au panthéisme. Mais il est également vrai qu'elle est antérieure à notre volonté : on ne choisit pas plus sa patrie que sa famille. De là la perpétuelle oscillation de la pensée de Jaurès. — C'était un patriote, répètent ses amis. — C'était aussi un internationaliste, et, comme il était persuadé de l'identité des contraires, il amalgamait le mieux du monde ce patriotisme et cet internationalisme. Une page de *Socialisme et Liberté* est très frappante à cet égard :

[...] Si le socialisme et la patrie sont aujourd'hui en fait inséparables, il est bien clair que, dans le système des idées socialistes, la patrie n'est pas un absolu. Elle n'est pas le but. Elle n'est pas la fin suprême. Elle est un moyen de liberté et de justice. Le but, c'est l'affranchissement de tous les individus humains. Le but, c'est l'individu. [...]

Bref, pour Jaurès, la patrie n'est réellement lég time que dans la mesure où elle garantit le dro individuel. Je demande ce que, de ce point de vu on peut répondre à un déserteur qui trouve en pay neutre des garanties supérieures pour sa liberté, so développement, ou, tout simplement, son existenc Jaurès aurait eu peut-être en horreur de telles co séquences ; mais un philosophe doit prévoir ce q peut être déduit des principes qu'il a posés.

Sens panthéiste de la tradition.

Le panthéisme jaurésien a encore une autre fac un panthéiste logique ne peut pas professer pour passé de l'humanité le même mépris que l'optimism démocratique, la foi au progrès risquent de suggére

Si le monde entier est Dieu, Dieu tend à passer plus en plus à l'acte, à se réaliser de plus en pl parfaitement. Il faut donc une grande indulgen pour les tâtonnements, les essais, j'allais dire l vagissements, de ce Dieu en formation. Et Jaur n'a pas manqué à cette notion. Il a toujours pr tendu opposer aux condamnations brutales du pas le sens des développements historiques. Elégan intellectuelle qui lui donnait prise sur les intell gences cultivées, mais où sa conception du soci lisme trouvait merveilleusement son compte. Po un panthéiste, rien n'est complètement illégitim tout a eu sa raison d'être. Seulement, ce qui e intéressant dans l'histoire, c'est ce développeme de la conscience, qui doit s'achever par l'éclosi de la conscience des planètes...

Il prétendait avoir le sens de la tradition constan de l'humanité, de ce qui faisait la grandeur l'unité du passé le plus profond de la France et la civilisation ; et il disait à ses adversaires : « No en gardons la flamme ; vous en avez la cendre. »

Jaurès historien.

L' « Histoire de 1870 ».

Eh bien ! cela, il a essayé de le mettre en lumiè en se faisant historien. Il a composé une gran histoire de France de 1789 à nos jours, qu'il bravement appelée, sans souci d'en masquer la pa tialité, *Histoire Socialiste*. Il en a écrit les quat premiers volumes, qui vont des prodromes de Révolution jusqu'au neuf Thermidor ; puis il a a noncé qu'il écrirait aussi l'histoire de la guer de 1870.

Cette *Histoire de 1870* est une des œuvres les pl manquées qui puissent se rencontrer dans une bibli thèque. Quinze pages y sont consacrées aux évén ments militaires, deux cent vingt-sept pages aux r ponsabilités de la guerre, six pages aux causes la défaite de la France.

Dans le conflit qui a mis aux prises deux puissan nations, la France a une grande et profonde responsabili

C'est elle qui l'a préparé dès longtemps et qui l'a ren presque inévitable en méconnaissant les conditions de de l'Allemagne, en marquant une hostilité sourde ou v lente à la nécessaire et légitime unité allemande.

Au point de vue historique, cet ouvrage ne com pas. Mais il éclaire la pensée de Jaurès. [...]

L' « Histoire de la Révolution ».

Au contraire, son *Histoire de la Révolution*, indigeste, si inégale qu'elle soit, est une œuvre pu samment intéressante, objectivement, pour l'histo des événements qu'elle raconte. Ici non plus, reste, aucune proportion : des faits essentiels s

xpédiés en un demi-paragraphe, tandis que Noël ointe, le seul ouvrier qui siégea à la Convention, omme député de Rhône-et-Loire, a les honneurs 'un portrait en pied qui occupe quatre ou cinq ages.

Jaurès tente d'expliquer une partie des événements e la Révolution par des causes économiques, négliées jusqu'ici. Tentative manquée, mais où il y a es vues curieuses.

Ce respect philosophique du passé dont nous avons arlé lui inspire à l'égard de l'ancien régime des olitesses semblables à celles qu'il faisait, à la triune, au catholicisme et que l'abbé Gayraud était isposé à reprendre dans son prône. Mais ce même oint de vue le rend indulgent pour la Révolution ourgeoise, qui cependant, il le reconnaît, n'a eu ucun sens de l'intérêt ouvrier (loi Le Chapelier) : la glorifie comme une étape nécessaire de l'affranhissement de l'humanité.

Mais ce que Jaurès a mis en lumière comme on e l'avait pas encore fait, c'est la responsabilité de Gironde dans le déchaînement de la guerre unierselle. [...]

La pensée de Jaurès n'est pas extrêmement forte i extrêmement originale. Mais elle était très liée, ès cohérente et très brillante, ce qui lui donne ous les images un certain aspect de profondeur. es prémisses acceptées, elle se déroule avec une ogique rigoureuse ; mais ces prémisses sont fausses.

Jaurès et la politique de parti (1)

Idées directrices : Bloc des Gauches et Internationale ouvrière.

Une formule de Rappoport résume très exactement conception que Jaurès se faisait du monde : « Une émocratie cosmique. » Cette philosophie, qui était a base de toute son action sociale et politique, donne ses initiatives même les plus détestables un caracère de sincérité et de profondeur. A cela il joignait n génie de manœuvre et d'intrigue que l'on pourait, dans le moins bon sens du mot, qualifier de éminin : c'est ce que Charles Maurras a montré dans e célèbre chapitre de sa *Campagne royaliste au Figaro* » qui a pour titre « Mademoiselle Jean aurès » (2). Et ce génie s'exerce avec une persévéance, une application, un souci du détail et une uissance de travail vraiment extraordinaires. Par , Jaurès a été le plus puissant animateur de grouements politiques qu'on ait vu en France depuis ambetta.

Son action peut se résumer ainsi : d'abord unifier parti socialiste, puis se livrer en France à la démoratie radicale, dans le monde à l'Internationale. uand Jaurès entra dans la vie publique, ce parti ait émietté en une infinité de petites chapelles, ont il serait bien inutile aujourd'hui de rappeler s différences de doctrine et de tactique : guesdistes, lanquistes, allemanistes, indépendants, etc. Nous e nous y arrêterons pas : ce qui nous intéresse ici, 'est l'œuvre d'unification où se révèle le sens tacque et stratégique de Jaurès. Très persuadé que la émocratie ne peut vivre que par le jeu des partis, était cependant très pénétré de l'atmosphère tine et catholique qui avait entouré son enfance : la religion qu'est pour lui le socialisme doit être aussi *une* que possible. [...] Tout en unifiant intérieurement le parti socialiste, il voulait le rattacher extérieurement, le plus étroitement possible, d'une part aux autres partis démocratiques français, d'autre part aux groupements étrangers professant la même doctrine. Ainsi l'œuvre de Jaurès tendait, dans le cadre national, au *bloc des gauches* ; dans le cadre mondial, à *l'Internationale ouvrière*. Ce double programme enfermait évidemment une contradiction : les partis radicaux, voire radicaux-socialistes, ne reconnaissent pas, en effet, d'organisation par-dessus les frontières, — si ce n'est la Franc-Maçonnerie, qui leur passe des mots d'ordre de *kulturkampf* ; et encore cela n'est-il pas avoué. Le radical, si avancé soit-il, fait sa politique dans le cadre de la nation, tandis que les socialistes affirment que la politique est chose internationale, comme la science et la foi : l'organisation socialiste doit être une sorte d'Eglise. Par là, la double alliance que rêvait Jaurès était vouée à l'échec.

Nous n'essayerons pas de suivre dans le détail les différents efforts qu'il fit pour atteindre son but. Nous nous bornerons à le regarder vivre et agir pendant les trente années où il a exercé une action sur la vie française.

Action révolutionnaire.

Jaurès, comme nous l'avons dit, entre à vingt-six ans dans la vie politique. Elu en 1885 sur la liste républicaine du Tarn, il siège à la Chambre sur les bancs modérés. [...] Contrairement à ce qu'affirme M. Rappoport, Jaurès se représenta en 1889, dans la première circonscription de Castres, et il fut battu par un conservateur, M. Andral. [...]

En janvier 1893, à la suite de la démission de M. de Solages, Jaurès est élu député de la circonscription d'Albi, qui comprend Carmaux, et, cette fois, comme socialiste. Il siège à la Chambre à côté de Millerand et de Guesde. A cette époque, sa tâche n'est pas très difficile : son programme est avant tout de faire de l'action révolutionnaire.

> Il y aurait eu folie, dit-il, il y aurait eu peut-être trahison à jeter d'emblée dans le sillon des servitudes antiques les semences de l'avenir. Pour préparer l'émancipation du producteur, il faut d'abord émanciper l'homme par l'éducation, le citoyen par la pratique de la liberté.

Il va faire du radicalisme avancé beaucoup plus que du socialisme, et cela avec des politesses oratoires qui lui vaudront les applaudissements de ses adversaires les plus éloignés. Rappelons la phrase célèbre qu'il adressait au centre opportuniste : « Vous avez interrompu la vieille chanson qui berçait la misère humaine et la misère humaine s'est réveillée avec des cris. » Mais il s'efforce avant tout de montrer que le socialisme, qui est la suppression dans l'atelier de l'autorité non consentie, est la conséquence logique et naturelle de la suppression réalisée par la démocratie de cette même autorité dans l'ordre moral et politique. Il ne manque pas une occasion de développer ce thème.

C'est l'époque du ministère Dupuy, de la présidence Casimir-Perier. Jaurès mène une lutte passionnée contre toutes les « forces de réaction », lutte dont l'épisode le plus fameux est la plaidoirie qu'il prononça devant la Cour d'assises de la Seine pour Gérault-Richard, poursuivi pour insultes au président de la République. La fougue qu'il apporta à ce plaidoyer, notamment la violence avec laquelle il mit en cause l'origine de la fortune de Casimir-Perier, valut à Gérault-Richard d'être condamné au maxi-

(1) Sous-titre de l'auteur.

(2) V. *Enquête sur la Monarchie*, édition définitive (1 vol. -8°, Nouvelle Librairie Nationale, 1924). (Note de l'auur.)

mum et ensuite d'être élu député de Paris : il voua dès lors à Jaurès la reconnaissance la plus vive et la plus compromettante.

L'Affaire Dreyfus.

Elle fournit à Jaurès le ciment du Bloc : l'antimilitarisme et l'anticléricalisme.

Dans cette lutte, le parti modéré avait encore l'avantage, mais à ce moment l'Affaire Dreyfus commence, qui va changer la face des choses et provoquer dans la vie de Jaurès une crise décisive. Il va trouver dans cette affaire le moyen de faire le bloc qu'il rêve, le bloc « idéaliste », comme il dit ; mais ce bloc s'est réalisé dans des conditions telles que, au désespoir de Péguy, la politique y perdra toute sa « mystique ». [...]

Dans sa première intervention, le 15 janvier 1898, Jaurès n'est pas encore dreyfusiste : a-t-on ou n'a-t-on pas communiqué au Conseil de guerre une pièce secrète ? Telle est la question qu'il pose. Si on l'a fait, il fallait avouer hautement cet acte révolutionnaire accompli dans l'intérêt de la patrie. Et Jaurès reproche au Gouvernement sa double faiblesse à l'égard de la camarilla militaire, d'une part, et, d'autre part, des puissances d'argent favorables à la révision du procès. Le 22 janvier, il va plus loin : sans prendre encore position sur la question de fait, il insiste sur la production d'une pièce secrète, en des termes tels que le comte de Bernis le traite d' « avocat du Syndicat » (1). « Vous êtes un misérable », réplique Jaurès, tandis que son fidèle Gérault-Richard bondit sur M. de Bernis. La séance est levée au milieu d'un effroyable tumulte. Le lendemain, Jaurès reprend son discours, et il apparaît de plus en plus nettement que l'Affaire est surtout pour lui une machine de guerre contre le Gouvernement et la société bourgeoise. Mais ce ne sera que trois semaines plus tard, dans sa déposition au procès Zola, qu'il prendra définitivement position, en affirmant qu'Esterhazy est l'auteur du bordereau.

Jusqu'à la fin de la législature, le rôle de Jaurès reste secondaire. Il est battu aux élections de mai 1898, mais, rédacteur en chef de la *Petite République*, il mène pour la révision une campagne des plus violentes : ses articles ont été recueillis dans le volume intitulé *Les Preuves*. Il est devenu un des directeurs de conscience du parti dreyfusiste. Avec Reinach, Clemenceau, Bernard Lazare, etc., il prend les décisions essentielles, notamment sur l'entrée dans le cabinet Waldeck-Rousseau de son collègue Millerand, rallié beaucoup plus tard que lui au parti de la révision. Sur ce point, au dire de Reinach dans son *Histoire de l'affaire Dreyfus*, les négociations furent difficiles. La présence de Millerand devait faire contrepoids à celle de Galiffet, le « fusilleur de la semaine de mai », que Waldeck voulait mettre au ministère de la Guerre. Il s'agissait de faire avaler cela aux socialistes. « Ce sera dur, dit Jaurès ; on marchera quand même ! » Millerand fut accepté comme garant de la révision, qui aboutit, on le sait, à la seconde condamnation de Dreyfus à Rennes. Et alors se posa le cas de conscience qui divisa les dreyfusards idéalistes et les dreyfusards réalisateurs : Dreyfus devait-il ou non accepter sa grâce ? Il faut lire chez Péguy le récit de ce drame. Jaurès fut de ceux qui conseillèrent l'acceptation.

Puis ce fut lui qui amorça la seconde révision.

(1) Les adversaires de la révision du procès Dreyfus entendaient par là un groupement international qui aurait organisé toute la campagne en faveur de Dreyfus.

Dans la première, il n'avait fait que sa partie da l'orchestre ; dans la seconde, son rôle est de pr mier plan. Dreyfus, en acceptant sa grâce, ava réservé son droit de poursuivre sa réhabilitation. l'opinion publique avait compris que c'était un affaire finie. L'élection de Syveton dans le deuxièm arrondissement fut le clou auquel s'accrocha seconde révision. Syveton, dans sa profession de f et la « Patrie française », dans l'affiche par laquel elle soutint sa candidature, avaient traité le cabinet « ministère de l'étranger ». Jaurès fut chargé de co clure à l'invalidation d'un candidat qui avait u d'un tel argument. Dans son rapport, il fut p question de l'élection du deuxième arrondissemen il était difficile de trouver là matière à invalidatio Mais la diversion était aisée : le parti de l'étrang ce n'est pas le ministère, ce ne sont pas ses par sans ; c'est le parti anti-dreyfusard, qui a fait ét du bordereau annoté par Guillaume II ! — Da les polémiques de l'époque, on avait beaucoup pa d'un bordereau annoté que le général Mercier s'ét toujours énergiquement défendu de vouloir inv quer. Jaurès prétendait ou qu'on l'avait montré a juges du Conseil de guerre — ce qui était comp tement faux — ou qu'on l'avait fait circuler da le monde à Rennes, en sorte que les juges auraie pu être impressionnés par la légende d'une piè qui n'avait pas été produite aux débats.

Là-dessus se greffa l'histoire d'une lettre du g néral de Pellieux reçue ou non par Cavaignac, al qu'il était ministre de la Guerre, et immédiateme le général André fut chargé d'ouvrir une enqu administrative, ne tendant pas à la révision, m qui réunissait matériellement les éléments de la conde révision, celle que la Cour de cassation p nonça elle-même, sans renvoi devant un nouve Conseil de guerre.

Ainsi ce fut Jaurès qui orchestra et mit en tr cette seconde révision, dans laquelle, bien enten il ne fut plus question du bordereau annoté. Il av poursuivi, comme le lui rappela un jour Ribot, but purement politique : la constitution du bloc gauches, l'alliance, aussi étroite que possible, en la démocratie socialiste et la démocratie radica Mais cette alliance ne se fit sur l'objet propre ni l'une ni de l'autre : en réalité, l'anticléricalisme f avec un antimilitarisme destructeur et honteux, seul ciment de ce bloc. Le système qui, après la ch de Waldeck-Rousseau, fut appelé le *combisme*, se aussi exactement nommé le *jaurésisme* (1).

L'inspirateur et le défenseur du combisme

Rupture des relations avec le Saint-Siège.

Jaurès n'avait accepté de ministère ni dans le c net Waldeck ni dans le cabinet Combes, et ce dé téressement lui donnait un prestige spirituel co dérable dans son parti.

Combes régnait et la Délégation des gauches g vernait. Elle comprenait quatre groupes : l'Allia démocratique, la Gauche radicale, la Gauche radic socialiste et le Groupe socialiste, dont Jaurès fu délégué pendant toute la durée de ce régime donna le concours le plus actif, le plus décisi cette politique qui se résume presque tout ent dans l'anticléricalisme, l'ensemble des mesures ag vant la loi sur les Congrégations et préparant séparation des Eglises et de l'Etat, ainsi que la ré tion du service militaire à deux ans ; enfin, le pr

(1) Sur le combisme, voir l'étude de LÉOPOLD M CELLIN (*Politique et Politiciens d'avant-guerre*) reprod dans *D. C.*, t. 11, col. 1039-1059.

npôt sur le revenu, auquel Rouvier s'opposa.
.e 17 avril 1904, sur l'initiative de Jaurès, fut dée l'*Humanité* (1), où il allait être plus complè-ient maître qu'à la *Petite République*. Un mois ès, il y publiait la protestation adressée par la ır de Rome aux Puissances catholiques contre la te du président Loubet au roi d'Italie (2). Ce do-nent, si on le relit aujourd'hui, n'offre rièn qui ède les usages diplomatiques : c'est la protesta-ı naturelle d'un souverain dépossédé qui n'a ıais reconnu l'occupation de sa capitale, qui n'a ıais signé de traité avec la Puissance occupante. paraît acquis que ce document avait été commu-ıé à Jaurès par le prince de Monaco, qui, quelque ıps après, allait faire des rentes à Gérault-Richard lui donnant le monopole du Mont-de-Piété, à é de la roulette.
.a publication de la note pontificale dans l'*Huma-* du 17 mai 1904 fut le point de départ de la aration (3). Ce fut d'abord le rappel de l'ambas-eur, bientôt suivi par la suppression de l'ambas-e, et, l'ambassade supprimée, le Concordat ne ıvait plus fonctionner. On le voit, le rôle de ırès, dans cet épisode de notre histoire, fut abso-nent décisif.

orité de « l'action laïque » sur les réformes sociales.

Cependant, beaucoup d'esprits trouvaient cet anti-ricalisme trop envahissant, et estimaient que les lisations sociales étaient vraiment trop reléguées 'arrière-plan : c'était l'opinion notamment de l'an-n ministre qui avait représenté le socialisme dans cabinet Waldeck-Rousseau et qui était alors pré-ent de la Commission de prévoyance sociale : exandre Millerand. Le 17 mars 1904, il montait a tribune et reprochait au ministère les atermoie-nts apportés non pas même au vote, mais à la paration de la première des grandes lois sociales mises au prolétariat : la loi sur les retraites ou-ères. L'intervention de Millerand fut traitée par mbes de diversion réactionnaire et cléricale. Et fut la rupture entre les deux jumeaux du socia-ne réformiste : Jaurès désavoua Millerand et sauva ministère, à dix voix de majorité. Ce discours du mars 1904 (4), où il affirma comme un dogme la orité de « l'action laïque » sur les réformes so-es, marque une date dans l'histoire de sa pensée le sa vie :

es deux choses, affirmait-il, sont liées : laïcité, réformes ales.
ais si vous voulez aboutir dans les réformes sociales i vous voulez donner au pays l'impression qu'en effet s y voulez aboutir, il faut lui montrer que vous êtes ables, dans la première partie de l'œuvre adoptée par , de cet esprit de méthode, de cet esprit de persévé-e qui sera le gage du même esprit de méthode dans euxième partie de l'œuvre.

insi, il faut ajourner toute réforme sociale jus-à la fermeture de la dernière école de bonnes ırs.
omme nous l'avons vu, quand on a voulu prendre dans l'œuvre de Jaurès la page la plus significative, ce n'est pas une page sur les conditions du travail ou sur l'édification de la cité future qu'on a rééditée, c'est ce discours de 1904 sur l'interdiction d'en-seigner à quiconque a fait vœu de religion. Certes, la loi sur les retraites ouvrières a été, en fait, un des échecs les plus complets du socialisme d'Etat. Mais enfin Jaurès y croyait. Il considérait cette ré-forme comme une étape importante de l'avènement du socialisme. Et cependant, lorsque Millerand, jusque-là son compagnon de lutte, demande non pas même que l'on donne le pas aux lois sociales sur les lois laïques, mais que les deux ordres de ré-formes marchent de pair, il intervient de tout son poids pour que les premières soient remises à plus tard : écrasons d'abord le despotisme théologique ; le despotisme capitaliste aura son tour, plus tard !

Tel apparaît nettement le fond de la pensée de Jaurès.

L'affaire des fiches.

M. Rappoport déclare que Jaurès fut obligé de se retirer du bloc à la suite du Congrès d'Amsterdam. Combes lui avait dit : « Si vous vous retirez, je me retirerai. » Jaurès se retira et Combes fut obligé de partir. La vérité est beaucoup plus complexe. Il est parfaitement exact qu'en août 1904 l'Internationale ouvrière interdit à Jaurès de continuer la politique ministérialiste dont il s'était fait l'apôtre jusque-là. Mais, s'il était défendu d'être membre d'un minis-tère, il était permis de le soutenir : toutes les mino-rités socialistes, dans tous les pays du monde, votent tantôt pour, tantôt contre, sur la question de con-fiance, suivant les opportunités immédiates ; et Jaurès en profita pour être le défenseur des der-niers jours du cabinet Combes.

Il le fut, notamment, dans l'affaire des fiches, sur laquelle tomba ce ministère. Le 28 octobre, M. Guyot de Villeneuve avait apporté à la tribune les fiches livrées par Bidegain (1). Immédiatement, dans le dé-sarroi de la majorité, pendant que Millerand flétris-sait le « régime abject », Jaurès se précipitait au secours du général André et du cabinet désemparé : « Soit dupe qui voudra, soit complice qui voudra ! » A quoi Mirman répondit : « Je ne veux être ni dupe de ce que je considère comme une équivoque ni com-plice de ce que je considère comme une infamie. » Et Jaurès signait avec les quatre présidents de la Délégation des gauches l'ordre du jour qui, sans essayer de défendre la pratique des fiches, amnistiait tous ceux qui y avaient participé : « La Chambre, blâmant, *s'ils sont reconnus exacts*, les faits qui viennent d'être dénoncés, compte sur le ministre de la Guerre... et lui maintient sa confiance... » (2)

Le 4 novembre, les faits sont reconnus exacts ; la dénégation, même conditionnelle, n'est plus pos-sible ; et alors, Jaurès, qui, dans son premier dis-cours, avait laissé échapper le mot : « ces pratiques évidemment détestables... », prend la défense sinon des fiches elles-mêmes, du moins de leurs auteurs, en tentant une diversion (3) : il apporte à la Chambre une statistique des officiers nobles, ou présumés tels à leur particule, dans les différents grades ! Et, se fondant sur cette statistique, il proclame la nécessité de lutter contre une politique de caste qui opprime le peuple. — Le tout accompagné d'un couplet sur le rôle de la noblesse à Rocroy, destiné à g élever

) Cf. dans *Chronique de la Presse*, 1904, pp. 246- l'article-programme de Jaurès, avec la liste des prin-ıx rédacteurs.
Cf. *Q. A.*, t. 74, pp. 2-29, le texte de cette protes-on et les débats qui eurent lieu devant la Chambre à uite de sa publication.
) Sur ces événements, cf. *Q. A.*, t. 84, pp. 46-48, , 93, 139 : exposé et documents publiés dans le *Blanc* du Saint-Siège.
Cf. *Q. A.*, t. 73, pp. 24-27.

(1) Sur l'affaire dite des « fiches » cf. *Q. A.*, t. 76, pp. 66-91, 98-121, 249-254 ; t. 77, pp. 132, 138-142, 143, 147-148, 226-239 ; t. 86, pp. 51-52.
(2) Cf. *Q. A.*, t. 76, p. 66.
(3) *Ibid.*, pp. 88-91.

le débat » et à désarmer ses adversaires. Et, pour finir, il énonce les trois conditions auxquelles « le contrôle civique » pourra s'exercer : d'abord la responsabilité gouvernementale, cela va de soi ; en second lieu, le respect de la vie privée de l'officier...

Ici, M. de Baudry d'Asson s'écrie: « Laissez-les aller à la messe! » La réponse aurait dû être : « Puisque je viens de vous dire que je ne m'occupais pas de leur vie privée... ». Mais, les pratiques cultuelles étant la seule manifestation de la pensée de ceux qui s'interdisent la politique, c'était ruiner le système des fiches. Tout s'effondrait. Jaurès se garde donc de faire cette réponse. On saisit ici le côté fuyant et tortueux de cet esprit :

Entendons-nous !... sur les actes privés de l'officier qui ne peuvent avoir, en violence ni contrainte, avouée ou sournoise, aucune répercussion sur la conduite et la condition des autres officiers et des soldats.

Aller à la messe de 5 heures sans que personne le sache, cela n'a pas de répercussion sur la conduite des autres officiers et des soldats. Mais aller à la grand'messe sera un acte de prosélytisme, pour un chef de corps.

Cela réussit assez bien. Mais la troisième condition parut révoltante : reconnaître aux associations républicaines le droit de dénonciation, pourvu qu'il s'exerce publiquement. Leygues protesta avec indignation (1). [...]

Combes disparu, Jaurès travaille à maintenir l'unité chancelante du socialisme.

Son intervention ne suffit cependant pas à sauver le combisme et il ne joua plus dès lors au Parlement le rôle directeur qu'il venait de tenir pendant trois ans. Il ne fut plus vice-président de la Chambre. Les ministères radicaux qui suivirent le ministère Combes, et notamment le ministère Clemenceau, obéirent à des inspirations très différentes des siennes sur plusieurs points essentiels.

Par contre, son action sur le parti socialiste, jusque-là extrêmement discutée et combattue, devient, après la dissociation du Bloc, une véritable dictature : on lui sait gré d'avoir fait au parti le sacrifice du ministérialisme. Il reprend alors l'œuvre d'unification des divers groupes, qu'il avait réussie une première fois au Congrès du manège Japy, en 1899. Mais, à ce même moment, s'était posée la question de l'entrée de Millerand dans le ministère Waldeck : considéré par Jaurès comme un triomphe, cet acte politique fut désapprouvé par les guesdistes et les blanquistes, qui publièrent un violent manifeste de protestation et se retirèrent de l'unité, les premiers en 1900, les seconds en 1901, au Congrès de Lyon. Ces deux fractions formèrent ce qu'on appela le *Parti Socialiste de France*, tandis qu'autour de Jaurès, de Rouanet et de Briand, se reformait le *Parti Socialiste Français*. Mais la véritable question était de savoir lequel de ces deux partis serait reconnu par l'Internationale ouvrière, lequel serait la véritable Eglise. Le problème fut porté devant le Congrès international d'Amsterdam. Ce fut la lutte célèbre de Jaurès contre Bebel et Kautsky (2). Jaurès soutenait que, la France ayant le bonheur d'être en République, la participation des socialistes au pouvoir y était tout indiquée ; la démocratie politique était le cadre et le terrain naturels de la démocratie sociale ; l'abstention ne s'imposait que da[ns] les pays encore soumis à un régime monarchique [ou] féodal. A quoi Bebel et Kautsky répondaient qu'a[u] point de vue social la Monarchie n'était nulleme[nt] inférieure à la République, que le contraire mêm[e] serait plutôt vrai... Finalement, Jaurès fut batt[u]. N'ayant pas, nous le savons, l'âme d'un hérétiqu[e] ou d'un schismatique, il s'inclina devant la décisio[n] du concile œcuménique.

Ainsi, il est défendu de participer aux ministères ; on peut seulement les soutenir ou les combattre su[i]vant les nécessités du moment. Défense égalemen[t] de voter le budget. Cela, c'est fort commode : apr[ès] avoir demandé toutes les dépenses, on refuse de vot[er] les recettes nécessaires. L'orthodoxie socialiste e[st] d'accord avec les procédés les plus perfectionnés [de] la surenchère électorale. Tels étaient les deux articl[es] de foi auxquels on reconnaissait les vrais croyant[s]. Le plus gênant était évidemment la défense d'a[c]cepter un maroquin dans un ministère.

Jaurès fait ce sacrifice. Lui qui, par sa puissan[ce] de travail, par son talent d'orateur, est supérieur [à] ses camarades du Parti, il les voit sans envie abord[er] les risques du pouvoir : l'un, Millerand, en se sép[a]rant de ses anciens compagnons sur des points essen[]tiels ; les autres, Briand, Viviani, en les lâchan[t] mais si peu!... On a dit de Talleyrand qu'il ava[it] rompu avec son parti sans rompre avec son monde. Viviani et Briand feront la même chose. Mais qu[el] éclat en reçoit, par contraste, Jaurès! Pendant qu[e] les camarades deviennent ministres, que leur drape[au] rouge se décolore peu à peu, lui garde au sien [sa] teinte écarlate. En évitant les profits du pouvoir tem[]porel, il acquiert le prestige du pouvoir spirituel [et] en outre, une merveilleuse habileté manœuvriè[re] dans les congrès où, chaque année, le Parti [va] définir sa politique. Désormais son règne est inco[n]testé et, pas plus que ses amis ne songent à romp[re] avec lui, il ne veut excommunier personne, mêm[e] ceux dont les tendances sont les plus dangereuse[s] : l'antimilitarisme et l'antipatriotisme peuvent s'a[f]firmer sous les formes les plus odieuses, les pl[us] brutales, Jaurès laisse faire. Lui qui, par sa pens[ée] profonde, est un modéré du socialisme, il ne ve[ut] rompre avec aucun extrémiste ; il s'attache à évit[er] la formation d'un parti plus avancé que le sien. Il [y] a, il est vrai, les anarchistes, que l'on ne peut p[as] admettre dans l'unité. Mais, à part eux, sur le te[r]rain politique et électoral, il ne faut pas qu'u[ne] surenchère risque de couvrir l'enchère socialiste.

Pour maintenir cette unité, cette harmonie ent[re] des tendances si diverses, il faut réaliser des prodig[es] de dialectique et de rédaction : d'où les fameu[ses] motions *nègre-blanc* qui terminent d'ordinaire [les] séances de congrès.

« Proportionnaliste ardent », il se sépare sur ce point du Parti radical.

Les socialistes, aujourd'hui divisés, se demand[ent] toujours à quelle fraction, à quelle *Internation[ale]* aurait appartenu Jaurès. La réponse est, à no[tre] avis, impossible. Ce qui est certain, c'est que ce[tte] rupture de l'unité l'eût désespéré. Sa dernière ca[m]pagne d'ordre strictement politique et parlementa[ire] est celle de la réforme électorale ; il s'attache à fa[ire] adopter un mode de scrutin qui fortifie la discipl[ine] du Parti et qui lui permette de ne pas subir [les] conditions du Parti radical là où les socialistes n'[ont] pas la majorité absolue. C'est sur ce point que, d[ans] ses dernières années, il se sépare des radicau[x] tandis que ceux-ci, à part Ferdinand Buisson, s[e] majoritaires convaincus, Jaurès et tous ses amis so[nt]

(1) Cf. *Q. A.*, t. 76, pp. 98-100.

(2) Cf. les deux discours prononcés à ce Congrès (1904) par Jaurès : *Q. A.*, t. 75, pp. 262-274, 279-286.

s sont proportionnalistes ardents (1). Leurs mo-? D'abord, ce système paraît devoir assurer au ti un plus grand nombre de sièges. Ensuite, la résentation proportionnelle, d'une façon générale, fectionne l'organisation des partis.

ci apparaît encore l'unité, la cohérence, de la isée de Jaurès : dans son discours du 11 février 9, il se prononçait déjà, on s'en souvient, pour scrutin d'idées, le scrutin de parti, contre le itin d'arrondissement, considéré comme un scru-d'influences et de personnalités. Pour Jaurès, les es, les opinions étaient le tout de l'homme, la tie divine de cette fraction de la divinité qu'est que conscience humaine dans cette démocratie mique que représente l'univers. Toute sa vie a jeté le manteau de pourpre de sa philosophie nthéiste sur des conceptions politiques très pauvres elles-mêmes.

Jaurès et la classe ouvrière (2)

Marxisme et révolution future.

aurès n'était, ni par ses origines ni par son exis-ce professionnelle, mêlé à la vie des travailleurs nuels. [...] Il appartenait à une branche restée che du sol d'une famille de petite bourgeoisie du n, dont une autre branche avait déjà fourni ix officiers généraux à l'armée de mer. Elève du lège de Castres, de Sainte-Barbe, puis de Normale, régé de philosophie, marié à la fille d'un négo-nt d'Albi, il tenait par toutes ses attaches et par formation personnelle aux classes moyennes. Et st cependant contre les classes moyennes que son ort principal va se trouver dirigé.

En effet, il a adhéré philosophiquement, doctri-ement, au marxisme. Son tempérament, son périence, son sentiment des nécessités immédiates, irront l'incliner à une tactique possibiliste ; mais s'efforcera toujours de la rattacher à la doctrine rxiste. Cette doctrine est assez connue pour qu'il t inutile de la rappeler ici. L'idée centrale de la ctrine de Marx est celle de la concentration crois-nte des capitaux. C'est par l'évolution même, volution fatale du régime capitaliste, que le col-tivisme doit se réaliser, les pauvres devenant tou-rs plus pauvres et plus nombreux, et les riches, oins nombreux et plus riches : à la limite, ceux-sont expropriés par la collectivité, qui gère seule moyens de production ainsi concentrés.

Cette conception suppose, on le voit, la disparition classes moyennes, dont les membres, ou bien (en ime minorité) accèdent à la classe des capitalistes, bien sont absorbés dans un prolétariat de plus en is indigent. Pour le marxiste, cette évolution est luctable : le mal qu'elle engendre est un mal cessaire qui trouve son remède à son terme fatal : socialisme. Mais s'il n'y a là qu'une hypothèse is fondement réel, si le processus des faits écono-ques est autre, toute la doctrine collectiviste est terre. Aussi Jaurès ne cessait-il d'insister sur te évolution et d'affirmer que les réformes sociales étaient que des stades provisoires, des étapes, en endant la réalisation du collectivisme ou (il em-yait aussi volontiers ce mot) du communisme initif. Sur ce terrain de l'eschatologie révolution-ire, il n'entendait se laisser vaincre par personne. trait s'accuse notamment, avec beaucoup de relief, dans l'article qu'il donna à la *Revue de Paris* du 1er avril 1898 (1), en réponse à une enquête ouverte, à la veille des élections, auprès des leaders des principaux partis politiques. (Les vues des conservateurs y étaient exposées par Denys Cochin [2] ; celles des républicains modérés par Raymond Poincaré [3] ; celles du parti radical par Léon Bourgeois [4]). A rapprocher ce morceau de l'article *Socialisme et Liberté*, que nous avons déjà cité, on voit combien étaient vives chez Jaurès la foi et l'espérance révolutionnaires.

> Nous vivons, dit-il, dans le régime capitaliste, à l'état d'attente révolutionnaire, si l'on veut bien donner au mot Révolution son sens tranquille et profond.

Ce « sens tranquille » en même temps que « profond » donné au mot de révolution, c'est, on ne dit pas un trait de comédie, mais un trait de psychologie qui achève de dessiner la vraie figure de Jaurès.

Réformes immédiates à réaliser.

Après cela, l'orthodoxie est satisfaite, et nous allons voir ce qu'a été la pensée de Jaurès, et sa force de pénétration au point de vue soit des réformes immédiates, soit des anticipations de la cité future, deux choses qu'il ne faut pas confondre. En effet, les réformes immédiates, si elles peuvent instaurer le socialisme d'Etat, ne tendent nullement pour cela au collectivisme. Des hommes attachés au régime de la propriété individuelle peuvent s'y associer, si bien que Jaurès appelait le socialisme d'Etat « capitalisme d'Etat ».

Néanmoins, nous allons voir ce qu'il y a de substantiel dans sa pensée, comme ce qu'il y a eu d'effectif dans son action, a tendu purement et simplement à promouvoir ce programme social acceptable pour les partis bourgeois de gauche, dont il était l'allié sur le terrain politique et philosophique ; et qu'au contraire l'idée proprement révolutionnaire est chez lui fort maigre et ne se traduit que par des réalisations sans intérêt ou des échecs. Son effort essentiel s'est porté, en fait, sur des réformes qu'il s'attachait à présenter comme un stade préliminaire à l'établissement du collectivisme, mais qui, en bonne doctrine marxiste, sont sans valeur à cet égard. C'est le reproche que lui adressaient les guesdistes, fort dédaigneux de tout ce qui ne favorise pas le fait duquel doit sortir le régime socialiste : la concentration progressive des capitaux.

« Accroître l'intensité de la vie capitaliste. »

Cet état d'esprit de Jaurès apparaît en pleine lumière dans un passage de l'exposé à l'usage du grand public que nous avons déjà signalé :

> Le programme de notre parti peut donc se résumer en deux grands traits : accroître l'intensité de la vie capitaliste ; accroître la liberté, le bien-être, la science du prolétariat (5).

Sur le second point, il ne peut y avoir discussion : un défenseur, quel qu'il soit, des intérêts ouvriers demande l'accroissement de la liberté et du bien-être des prolétaires. Mais la première phrase : « accroître l'intensité de la vie capitaliste », qu'est-ce à dire ? Cela a deux sens : c'est, tout d'abord, l'accroissement de la production. Quand Jaurès nous dit :

(1) Cf. dans *Q. A.*, t. 110, pp. 471-472, son amendement la répartition des sièges dans le système de la R. P.
(2) Sous-titre de l'auteur.

(1) Cf. *Q. A.*, t. 43, pp. 137-141.
(2) *Ibid.*, pp. 133-136.
(3) *Ibid.*, pp. 141-146.
(4) *Ibid.*, pp. 130-133.
(5) *Revue de Paris*, 1. 4. 1898. (Note de l'auteur.)

« La Révolution sociale suppose une surabondance de richesses, qui seule permettra une distribution plus équitable ; ce n'est pas dans un pays pauvre et au sein de la disette que cette grande Révolution pourra s'accomplir », nous ne pouvons que saluer l'élévation de cette pensée : ne pas compter, pour faire la Révolution, sur la misère, sur la souffrance du peuple, cela est d'un bel optimisme.

Mais il est curieux de voir comment Jaurès a su tirer de la doctrine marxiste le moyen non pas seulement d'excuser, mais de justifier, de maximer l'un des traits les plus odieux du socialisme contemporain tel qu'il a été pratiqué après lui. Aujourd'hui, si l'on n'est pas un travailleur manuel, il faut être millionnaire pour être socialiste avec quelque élégance. C'est une opinion de luxe. Ce paradoxe, très rare autrefois, l'apostolat de Jaurès l'a rendu assez fréquent en lui permettant de se réclamer du marxisme. Jaurès reliait les idées les plus contradictoires en apparence à l'âme même de sa philosophie.

« Accroître l'intensité de la vie capitaliste »..., c'est favoriser l'action des puissances financières. Nous, socialistes, en vertu même de notre doctrine, nous pouvons faire alliance avec la haute finance internationale : les deux Internationales marcheront la main dans la main. [...]

Cette alliance, quelle illustration plus merveilleuse en chercher que la liste, tant de fois publiée, des fondateurs, des premiers actionnaires de l'*Humanité?* Lévy-Bruhl, Lévy-Brahm, Dreyfus, Louis Dreyfus, Ely Rodrigues, Léon Picard, Salomon Reinach, Blum, Rouff, Casewitz, Herr, Sachs (1).

Ces noms, qui ne rendent guère le son de chez nous, ne sont pas non plus des noms de prolétaires. Mais, il faut le noter, ce qui chez d'autres eût été une grossière hypocrisie, était pour Jaurès l'application très orthodoxe du marxisme : par cette alliance avec des financiers, il pensait travailler directement à l'avènement du collectivisme. Quant à eux, ils y trouvaient leur profit, en attendant l'expropriation de leurs arrière-neveux, avec l'espoir de diriger le mouvement socialiste et d'y mettre un frein au cas où il deviendrait trop dangereux.

On voit comment la merveilleuse ductilité d'esprit de Jaurès savait tirer de la doctrine ce qui répondait aux nécessités vitales de son parti. L'alliance avec certaines puissances financières se justifiait, à ses yeux, non seulement comme un moyen pratique de servir et de fortifier le Parti, mais théoriquement : c'était travailler à la concentration capitaliste, et, par là, à la cité future.

« Accroître la liberté, le bien-être, la science du prolétariat. »

Quant à la liberté, au bien-être, à l'instruction du prolétariat, la conception jaurésienne se trouvait en opposition avec celle des guesdistes. La pensée de Guesde, très âpre, très intransigeante, n'admettait pas les accommodements avec la société bourgeoise, les ponts que Jaurès jetait entre le parti socialiste et les puissances d'argent. D'une part, Guesde niait la possibilité de réformes intéressantes avant l'instauration du collectivisme. D'autre part, il tenait beaucoup à cette autre partie du programme marxiste : la conquête des pouvoirs publics par le suffrage universel. Il croyait beaucoup moins que les blanquistes à la puissance de l'insurrection. Il ne la redoutait pas et lui faisait sa place dans les perspectives de l'avenir ; mais il mettait au premier plan la conquête des pouvoirs publics. Pour cette conquête, il fallait faire appel à des intérêts immédiats : la pro[messe] de l'établissement de la cité future en 19[..] ne pouvant, en effet, rallier beaucoup de suffrage[s]. D'où le programme dit des « revendications imm[é]diates ». Et Guesde essayait de tenir cette gageu[re] de se présenter aux masses ouvrières comme l'av[o]cat de réformes dont les bénéficiaires devaien[t], d'après sa propre doctrine, mépriser les résultats.

(1) Cf. *Chronique de la Presse*, 1904, p. 360.

Préparation de la cité future.

Impôt sur le revenu et les successions.

Les réformes que demandait Jaurès étaient à p[eu] près les mêmes. Mais il ne croyait pas seulement leur valeur éducative : il les considérait comme pr[é]parant la réalisation de la cité future. Le programm[e] qu'il en trace, dans son exposé de 1898, manqu[e] tout à fait d'originalité. Il se borne à exprime[r] dans un beau langage, les revendications déjà él[a]borées par les différents congrès socialistes nati[o]naux et internationaux. Mais on ne peut refus[er] à cet exposé sa valeur d'avenir. Et, quand, à la su[ite] de ce programme, revêtu par Jaurès d'une for[me] éclatante, on lit le programme modéré exposé p[ar] M. Poincaré et le programme radical exposé p[ar] M. Bourgeois, comme ces derniers paraissent pauv[res] de substance et inconsistants ! Le programme [de] Jaurès, c'est le sommaire anticipé de vingt-cinq a[ns] d'histoire sociale.

La première réforme demandée par Jaurès [est] « l'application vigoureuse de l'impôt général et pr[o]gressif sur le revenu et de l'impôt sur les succ[es]sions ». Nous avons eu tout cela. Et Jaurès nous [en] livre la secrète intention : « Si la démocratie ti[ent] à la réforme fiscale, c'est parce qu'elle en espère [un] premier redressement des inégalités sociales » : d'[où] l'instrument préparé pour les futures confiscatio[ns]. [...]

Réformes sociales.

Voici maintenant les réformes purement socia[les] préconisées par Jaurès :

Réduire largement les impôts d'alimentation, accroî[tre] ainsi la faculté de consommation et d'achat de la cl[asse] ouvrière, c'est ouvrir à l'industrie un vaste débou[ché] intérieur.

Prévenir, par la limitation légale de la journée [de] travail, le gaspillage et l'épuisement des forces muscula[ires] et nerveuses du prolétariat, c'est encourager, c'est forti[fier] le ressort central de la production, le ressort humain. P[ro]téger la classe ouvrière contre les suites de l'accident, [de] la maladie, de la vieillesse, c'est lui restituer sa lib[erté] d'esprit : or cette vigueur morale accrue, cette sécu[rité] allègre se traduisent en vives énergies de travail.

Enfin, associer les salariés à la puissance économi[que,] à l'élaboration des règlements d'atelier, admettre l[eurs] délégués, au moins à titre consultatif, dans les con[seils] d'administration des grandes industries, c'est les solidar[iser] avec le mouvement industriel, et ils éviteront tout ce [qui] peut compromettre ou immobiliser une force de produc[tion] dont leur classe est dès maintenant l'héritière d'orig[ine].

Jaurès insiste longuement sur la journée de [8] heures, qu'il considère comme l'œuvre la plus [im]portante au point de vue social. Puis viennent [les] assurances sociales, que nous verrons partiellem[ent] réalisées par la loi sur les accidents du travail [et] par la loi sur les retraites ouvrières (1). Pour

(1) Sur sa proposition de loi, déposée en 1897, con[cer]nant les retraites ouvrières, cf. *Q. A.*, t. 59, pp. 260-

ladie, ce serait le projet en discussion ajourné suite de la crise financière et monétaire. Et enfin, contrôle ouvrier, tel que la loi sur l'actionnariat vrier a essayé de le réaliser sans succès et tel 'au lendemain de l'armistice et de la paix la G. T. le réclamait, jusqu'au moment où il a été npromis par l'échec des conseils d'usine.

Ce qui est remarquable dans cette page, c'est le s divinatoire de l'évolution que l'on a vue s'accomplir en ce dernier quart de siècle. Les réformes évues par Jaurès sont bien celles que l'on a essayé réaliser. Une seule en peut être approuvée sans erve : l'assurance sur les accidents (1).

Retraites ouvrières.

Mais la loi sur les retraites ouvrières est celle de réformes qui porte le plus nettement la marque Jaurès (2). Nous avons vu qu'au mois de mars 04 il intervint contre Millerand, qui pressait le nistère Combes de la faire aboutir, et qu'il en manda l'ajournement au bénéfice de l'œuvre antiricale. Ce n'est que lorsque cette offensive se entit qu'il insista pour que le projet des retraites remis à l'ordre du jour.

Un conflit très vif surgit alors entre Jaurès et les esdistes. Le projet des retraites, on le sait, comrtait une triple contribution : contribution patrole, contribution ouvrière et bonification de l'Etat. s guesdistes étaient violemment opposés à la conbution ouvrière.

Passons sur la première discussion et prenons la à son retour du Sénat, en mars 1910. Le Sénat modifiée sur plusieurs points, dans un sens opposé x vues que Jaurès avait fait admettre par la ambre. Notamment, la Chambre avait voté un élèvement proportionnel au salaire, en sorte que uvrier touchant un salaire élevé avait chance avoir une retraite supérieure à celle des camarades oins payés. Jaurès avait vivement défendu cette nception. Le texte voté par le Sénat prévoyait un rsement uniforme de neuf francs par an et une raite égale pour tous les salariés. Jaurès, tout en tiquant vivement ces modifications, déclara que, ur éviter que le projet fît la navette indéfiniment tre les deux Chambres, il le voterait tel quel et s'associerait à aucun amendement, l'essentiel étant boutir et la loi étant susceptible de développents et perfectionnements ultérieurs.

Guesde proposait la suppression de toute contribun ouvrière. Là, Jaurès opposa un argument de incipe qu'il avait fait triompher au Congrès sociate de Nîmes : la loi, étant une loi de prévoyance non une loi d'assistance, comportait nécessairent le versement ouvrier. L'amendement Guesde unit trente voix. Le reste du groupe socialiste, t un peu moins de la moitié, suivit Jaurès. Tous amendements étant ainsi écartés, le projet fut té, le 30 mars 1910, à l'unanimité des votants, oins trois voix (celles de Guesde, de Biétry et de st ; quelques libéraux comme Denys Cochin et rnard s'étaient abstenus).

Jaurès considérait cette loi comme un grand comncement : il oubliait qu'il ne suffit pas d'inscrire ns un texte le principe de l'obligation pour le liser dans les faits. A la veille de la guerre, sur ot millions d'assujettis, il n'y en avait pas la moitié i effectuassent le versement légal. Suivant le mot d'un sénateur, la loi sur les retraites ouvrières est une des lois « facultativement obligatoires » de la troisième République.

Jaurès fait place à la violence dans son plan révolutionnaire.

L'opposition de méthode que nous relevons entre Guesde et Jaurès était moins une question de doctrine qu'une question de tempérament. Jaurès, tout en maintenant le principe des revendications maxima de son parti, acceptait les réalisations immédiates : c'était la tactique de Gambetta. Jaurès faisait sa part à la violence. Bien qu'il n'en fût pas personnellement un sectateur, il ne voulut jamais rompre avec ceux de ses coreligionnaires qui la mettaient au premier plan. C'était chez lui une affaire de tactique : pour sa part, il aurait réduit volontiers la violence au minimum. La révolution « tranquille et profonde » n'est pour lui qu'une évolution dont le dernier stade se précipite un peu.

Voici une page, curieuse parce qu'elle date de 1898, sur la dictature du prolétariat :

> Nul ne peut dire avec certitude par quelle voie sera instauré l'ordre nouveau. Il est fort probable que l'avènement du prolétariat aura, comme naguère celui de la bourgeoisie, un caractère révolutionnaire. Mais le prolétariat, au contraire de la bourgeoisie, ne survivra pas à sa victoire : il disparaîtra dans l'ordre nouveau fondé par lui. Et il serait aussi injuste de reprocher au socialisme la dictature du prolétariat que de confondre avec les journées révolutionnaires la vie normale de la bourgeoisie et du capital.
>
> La période de combat pourra être brève.

Comment la cité future, instaurée par un minimum de violence, fonctionnera-t-elle ? Il faut renoncer à le savoir :

> Quand les socialistes se refusent à décrire le détail de la sociale de demain, on les accuse de ruser ; ils respectent tout simplement la liberté de l'évolution et la richesse de la vie.

La cité future sera une humanité affranchie où se poursuivra la lutte des partis.

« La richesse de la vie », la « liberté de l'évolution ». Qu'est-ce à dire ? On avait cru jusqu'ici que, même d'après le panthéisme le plus orthodoxe, le monde restait soumis à ces lois qui, dans la mythologie grecque, s'imposaient aux dieux eux-mêmes. La conception de Jaurès est peu satisfaisante pour un esprit clair. Continuons notre lecture :

> La société communiste sera la plus complexe et la plus mouvante qu'ait vue l'histoire.

Seulement, ce que Jaurès s'attache à montrer, c'est que par là sera mise en évidence cette portion de Dieu qu'il y a en chacun de nous, et que le panthéisme y trouvera tous les apaisements qu'il peut souhaiter.

> Avec la loi du capital, l'humanité, soumise à la concurrence nombreuse et à la force, n'est encore qu'une portion de la nature : le mineur salarié et dépendant qui descend aux galeries profondes n'est pas pleinement un homme. Il est une pièce dans un mécanisme de production brute ; il est une force de la nature aux prises avec d'autres forces de la nature.
>
> Demain, quand tous les producteurs seront affranchis, quand ils seront, dans leur travail même, pleinement libres, quand ce travail sera un acte de liberté et non plus un fait de nature, c'est l'humanité elle-même qui

(1) Cf. dans Q. A., t. 43, pp. 198-156, texte de la loi 9. 4. 1898, sur les accidents du travail.
(2) En voir le texte : Q. A., t. 106, pp. 20-32.

descendra au profond des puits ;... ce ne sera plus la servitude de l'homme se mêlant à la servitude des choses, mais la grande liberté humaine façonnant la terre, ses forces et ses éléments. La terre aura été vraiment conquise par l'esprit de liberté.

Dans cette cité future, il n'y a qu'une chose certaine : c'est qu'elle comportera des luttes de partis.

Comment rattachera-t-on au système de la propriété sociale ce qui subsistera encore de petite propriété individuelle ? Ou encore, quelle part devra être faite, dans la direction et la coordination des efforts sociaux, à une autorité centrale ou à la spontanéité des groupes locaux ?

Sur ces questions diverses, des partis se formeront qui se disputeront la conduite de l'ordre socialiste, de même que les partis non socialistes d'aujourd'hui se disputent la conduite de l'ordre capitaliste.

Voilà la seule précision que nous obtenions. L'humanité sera affranchie et réconciliée avec elle-même ; mais on continuera à s'y disputer comme en période électorale. Pour Jaurès, c'est là le propre de l'homme.

Nullité de l'action sociale et syndicale de Jaurès

Sa théorie du « referendum » en cas de grève.

Quelle part Jaurès prit-il au mouvement syndical ? A-t-il laissé une œuvre comparable à celle d'un Pelloutier, qui fédéra les bourses du Travail et mit debout la C. G. T. ? Non, sur ce terrain il n'a absolument rien fait. Son œuvre propre a été l'unité du parti socialiste. La seule initiative qu'il ait prise en dehors de cette œuvre a été un échec : c'est la théorie du *referendum*. Jaurès n'était pas un gréviculteur de profession. [...]

Sectateur zélé de la loi des majorités, il essaya de l'appliquer aux grèves par le moyen du *referendum* : les travailleurs intéressés dans un conflit devaient voter sur l'opportunité de la grève. Si la majorité se prononçait contre, tous devaient continuer à travailler ; aucun, au contraire, n'en avait le droit, si la moitié plus une des voix décidait la cessation du travail : la grève devenait obligatoire pour tous.

Cette conception n'est pas plus absurde que la nuée individualiste chère à Waldeck-Rousseau : le droit d'un seul ouvrier qui veut travailler est aussi sacré que le droit de cent autres qui ne veulent pas, et *vice versa*. Dans une civilisation aussi complexe et aussi *mécanisée* que la nôtre, l'arrêt d'une seule machine dans un atelier peut arrêter toute la marche de l'usine, et l'arrêt d'une usine (la distribution de force, par exemple) peut paralyser la vie économique de toute une région. Droit absolu de l'individu au travail ou à la grève, ou droit absolu de la majorité décidant souverainement de la question au moyen du referendum, ces deux conceptions, qui s'opposent dans la pratique, ne sont, à la vérité, que deux applications différentes de la même doctrine irréaliste, de cette folle métaphysique qui, méconnaissant les nécessités de la vie sociale, prétend la fonder uniquement sur les décrets des consciences divinisées, des volontés supposées « autonomes ». On voit là le panthéisme de Jaurès rejoindre le subjectivisme de Rousseau, qui, lui aussi, aboutissait, on le sait, à tout soumettre à la loi de la majorité.

Jaurès ne réussit d'ailleurs pas à imposer son système, ni même à le faire introduire dans une loi d'arbitrage. Beaucoup de socialistes, décidés à user des forces qui ne s'expriment pas par le nombre des suffrages, des « majorités dynamiques », le lui reprochaient vivement. Ils défendaient également contre lui la conception coopératiste, à laquelle il ne s'e[st] jamais vraiment intéressé. La seule œuvre social[e] proprement dite à laquelle son nom soit resté attach[é] a été marquée par un échec complet : c'est la fameus[e] verrerie ouvrière d'Albi.

Échec de la verrerie ouvrière d'Albi.

A la suite d'une longue et dure grève de la ve[r]rerie Rességuier, le patron n'ayant pas voul[u] reprendre tous les ouvriers, on eut l'idée de créer u[ne] verrerie ouvrière. Une vieille dame, la « dam[e] rouge », comme on disait, millionnaire et socialist[e,] mit pour cela cent mille francs à la dispositio[n] d'Henri Rochefort. Celui-ci, esprit simple, di[t :] « Très bien ! on aura la verrerie aux verriers, comm[e] on a eu la mine aux mineurs : les ouvriers sero[nt] en même temps patrons et ils éliront leurs chefs. »

Jaurès dit : Non ! Les coopératives de consom[]mation, passe encore ! car, si elles se généralisaien[t,] elles réaliseraient la suppression des intermédiair[es] et une sorte de république socialiste. Mais les coop[é]ratives de production, lorsqu'elles ont échoué, o[nt] causé de véritables scandales dans l'ordre écon[o]mique, fournissant aux réacteurs un argument s[ur] l'incapacité du prolétariat à se diriger lui-même ; e[t] si elles réussissent, chose rare, elles aboutissent, a[u] bout de quelque temps, à un patronat collectif : les ouvriers fondateurs se réservent la meilleure pa[rt] des bénéfices et allouent aux ouvriers nouvea[u] venus des salaires inférieurs aux leurs. Leur exte[n]sion engendrerait un patriciat et une plèbe, et cet[te] aristocratie ouvrière serait plus difficile à abattre [et] à exproprier que les petites monarchies patronale[s] de plus en plus réduites par la fameuse loi de concentration croissante des capitaux. Ne disons do[nc] pas : la verrerie aux verriers, mais : la verrerie [au] prolétariat. Cela se réalisera de la façon suivant[e :] toutes les organisations socialistes de France (on [ne] ferait pas intervenir dans la circonstance l'Intern[a]tionale) souscriront des actions. Les cent mille fran[cs] de la donatrice seront censés avoir été versés da[ns] la caisse de tel syndicat et couvrir la souscriptio[n.] Le syndicat des verriers de Carmaux aura lui au[ssi] des actions, mais aucun droit particulier sur l'e[n]treprise.

Pour faire quelque chose qui fût tout de su[ite] juridiquement valable, il fallait évidemment e[m]prunter la forme d'une loi capitaliste : c'était la [loi] sur les sociétés à capital variable. Mais les actio[ns,] au regard de la loi, pouvaient être possédées soit [par] les ouvriers individuellement, soit par les group[e]ments ou les syndicats. La première solution ét[ait] soutenue par Rochefort. La seconde était celle [de] Jaurès : ce fut celle-ci qui prévalut. On constit[ua] donc une société anonyme à capital variable dont [les] actions étaient possédées par les différents grou[pe]ments socialistes, syndicats ou coopératives, [qui] élirent un conseil d'administration.

Pendant dix-sept ans l'œuvre végéta. A un mom[ent] donné, à la suite d'une refonte des statuts, elle [prit] un peu plus d'importance. Advint la guerre. [La] verrerie ouvrière, favorisée de commandes no[m]breuses, réalisa des bénéfices énormes. A la fin [des] hostilités, un problème se posa : qu'allait-on [en] faire ? On en fit des réserves, d'abord pour [les] soustraire à l'impôt sur les bénéfices de gue[rre.] L'Etat ne paraît pas être intervenu pour réclam[er] sa part. Mais les ouvriers prétendirent obtenir [la] distribution immédiate de salaires supplémentai[res,] bien que leurs salaires eussent été déjà élevés d[ans] la proportion de 473 %. Un conflit éclata, co[mme] fatal, car toute démocratie, dans l'atelier com[me]

la cité, aime à manger son blé en herbe. ministration de la verrerie, parce qu'elle était is directement intéressée, se montrait plus sage ne l'auraient été les ouvriers s'administrant mêmes.

emière grève, qui dura fort longtemps ; lutte plus violentes entre les ouvriers et le conseil ministration. Une sentence de 1921 y mit fin bien que mal ; mais le conflit couvait toujours, en février dernier, il a pris une acuité nouvelle. est compliqué du fait que la majorité des grou- ents actionnaires de la verrerie sont aujourd'hui munistes, tandis que les trois quarts des ver- d'Albi sont encore socialistes unifiés, adhérents C. G. T. de la rue Lafayette. La cause du nou- conflit a été l'organisation de la caisse des aites, les ouvriers voulant que le fonds soit pré- uniquement sur les bénéfices, et le conseil lministration voulant leur imposer un prélève- it de 5 % sur les salaires.

dmirons ici comment les questions se posent éremment selon qu'elles sont considérées du point vue pratique ou du point de vue électoral et ementaire : dans les débats sur les assurances ales, c'est la C. G. T. Lafayette qui soutient principe du prélèvement sur les salaires, et ce les communistes qui le combattent ; mais quand agit de passer à l'application, les rôles sont ren- és : ce sont les communistes qui veulent imposer prélèvement et c'est la C. G. T. qui proteste.

ans insister sur ce conflit, rappelons seulement le 7 février, les trois cents ouvriers qui forment najorité... modérée ont procédé à l'occupation de ine, mis à la porte les propriétaires légaux, c'est- re les représentants des syndicats communistes, les cent camarades qui suivaient leurs direc- s, et pris en main la fabrication des bouteilles. , l'administration ayant fait opposition sur les isons, les ouvriers, prévoyant que la justice leur nerait tort, ont mis le feu, le 27 février, à un gar, déclarant que c'était un commencement et vertissement et qu'au besoin ils feraient flamber ine tout entière. Puis les sept membres du con- d'usine sont allés bravement se dénoncer au quet comme les auteurs de l'incendie. Ils ont été voyés devant la cour d'assises du Tarn et acquittés. es travailleurs qui ont allumé l'incendie du évrier étaient cependant « conscients, organisés ffranchis de la servitude capitaliste » ; leur tra- n'était plus, selon la fameuse expression de rès, « un fait de nature », mais « un fait de rté ». Ils n'en étaient pas moins avec le prolé- t de France, leur patron collectif, en termes aussi vais qu'ils avaient pu l'être jadis avec Ressé- r, de qui les souscripteurs de 1895 voulaient er les « tripes » en petits morceaux.

ette expérience sociale, la seule à laquelle Jaurès attaché son nom, n'a donc pas été une réussite. autres initiatives sont d'ordre législatif et se sont s aux frais du budget, sur le dos des contri- bles, et là, il est difficile de discerner les respon- ités individuelles. C'est pourquoi — l'histoire la verrerie ouvrière mise à part — Jaurès a si à garder assez de vague dans ses conceptions e prudence dans ses actes pour éviter le démenti al des faits. Cependant, dans la dernière partie a vie, cette sagacité s'est trouvée complètement léfaut : c'est dans l'ordre de la politique natio- . Les efforts qu'il a faits pour faire croire à possibilité de la guerre, ou même pour l'em- er, se sont retournés contre sa volonté et ont u cette guerre à la fois plus inévitable et plus lante.

La politique internationale de Jaurès (1)

Patrie et Internationale.

Jaurès subordonne la patrie à l'Internationale.

[...] Jaurès s'est toujours proclamé patriote en même temps qu'internationaliste. Et il était parfaitement dans la logique de son panthéisme hégélien de réconcilier deux choses que des esprits plus sommaires tiennent en effet pour opposées. Pour lui, les patries sont un des éléments nécessaires de l'Internationale : les Etats-Unis du monde supposent d'abord des Etats. La propriété collective qu'il veut substituer à la propriété individuelle sera à des nations, non à l'humanité. On dit de façon équivalente : nationalisation ou socialisation. On trouve chez Jaurès des pages fort belles qui, isolées, pourraient figurer dans une anthologie du patriotisme. Mais observons deux choses : d'abord Jaurès subordonne ce patriotisme à un certain internationalisme. Et cet internationalisme n'est pas seulement l'intertionalisme intellectuel (qu'on ne songerait pas à lui reprocher, toute pensée étant, en un sens, universelle), ou même l'internationalisme social (les problèmes sociaux se posent — on ne dit pas *se résolvent* — indépendamment des questions de nationalité et d'Etat) ; c'est aussi et surtout un internationalisme politique. Jaurès admet que l'organisme international qu'il a contribué à fortifier par l'adhésion du socialisme français a qualité pour intervenir dans notre politique intérieure. L'acceptation de la souscription fameuse de la Social-Démocratie allemande pour renflouer les finances de l'*Humanité* (2) n'est que le signe tangible de cette conception. Ne recherchons pas pour le moment dans quelle mesure cela est conciliable avec l'indépendance de la politique nationale. Constatons simplement le fait que Jaurès admettait comme légitime une telle intervention. Cela apparut aussi au Congrès d'Amsterdam où, on le sait, Jaurès et les guesdistes étaient en désaccord sur la participation ministérielle : ce fut la Social-Démocratie allemande qui les départagea. [...]

Complaisances de Jaurès pour l'hervéisme.

Cette ingérence de l'Internationale socialiste dans notre politique intérieure, on ne conteste pas que Jaurès, en toute simplicité et sincérité, la crût conciliable avec les exigences de la patrie, mais il ne devait pas s'étonner qu'elle éveillât des inquiétudes chez des Français d'un patriotisme... disons plus ombrageux. Puis on ne peut oublier l'attitude de Jaurès à l'égard de l'antipatriotisme, de ce qui, entre 1904 et 1912, s'est appelé l'hervéisme. Certes, à l'intérieur de son parti, il le combattait, et les défenseurs de sa mémoire proclament assez haut qu'il fut l'adversaire d'Hervé. Quand ce dernier déclarait que la patrie bourgeoise n'intéressait en rien la classe ouvrière, qu'il était indifférent pour elle d'être dominée par des maîtres allemands ou des maîtres français, que par suite, devant l'invasion, elle n'aurait qu'à se croiser les bras, Jaurès, en effet, protestait :

> Dans la thèse du citoyen Hervé, il y a deux éléments grossièrement contradictoires : l'idée de la résignation passive à l'invasion et l'idée d'une révolution sociale nécessairement active et qui confondrait la patrie et le prolétariat, s'excluent et se détruisent l'une l'autre (3).

---

(1) Sous-titre de l'auteur.
(2) Cf. *Chronique de la Presse*, 1906, pp. 657-658.
(3) Rappoport, p. 80. (Note de l'auteur.)

Tout en déclarant fausses et dangereuses les idées d'Hervé, Jaurès se refuse à l'exclure du parti socialiste. Il appliquait le principe de saint Augustin : *In necessariis unitas, in dubiis libertas*, et le patriotisme n'était pas pour lui au nombre des choses nécessaires. Dans cette Eglise socialiste au dogme sévère, où l'on est si aisément convaincu d'hérésie, l'antipatriotisme et le refus du devoir militaire devant l'ennemi ne sont pas des cas d'excommunication !

La pensée de Jaurès « ruine littéralement la notion du patriotisme ».

[...] Nous savons déjà que Jaurès ne voulait jamais rompre avec les éléments extrémistes. Mais à ces motifs psychologiques il faut joindre une raison doctrinale : l'idée que Jaurès, d'après sa philosophie, se faisait de la patrie et du patriotisme était d'une inconsistance telle qu'elle ne pouvait résister à la contradiction. [...]

Voici une page tout à fait caractéristique à cet égard. [...]

Et quel chauvinisme imbécile et bas ! Le patriotisme consiste à préférer « passionnément la France ». Cela n'est pas vrai. C'est la formule et la doctrine de la barbarie nationaliste ; et les instituteurs qui, à la suite de M. Bocquillon, propageraient cette théorie basse commettraient un crime de lèse-humanité et de lèse-patrie. Misérables patriotes qui, pour aimer et servir la France, ont besoin de la préférer, c'est-à-dire de ravaler les autres peuples, les autres grandes forces morales de l'humanité. La vraie formule du patriotisme, c'est le droit égal de toutes les patries à la liberté et à la justice, c'est le devoir pour tout citoyen d'accroître en sa patrie les forces de liberté et de justice. M. Bocquillon a beau parler en même temps du respect sincère pour les autres nations. S'il y a pour nous, dans tous les cas, un devoir de « préférence raisonnée » à l'égard de notre pays, si nous devons juger les conflits, les différends qui peuvent s'élever entre lui et les autres, non pas selon la raison et le droit, mais selon le coefficient arbitraire de nos préférences systématiques, il n'y a plus de règle de justice internationale, et comme le respect ne peut être fondé que sur la justice, le respect affecté pour les autres pays est illusoire et mensonger ; toute politique d'arbitrage, c'est-à-dire d'impartialité, devient, avec la formule de M. Bocquillon, une ignominieuse comédie. Il était bon que les patriotes définissent enfin leurs conceptions. On sait maintenant ce que signifient pour eux le patriotisme et la patrie : réaction sociale au dedans ; violence hypocrite au dehors. Non, ce n'est pas le bout de l'oreille qui est sorti. C'est toute l'oreille et ce n'est pas celle d'un animal noble.

[...] Dans cette page, où Jaurès s'est appliqué, où il a savamment balancé les antithèses, il nous livre le secret d'une pensée qui ruine littéralement la notion du patriotisme. Quand il dit : « Misérables patriotes qui pour aimer et servir la France ont besoin de la préférer... », on voit tout de suite le sophisme et la confusion. Au vrai, la philosophie morale de Jaurès, fondée sur son panthéisme, contient la négation de l'essence même du patriotisme, lequel, pour emprunter le langage scolastique, n'est rien s'il n'est un *amour de préférence*. Il y a un amour de préférence pour la patrie comme il y en a un pour la famille, et tous deux comportent des devoirs particuliers. Cela n'implique nullement que l'objet de cet amour soit mis au-dessus des lois universelles du monde, de la raison et de la morale : si notre mère a un procès, notre piété filiale ne nous fait pas nécessairement juger que le droit est de son côté ; si nous estimons qu'elle a tort, cette piété ne nous interdit point de le lui dire respectueusement; seulement, ce n'est pas à nous, son fils, à plaid contre elle.

Soumettre les intérêts de son pays à l'arbitrag est une chose : se croire capable d'être cet arbit en est une autre : qui s'imagine le pouvoir ne se pas un juge, mais l'avocat de l'adversaire. Jaur n'échappa pas à ce péril.

Le sophisme mortel de la doctrine jaurésien est donc de nier dans le patriotisme la légitimi de cet amour de préférence et, par suite, de m connaître les devoirs particuliers qui nous incomben envers *notre* patrie ; le culte de *la* patrie en soi, d la patrie métaphysique, est seul compatible av cette philosophie ; en d'autres termes, nous devon honorer et servir également toutes les patries. [...

Fausse doctrine de la juste guerre.

A cette erreur fondamentale sur la notion de patrie et du patriotisme, Jaurès joignait une faus doctrine de la juste guerre. Toute offensive mil taire est, pour lui, injuste. La défensive seule e juste. Pour employer le langage du Palais, le défen deur, d'après cette doctrine, aurait toujours raiso et le demandeur, toujours tort. Le système fameu du bon juge Bridoie de Rabelais, qui tirait ses sen tences aux dés, donnait au moins au bon droit un chance sur deux d'avoir raison. Dans celui de Jaurè le tort est toujours du côté de celui qui attaq matériellement, même s'il a subi un préjudice int lérable qui ne peut être réparé autrement. C'est s ce principe de la défensive à tout prix que so fondées toutes les conceptions militaires de Jaurè

La stratégie d'un peuple est aussi inséparable que s organisation militaire de son régime politique et social Tout autre sera la stratégie d'une politique défensiv tout autre la stratégie d'une politique offensive.

Il n'y a pas de politique offensive et de politiq défensive. Il y a des cas où, sans être attaqué mi tairement, un Etat subit une provocation telle qu est obligé de prendre les armes. Jaurès ne fait pas u distinction aussi élémentaire. Parlant de la conce tration des réserves, il écrit :

La France, plus que l'Allemagne, aurait la possibi morale d'appeler toutes ses réserves ; car, dans l'hypoth où je me suis placé, elle serait incontestablement l'ob d'une agression et les raisons politiques et sociales qui f que l'Allemagne impérialiste hésite à mobiliser ses réser pour les premiers chocs, seraient alors portées au ma mum.

Plus que l'Allemagne, elle en aurait la possibilité st tégique, car *c'est sur le territoire même de la Fra assaillie que se livrerait la bataille*, et il est plus fa à un peuple de concentrer toutes ses réserves sur propre terrain, à condition qu'il ait la clairvoyance le courage de choisir des zones de concentration où pourrait en effet amener à temps toutes ses forces, q n'est facile à l'envahisseur de parer au pays étranger d'improviser toute sa force profonde.

Ce sera le recul des dix kilomètres et aussi retraite de Charleroi. Pour prouver son bon dr il faut se laisser attaquer chez soi. Cela ne sim fiera pas le problème des réparations.

Son impartialité de neutre devient de la partialité contre la France. Rôle dans les affaires marocaines.

[...] L'attitude systématique de Jaurès à l'ég de la politique extérieure de la France était d'un neutre : il affectait de se tenir, comme Rom

lland, « au-dessus de la mêlée », d'oublier sa qua-
; de Français. Et, par une pente psychologique
turelle, cette impartialité devenait de la partialité
ntre la France.

Cet état d'esprit s'est manifesté notamment lors
ses interventions dans les affaires marocaines et
ns la question d'Alsace-Lorraine.

Un article du *Temps*, du 1er mars 1913, que
Paul-Boncour, dans sa plaidoirie, a cité avec
lignation sans le réfuter, définit bien la position
rocaine de Jaurès :

Voilà dix ans qu'en toute affaire il est, contre l'intérêt
tional, l'avocat de l'étranger. Pendant l'effort pénible
lgésiras, il soutient pied à pied la thèse allemande,
seul de son avis en Europe. Ce n'est pas nos adversaires,
is nous, qu'il accuse de duplicité, de spéculation, de
mercantilisme » (*Humanité* des 28 févr. et 1er mars
06). C'est lui pourtant qui, sous le ministère Combes,
ait proclamé le premier notre devoir et notre droit
ntervenir au Maroc.

En 1907 et 1908 il continue ; c'est lui qui empêche la
ance de soutenir Abd-el-Aziz ; c'est lui qui dénonce
autey comme un factieux et d'Amade comme un
assin. Le jour où la France, quelques mois plus tard,
aye de résoudre le problème par un accord avec l'Alle-
gne, M. Jaurès dénonce l'accord comme il a dénoncé
tagonisme : « Les deux bandes de loups soudent leurs
is » (*Humanité* du 9 février 1909)...

En 1911, l'inertie qu'il a imposée aux Gouvernements
ccessifs aboutit au siège de Fez. M. Jaurès traite de
comédiens », de « menteurs », de « machinateurs »,
officiers assiégés. C'est une « intrigue grossière »,
« dessein criminel », un « jeu », une « mystification »
umanité des 24, 26, 27 avril). Survient le conflit avec
spagne : M. Jaurès stigmatise la mauvaise foi fran-
se.

Survient Agadir. Notre pays tend son énergie pour
mer le Maroc à l'Allemagne. M. Jaurès, dès le 3 juillet,
it que c'est au Maroc que l'Allemagne a le droit
btenir des avantages. Douze jours après, au Gouverne-
nt français qui essaye d'éviter les cessions territoriales
Congo, l'*Humanité* réplique : « Il faut céder purement
simplement certains territoires » (17 juillet).

M. Paul-Boncour lisait et s'indignait, mais il ne
utait point. [...]

Rôle dans les affaires d'Alsace-Lorraine.

De longs extraits seraient nécessaires pour donner
e idée complète de la position prise par Jaurès
la question d'Alsace-Lorraine. Mais nous avons
bonne fortune de trouver l'essentiel de sa pensée
umé en ces quatre mots de M. E. d'Estournelles
Constant, cité au procès Villain par la partie
ile : « Ni revanche ni oubli. » Position tout ora-
re, insincère, intenable. M. d'Estournelles, après
oir dit, très exactement, que c'était là la pensée
Gambetta, ajoutait : « L'Alsace nous reviendra
la paix » ; et il déclarait que l'Alsace était pour
rès ce qu'étaient tous les peuples opprimés. Cela
tait pas, on le voit, un amour de préférence. [...]
La position de Jaurès, dans les derniers temps,
celle que Sembat, qui était un esprit net, préco-
e dans *Faites un Roi, sinon faites la paix* : la
nquête de l'Alsace-Lorraine a été un fait de vio-
ce ; mais c'est un fait accompli et, précisément,
ur clore l'ère de la violence et inaugurer le règne
droit, il faut renoncer à détruire ce fait par une
uvelle violence : il faut accepter le *statu quo*,
ser l'éponge sur l'ardoise.

On comprend le recul de Jaurès devant une guerre
, en fait, a fait périr plus d'hommes qu'il n'en
vivait entre les Vosges et le Rhin. Celui qui aurait eu la vision exacte de l'immense tuerie ne se serait pas reconnu le droit de la déclancher, même si elle devait être victorieuse. Mais comment ne pas souligner la faiblesse, la mollesse de cette pensée qui essaye de balancer les choses, de se réfugier dans un rêve idyllique, comme dans un discours de 1911, où Jaurès déclarait que le sort de l'Alsace, comme celui de l'Irlande et de la Pologne, ne pouvait être réglé par la force ; que toutes les espérances de ces peuples ne seraient réalisées que par la transformation démocratique de l'Europe ?

Quand il s'agit de la révolution sociale, Jaurès — quoique évolutionniste de tempérament et bien que, contrairement aux guesdistes et aux blanquistes, il réduise au minimum le rôle de la violence — admet cependant que la force est l'accoucheuse nécessaire de l'histoire. S'il nie dans l'ordre international ce qu'il admet dans l'ordre social, nous avons le droit de dire que sa pensée manque de vigueur, de cohérence, ou même de sincérité, et que la formule balancée « ni revanche ni oubli » aboutit en réalité à consacrer l'oubli.

Attitude de Jaurès devant les menaces de guerre allemandes.

Nous avons jusqu'ici étudié la pensée de Jaurès comme si elle était une dans le temps. Et, certes, il était fort attentif à montrer de la suite dans ses idées, à reprendre, dans les conjonctures les plus diverses, les formules qui attestaient l'unité foncière de ses principes. Mais les applications qu'il en a faites ont été extrêmement variées. A la vérité, il faut distinguer dans sa vie deux époques :

1° La période où il ne croyait pas à la guerre, où il partageait le préjugé vulgaire sur la fin des grands conflits européens ; cela étant admis, la question d'Alsace-Lorraine devait être résolue par l'octroi d'une autonomie plus ou moins complète, comme l'a été par exemple, dans l'Empire britannique, la question du Canada (comme si les conditions des deux pays étaient comparables !) ;

2° Le moment à partir duquel il a senti venir la guerre ; car, à sa façon, il l'a senti aussi violemment, aussi profondément qu'un Daudet, un Maurras ou un Péguy. Ses dernières œuvres témoignent de cette angoisse. Ce fut une véritable révolution dans sa pensée et surtout dans sa sensibilité. A quel moment exact s'est-elle produite ? Nous n'avons pas, sur ce point, trouvé de texte décisif.

[...] Un témoignage de M. Vandervelde va nous aider à préciser l'époque de l'évolution de l'esprit de Jaurès. En 1917, lors de la commémoration de sa mort, M. Vandervelde s'exprimait ainsi, dans son discours du Trocadéro :

Au Congrès d'Amsterdam, Jaurès s'entretint avec des représentants éminents et qualifiés de la Social-Démocratie allemande, et il leur posa cette question, question redoutable : « Que feriez-vous en cas de guerre ? », et la réponse fut : « Nous ferions tout au monde pour maintenir la paix ; mais, si l'Allemagne était en cause, nous serions avec notre pays. »

C'est après cette conversation, M. Aristide Briand s'en souviendra peut-être, que Jaurès dit : « Il est temps pour nous d'étudier les questions militaires », et c'est de ses études, de ses méditations, qui durèrent plusieurs années, que sortit ce livre prophétique *l'Armée nouvelle*, où Jaurès a ainsi défini sa pensée : « Porter au maximum les chances de paix ; mais, si la paix était rompue, si la France était attaquée, porter au maximum les moyens de lutte et les chances de victoire. »

Ce serait donc à la suite du Congrès d'Amsterdam que Jaurès aurait eu la vision de la guerre prochaine et de l'attitude probable du prolétariat allemand.

[...] Notre impression est cependant qu'en 1904 Jaurès ne croyait pas encore à la guerre — Moukden n'est que de l'année suivante, — qu'il n'était pas encore averti du danger. En effet, c'est seulement après le Congrès de Stuttgart de 1908 qu'il donna des marques extérieures de ce renversement de sa pensée. Et, dès lors, son action se résume en un double effort :

1° Eloigner la guerre par une politique de concessions perpétuelles à l'égard de l'Allemagne : c'est ce que M. Vandervelde a appelé « porter au maximum les chances de paix ». Cette tendance s'est constamment affirmée, notamment dans les affaires marocaines, comme nous l'avons déjà vu.

Organiser, en cas de conflit international, la grève simultanée de la mobilisation. *Simultanée,* c'est entendu ; mais à quel péril cette doctrine n'expose-t-elle pas la nation qui observerait scrupuleusement un tel engagement ! Bien mieux, à en croire M. Vandervelde, Jaurès savait, depuis 1904, qu'il ne devait pas être tenu de l'autre côté du Rhin !

2° Comme il doutait du résultat de ces efforts pacifistes, imaginer une forme de préparation à la guerre qui satisfît l'idéologie socialiste :

« Si la France était attaquée, porter au maximum les moyens de lutte et les chances de victoire. » [...]

Jaurès et l'avant-guerre (1)

Jaurès s'efforce de s'assimiler les connaissances militaires. L' « Armée nouvelle ».

[...] Il est [...] incontestable que, lorsque la guerre lui parut menaçante, Jaurès fit un grand effort pour s'assimiler des connaissances militaires auxquelles il ne s'était pas intéressé auparavant. Dans sa déposition au procès Villain, M. Albert Thomas a longuement insisté sur l'importance des travaux de Jaurès dans cet ordre d'idées. Nous ne prétendrons pas en apprécier ici la valeur technique. Nous nous contenterons de voir le fait du dehors, comme un bel exemple de puissance d'assimilation et de souplesse intellectuelle.

L'*Armée nouvelle*, qui renferme de belles pages et des vues curieuses, est portée très haut par les amis de Jaurès ; mais ceux d'entre eux qui ont vraiment lu ce gros volume, soit avant, soit depuis la guerre, paraissent être en nombre extrêmement restreint. [...]

On ne peut s'empêcher d'observer [...] que les théories militaires de Jaurès sont étrangement dominées par une apologie de la défensive systématique. Il admet comme un postulat que les premières batailles se livreront sur le territoire français. C'est ce qui s'est passé en fait ; mais, bien que la guerre ne dût pas être déclarée par la France, nos chefs ne voyaient point là une fatalité stratégique, puisqu'ils avaient conçu un plan d'offensive, par la Lorraine et le Palatinat, dont la réalisation était une question de vitesse dans la mobilisation et la concentration des troupes. En tout cas, personne de sensé ne soutiendra que le second article de la prétendue doctrine de Jaurès — la guerre déclarée, porter au maximum les chances de victoire — s'accorde avec ledit postulat. [...]

M. Albert Thomas a fait gloire à Jaurès de trois choses :

(1) Sous-titre de l'auteur.

1° D'avoir prévu l'invasion par la Belgique. Mai[s] cela avait été déjà prévu par divers écrivains mili[taires], et Léon Daudet l'annonçait lui aussi expres[sément] dans l'*Avant-Guerre ;*

2° D'avoir préconisé les batteries d'artillerie d[e] six pièces, opinion dont l'expérience de la guerr[e] aurait vérifié la justesse ;

3° D'avoir prévu l'emploi des réserves et, étan[t] donné l'importance qu'il attachait à cet élément, d[e] n'avoir pas hésité à se séparer, sur la question de[s] périodes d'instruction, du gros du parti socialiste[,] n'étant suivi que par Thomas lui-même et deux autre[s] de ses amis.

Il prêche cependant la grève de la mobilisation

[...] Sans discuter la justesse et l'originalité d[e] telles de ses conceptions militaires, nous ne pou[]vons oublier qu'au printemps de 1914 il laissai[t] publier par son parti l'affiche fameuse de la « foli[e] des armements », et que — chose plus grave encore — voyant venir la guerre, il prêtait l'autorité de so[n] nom à une campagne dont il ne pouvait plus s[e] dissimuler, depuis le Congrès de Stuttgart, le ter[]rible danger pour la défense française.

Si, en effet, le Congrès de Bâle n'avait été qu'un[e] manifestation oratoire sans plus de signification qu['] n'importe quelle conférence pacifiste de l'époque[,] celui de Stuttgart aurait dû ôter aux socialistes fran[]çais leurs dernières illusions sur l'Allemagne et l'at[]titude de la Social-Démocratie en cas de conflit inter[]national. C'est à Stuttgart que fut posée pour l[a] première fois la question des « réalisations » socia[]listes devant la menace de guerre. Elle ne le fut pa[s] par Jaurès — il n'était pas l'homme de ces initia[]tives, — mais par une motion que présentère[nt] Vaillant, au nom du prolétariat français, et Kei[r] Hardie, au nom du parti travailliste anglais, et qu[i] proposait aux socialistes allemands d'organiser simu[l]tanément, dans les pays en conflit, la grève géné[]rale devant la mobilisation. Bebel, très loyalemen[t] déclara qu'en Allemagne il ne fallait pas compte[r] sur un pareil effort, que les conditions politique[s] et sociales étaient telles que ceux qui oseraient l'en[]treprendre étaient condamnés d'avance au pl[us] lamentable échec. Là-dessus le congrès vota un[e] motion assez anodine, aux termes de laquelle le pr[o]létariat international, devant une menace de guerr[e] s'y opposerait de tout son effort et par les moyen[s] les mieux appropriés. Rien de plus. Ainsi les All[e]mands refusaient de s'engager à une résistance pr[é]cise contre l'agression que pourrait tenter leur Go[u]vernement.

Rentré à Paris, Jaurès rendait compte, le 7 se[p]tembre 1908, du Congrès de Stuttgart au meetin[g] de Tivoli-Vaux-Hall. [...]

Quand un litige commencera, nous dirons aux go[u]vernants : entendez-vous par vos diplomates ; si v[os] diplomates n'y réussissent pas, allez devant les arbitr[es] que vous avez désignés vous-mêmes. Inclinez-vous deva[nt] eux. Pas de guerre ; pas de sang versé ; l'arbitrage [de] l'humanité, l'arbitrage de la raison. Et si vous ne [le] voulez pas, eh bien ! vous êtes un Gouvernement de s[cé]lérats, un Gouvernement de bandits, un Gouverneme[nt] de meurtriers. Et le devoir des prolétaires, c'est de tourn[er] contre vous, c'est de prendre, c'est de garder les fus[ils] que vous leur mettez en mains... (1) [...]

« L'Internationale, affirmait Jaurès, vous dit qu['il] faut retenir le fusil... » L'Internationale avait refu[sé] de le dire, parce que la Social-Démocratie alleman[de]

(1) Rappoport, p. 173. (Note de l'auteur.)

voulait pas prendre un pareil engagement : tel it le sens évident de la motion de Stuttgart.

Peu après, Gustave Hervé, répondant au discours Tivoli-Vaux-Hall, faisait remarquer que chaque uvernement trouverait bien moyen de dire que tait lui qui avait offert l'arbitrage et que c'était itre qui avait refusé. En sorte que le prétendu térium proposé par Jaurès pour rassurer la conence du prolétariat, et permettant l'insurrection itre la mobilisation, ne rimait à rien.

Aux congrès ultérieurs, notamment à Copenhague, parti socialiste allemand se refusa encore, malgré instances réitérées de Jaurès, à prendre un engament plus précis. On ne nie pas que Jaurès fût cère en espérant toujours obtenir cet engagement par là, diminuer dans la mesure de ses moyens chances de guerre. Mais le fait est qu'il ne l'obt pas. Et pourtant il continuait à prêcher la grève vant la mobilisation, comme s'il eût été assuré 'elle dût être simultanée dans les deux pays.

D'autre part — et il ne pouvait l'ignorer, — la ctrine de la grève se répandait en France, *sans te condition de la simultanéité* ; en octobre 1908, congrès de la C. G. T., réuni à Marseille, votait motion ainsi conçue :

onsidérant que les frontières géographiques sont moables au gré du possédant, les travailleurs ne consent que les frontières économiques, séparant les deux sses énumérées, la classe ouvrière et la classe capiste.

e Congrès rappelle la formule de l'Internationale : les ailleurs n'ont pas de patrie.

onsidérant que toute guerre est un attentat contre la se ouvrière, le Congrès déclare qu'il faut au point de international faire l'instruction des travailleurs, afin en cas de guerre entre Puissances les travailleurs rédent à la déclaration de guerre par une déclaration grève révolutionnaire.

En septembre 1912, le Congrès du Havre votait la me motion à l'unanimité moins deux voix. Cela, étons-le, Jaurès ne peut pas l'ignorer, et il inexcusable d'avoir donné l'autorité de son nom une propagande qui risquait de paralyser notre bilisation, alors que, d'après les déclarations ales des socialistes allemands, il savait quelle ait leur impuissance pour susciter dans leur pays grève simultanée ; et que les travaux du profesr Andler démontraient les progrès du pangernisme au sein de la Social-Démocratie. Mais ces vaux n'excitaient chez Jaurès que des protestations lentes, parfois même injurieuses. Eclairé et inmé comme il l'était, comment ne s'est-il pas du compte de la terrible responsabilité qu'il maït ?

Prêcher la grève simultanée, c'était de toute évice risquer la grève unilatérale.

Son attitude à la veille de la guerre.

Nous voici au 15 juillet 1914, dix-sept jours après tentat de Serajevo. Le Congrès socialiste internaal étant convoqué à Vienne pour le 23 août, la ion française de l'Internationale ouvrière se réunit aris, en un congrès préparatoire, à cette date du juillet. Deux motions sont en présence : la mo de la Seine et la motion du Gard. Celle-ci, endue par Compère-Morel, demandait que l'on rît purement et simplement la motion des Con de Stuttgart, de Copenhague et de Bâle : s'opr à la guerre par tous les moyens. La motion de eine, défendue par Vaillant, était celle qu'il avait posée avec Keir-Hardie à Stuttgart, avec des précisions sur la grève révolutionnaire et notamment la grève des industries qui pourraient servir à la guerre.

Le 16, les motions furent renvoyées à la commission. Jaurès avait déjà pris parti pour la motion de la Seine. La commission, de crainte de provoquer des mesures du Gouvernement à l'égard des corporations dont la grève était déclarée particulièrement utile, supprima dans cette motion ce qui avait trait aux industries de guerre, et présenta le texte suivant :

Entre tous les moyens à employer pour prévenir et empêcher la guerre et pour imposer aux Gouvernements le recours à l'arbitrage, le Congrès considère comme particulièrement efficace la grève générale ouvrière, simultanément et internationalement organisée dans les pays intéressés, ainsi que l'agitation et l'action populaire sous les formes les plus actives.

Cette motion, Jaurès la soutint énergiquement le 17 juillet, après avoir prononcé, le matin même, à la Chambre, un discours où, reprenant les accusations portées la veille, au Sénat, par Charles Humbert contre l'Etat-Major, il demandait la nomination d'une commission d'enquête, munie des pouvoirs les plus étendus, pour rechercher les responsabilités de la non-préparation à la guerre ! [...]

Telle fut, de 1907 à 1914, l'obstination de la pensée de Jaurès : il a apporté tous ses efforts, toute son influence, à prêcher l'organisation d'une grève simultanée en cas de mobilisation, alors qu'il était évident qu'elle ne serait pas simultanée. On sait à la suite de quelles circonstances le piège dans lequel cette propagande aurait pu entraîner la France ne joua pas. Il semble que l'Allemagne, dans l'excès de l'infatuation de sa puissance, ait dédaigné de l'utiliser.

Le 26 juillet, Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T., rencontrait à Bruxelles Legien, secrétaire général des socialistes allemands, et lui posait cette question précise : « Mais enfin, la fameuse grève simultanée, est-ce que vous êtes en état de l'organiser, de l'autre côté des Vosges ? » Et Legien lui répondait, franchement et rondement : « Pas le moins du monde. » Jouhaux communiqua immédiatement cette réponse aux milieux socialistes révolutionnaires.

Pendant ce temps, on sait quelles furent les dernières démarches de Jaurès. Le 25, il prononce à Vaise son dernier discours en France (c'était pour soutenir la candidature de M. Marius Moutet à une élection partielle) et il accuse encore sa patrie :

« La politique coloniale de la France, la politique sournoise de la Russie et la violence brutale de l'Autriche ont contribué à créer l'état de choses horrible où nous sommes » ; et il reprend son thème habituel sur l'effort de solidarité que doit tenter le prolétariat européen. Le 28, il part pour Bruxelles, où est convoqué le Bureau permanent de l'Internationale, et, le soir même, prenant la parole au grand meeting du Cercle Royal, il affirme la volonté pacifique du Gouvernement français.

Échec de son plan de grève.
« Fruits empoisonnés » de sa doctrine militaire.

A ce moment, l'Autriche vient d'envoyer à la Serbie l'ultimatum qui va déchaîner la guerre mondiale. Le Bureau international de Bruxelles décide de faire tous ses efforts pour empêcher la catastrophe, et tout d'abord de convoquer à Paris pour le 9 août le Congrès international qui devait se tenir à Vienne le 23. D'arbitrage, il n'en est pas question : il n'est question que de médiation. Les efforts pour la paix

ne prennent pas la forme juridique dont Jaurès avait été jusque-là préoccupé.

Le délégué allemand à Bruxelles, Haase, qui devait quelques heures plus tard voter au Reichstag les crédits de guerre, prononça un discours ardemment pacifiste. Seulement, entre ce discours et le discours de Jaurès, également pacifiste et où il se porte garant de la volonté de paix de notre Gouvernement, il y a le discours de Roubinovitch, socialiste Russe, et Roubinovitch pose cette question précise : « Si l'Autriche attaque la Serbie, la Russie pourra-t-elle laisser écraser celle-ci ? Doit-elle intervenir dans le conflit ? Sinon, quelle force pourra l'en empêcher ? »

A cette question, Jaurès ne répond pas. Tout en reconnaissant qu'il y a agression incontestable de la part de l'Autriche, à laquelle il reproche vivement sa politique cléricale (!) en Bosnie-Herzégovine, il ne se prononce pas sur la question de l'intervention.

Haase dit : « Pas de guerre ! » Roubinovitch insiste : « Il faudrait donc que mon pays, la Russie, ne bouge pas, c'est-à-dire qu'elle laisse les armées austro-hongroises entrer à Belgrade... ? »

La question est du reste admirablement posée par l'ordre du jour adopté et publié deux jours plus tôt par la fraction allemaniste du parti socialiste français, déclarant : Pas de guerre ; mais, avant tout, et même si la guerre devait en résulter, pas d'écrasement des petits peuples.

La pensée de Jaurès demeure sur ce point énigmatique. Il conseille la prudence, les mesures de médiation, les atermoiements ; mais, sur le fond de la question, sur le point de savoir s'il faut laisser l'Autriche écraser la Serbie et l'Allemagne appuyer l'Autriche, pas un mot. A la fin de son discours seulement, cette phrase, qui semble impliquer le neutralisme : « Si l'on fait appel à un traité secret avec la Russie, nous en appellerons au traité public avec l'Humanité ! » Cette phrase devait faire croire à l'Allemagne que, pourvu qu'elle se donnât l'apparence de ne pas diriger son agression contre les Puissances occidentales, le parti socialiste français, inspiré par Jaurès, serait hostile à ce que la France tînt ses engagements envers la Russie ; les partis socialistes anglais et italien seraient également opposés à l'intervention de leurs pays à nos côtés. [...]

Il s'est trouvé que, lors de la mobilisation du 2 août, la propagande pour la grève révolutionnaire est demeurée sans effet et que la doctrine militaire de Jaurès a porté des fruits empoisonnés. L'agression allemande, soulignée par la violation de la neutralité du Luxembourg et de la Belgique, a paru à tous les yeux avec une évidence si éclatante qu'il n'y a même pas eu une ébauche de grève. Toutes les motions que Jaurès avait proposées, et dont la réalisation devait normalement déchaîner la guerre civile devant l'ennemi et nous livrer sans défense à l'envahisseur, sont heureusement demeurées lettre morte.

Au contraire, sa doctrine militaire a eu, en fait, une influence funeste sur notre préparation à la guerre, elle n'a agi que par des parties négatives dangereuses. — Comment ce qu'elle renfermait de positif, de prévoyant, aurait-il servi, puisqu'il continuait à refuser le budget et les crédits militaires ? — La décision du cabinet Viviani, ordonnant le recul des troupes de couverture à dix kilomètres de la frontière, fut inspirée par la doctrine jaurésienne de la défensive à tout prix, et l'impréparation du matériel et des munitions, qui faillit nous perdre, avait été aggravée par la crainte de l'antimilitarisme d'extrême gauche, dont Jaurès, quoi qu'il ait écrit ou rêvé, est toujours resté solidaire par tout refus de voter les crédits.

Jaurès lycéen et catholique.
...normalien et libre-penseur

Mgr BAUDRILLART nous parle du grand tribun qu'il a connu.

De *Paris-Midi* (23. 11. 24), sous ces titres :

Nous traversons la cour sévère de l'Institut cath[olique]. C'est le cadre rituel de l'activité univers[i]taire : un préau, un large espace pierreux, encad[ré] de murs austères dont la vétusté monacale semble pr[o]téger contre les assauts de la rue la vie méditative.

Au loin, un escalier de fer, accolé à un porch[e] nous introduit sous un lourd plafond de pierre. Pu[is] une porte s'ouvre, sur un salon empli de visiteur[s]. Dans le silence de l'attente, nous promenons autou[r] de nous un regard curieux : sobre et pieux décor q[ui] ne parviennent pas à dérider les dorures étincelant[es] d'une cathédrale de Chartres en réduction ; accroch[és] à un mur, l'effigie de Benoît XV et deux tablea[ux] représentant Mazarin à son lit de mort et Richeli[eu] au siège de La Rochelle. Tout y est sobre et réfléch[i] dans cette demeure où les choses et les gens semble[nt] respirer d'un même rythme égal et apaisé.

Quand notre tour arrive d'être reçu, le recteur [de] l'Institut catholique est sur le seuil de son cabine[t] ; sa courte silhouette nerveuse a dépouillé to[ute] onction ; une flamme intelligente et fine habite [le] regard qui nous observe. De temps en temps, d'u[n] geste vif, Mgr Baudrillart repousse le petit cama[il] violet qui, en retombant, gêne le mouvement [de] ses mains. Tandis que ses doigts glissent sur le Chr[ist] qu'il porte en sautoir, il nous écoute avec beauco[up] de bienveillance et de cordialité.

— Des souvenirs sur Jaurès, s'écrie-t-il, mais c'[est] l'heure de déjeuner... Enfin !

Cet « enfin » est le consentement.

— Jaurès et moi, poursuit l'éminent prélat, avo[ns] été camarades au lycée Louis-le-Grand ; Jaurès ét[ait] élève de Sainte-Barbe et moi de l'école Bossuet. No[us] nous sommes rencontrés dans la même classe [de] philosophie et dans la rhétorique préparatoire [à] l'Ecole normale. En ce temps-là, Jaurès était cath[o]lique ; il avait été amené du Collège de Castres [au] lycée Louis-le-Grand par l'inspecteur général D[u]tour, qui était lui-même un catholique ardent et [qui] recrutait dans les collèges de province tous les jeu[nes] gens distingués sur lesquels il croyait pouv[oir] compter pour défendre dans l'Université la ca[use] catholique. Jaurès allait chez lui tous les dimanch[es] et il avait pour lui une affection filiale ; ce ne [fut] qu'au bout d'assez longtemps qu'il osa lui avo[uer] qu'il n'était plus croyant, tant il avait peur d'affli[ger] celui qu'il considérait comme son bienfaiteur.

— N'avez-vous pas retrouvé Jaurès à l'Ecole n[or]male ?

— En effet, nous sommes entrés ensemble [à] l'Ecole normale en 1878 et nous y demeurâmes [de] bons amis. C'est dans ces premières années d'Ec[ole] normale que Jaurès se révéla comme orateur ; [il] fut éblouissant dans la cérémonie de réconciliat[ion] qui termine, à l'Ecole normale, la première sema[ine] consacrée aux brimades des nouveaux. Etant tom[bé] malade pendant cette année d'école, il retourna d[ans] son pays, appelé par le baron Reille, qui voulait [lui] faire défendre sa candidature. Il parla si bien [au] banquet que tous voulurent l'élire député, mais il é[tait] trop jeune et il devait attendre ses vingt-cinq a[ns].

— A l'Ecole, Jaurès se révélait donc déjà com[me] un tribun ?

— Il avait une faculté d'adaptation prodigieuse ; n'était pas rare de l'entendre, au bout de quelques urs, répéter sous forme oratoire une conversation hnique entendue au cours d'une récréation, et n était quelque peu surpris de voir la forme élo-ente et poétique que prenaient les idées les plus nples que l'on avait soi-même exprimées.

— Bergson aussi fut son condisciple et le vôtre ?

— J'allais justement prononcer ce nom, à propos un duel oratoire très curieux qui eut lieu entre rgson et lui. Ernest Desjardins avait imaginé de constituer une plaidoirie de Cicéron. Les deux ocats étaient Jaurès et Bergson, et ce fut quelque ose de singulier que l'opposition de ces deux nres d'éloquence : Bergson incisif et mordant, urès très cicéronien, comme on le connut plus rd. Après ma sortie de l'Ecole normale, je restai ielques années en excellentes relations avec Jaurès, ui était, en outre, l'ami de mon beau-frère, David-uvageot, professeur au collège Stanislas. J'allai ême le voir à Albi, alors qu'il était député de ance modérée, ami du sénateur Barbey, chez qui étais allé avec mon père lors de l'enquête sur les opulations agricoles que mon père faisait dans le épartement du Tarn.

— Et quand Jaurès devint socialiste, quelles furent os relations ?

— Nous nous séparâmes par la force des choses, autant que j'étais moi-même entré dans une Con-régation religieuse. Néanmoins, je dois reconnaître ue Jaurès n'affecta jamais de me fuir et qu'aux oments les plus violents de l'affaire Dreyfus il nt un jour s'installer à côté de moi dans un amway pour s'entretenir amicalement des raisons l'attitude qu'avaient adoptée la plupart des catho-ques en cette circonstance. Nous avons rompu en it lorsque Jaurès a prononcé ses regrettables paroles r « la haine féconde » ; il me sembla vraiment ie les relations, même privées, n'étaient plus pos-bles entre les représentants de deux ordres d'idées différents : la religion de charité et la religion ouvelle qui semblait s'appuyer sur la haine. Je ois d'ailleurs à distance que les paroles que Jaurès ononça alors avaient été plutôt dites dans un traînement verbal qu'elles ne représentaient le nd même de sa pensée. Toujours est-il que nous nous sommes pas revus depuis le jour où nous ous étions rencontrés sur la tombe d'un de nos ciens camarades communs, Henry Michel, profes-ur de Sorbonne, mort en 1904.

Il est une heure ! Mgr Baudrillart nous a si géné-usement ouvert le passé d'une jeunesse qu'il par-gea avec son célèbre condisciple que nous restons nfus. Mais qui sait ! D'avoir remué tant de souve-rs lointains, Mgr Baudrillart a peut-être retrouvé ur celui qu'on honore si pompeusement aujour-hui, un petit peu d'amertume et beaucoup de ndresse.

GEORGES SUAREZ.

RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES
sur Jean Jaurès

L'homme.

Chronique de la Presse [C. P.], 1911, p. 470 : Jaurès ez les Argentins : cent mille francs pour dix conférences *tion*).

Le théoricien socialiste.

Questions Actuelles [Q. A.], t. 23, pp. 290-309 : Inter-lation sur le socialisme et l'anarchie (Ch., 30. 4. 1894) ; *Q. A.*, t. 29, pp. 260-278 : Discours sur la politique d'Alexandre Ribot et le programme socialiste (Ch., 29. 6. 1895) ; — *Q. A.*, t. 43, pp. 137-141 : Consultation politique sur le programme socialiste et les élections de 1898 (*Revue de Paris*, 1. 4. 98) ; — *Q. A.*, t. 75, pp. 262-274, 279-286 : Discours au Congrès socialiste international d'Amsterdam (19. 8. 1904) ; — *Q. A.*, t. 80, pp. 248-251 ; Conférence sur la paix et le socialisme (*Vorwaerts* et *Humanité*, 9. 7. 1905) ; — *Ibid.*, pp. 261-264 : Appréciation de cette conférence, par GEORGES CLEMENCEAU (*Aurore*, 10. 7. 05) ; — *Ibid.*, p. 264 : Dépêche du prince DE BULOW au prince Radolin, amb. à Paris, sur les motifs d'interdiction de cette conférence ; — *Q. A.*, t. 88, pp. 172-177 : Critique de son programme socialiste (*Sozialistische Monatshefte*, 1. 8. 1906) ; — *Q. A.*, t. 116, pp. 21-29 : Son rôle dans le développement des partis socialistes en France (HENRI CAUVIÈRE, *Annales de la J. C.*) ; — *Q. A.*, t. 69, pp. 60-62 : La défense d'Alexandre Millerand au Congrès socialiste de Bordeaux (1903) ; — *Ch. P.*, 1913, pp. 435-436 : Duel oratoire Barthou-Jaurès à propos de la C. G. T. (*Lanterne* ; abbé A. DOSSAT, *Croix*) ; — *Q. A.*, t. 33, pp. 147-156 ; t. 34, pp. 332-347 ; t. 39, pp. 221-222 : Procès Rességuier, administrateur de la Société des verriers de Carmaux, contre Jaurès : Textes du jugement du Trib. et de l'arrêt de la Cour de Toulouse (16. 3. 1896, 20. 7. 1896), arrêt de C. de cassation (Ch. Req.) (29. 6. 1897) ; — *Ch. P.*, 1905, p. 219 : Les « salariés » de M. Jaurès (MAURICE SPRONCK, *Liberté*) ; — *Ch. P.*, 1908 : Après les émeutes de Draveil : « Un homme embêté » (L. DAUDET, *Action Française*) ; — *Ch. P.*, 1910, p. 698 : A propos de la grève des cheminots : « Ajournement et lâcheté » (PAUL MATHIEX, *Patrie*) ; — *Ch. P.*, 1910, p. 737 : Ses souscriptions en faveur des cheminots révoqués tenues pour peu philanthropiques par l'*Action* (*Action*, *Humanité*) ; — *Q. A.*, t. 109, pp. 138, 146-149 : Sur la grève des cheminots et le nouveau ministère Briand (Ch., 22. 10. 1910) ; — *Q. A.*, t. 34, pp. 102-103 : Son éloge par ALEXANDRE MILLERAND : « poète du socialisme » (discours de Saint-Mandé, 30. 5. 1896).

Le journaliste.

Q. A., t. 43, pp. 310-311 : Sur la responsabilité de la presse (Réponse à une enquête de la *Revue Bleue*, 4. 12. 1897) ; — *Ch. P.*, 1905, p. 702 : Un article de M. Jaurès de 2 500 lignes (*Liberté*).

Directeur de l' « Humanité ».

Ch. P., 1909, pp. 565-570 : Les dessous de son départ de la *Petite République* (*Démocratie*) ; — *Ch. P.*, 1904, p. 187 : Le futur journal de M. Jaurès (*République française*) ; — *Ibid.*, p. 249 : En quittant la *Petite République*, il case un de ses principaux collaborateurs (*Cri de Paris*) ; — *Ibid.*, pp. 246-247 : Article programme de l'*Humanité* (18. 4. 1904) ; — *Ch. P.*, 1904, p. 360 ; 1910, pp. 830-832 : Ses commanditaires (*Cote de la Presse* ; DELAISI, *Guerre sociale*) ; — *Ch. P.*, 1905, pp. 692 : Difficultés financières du journal : appel aux lecteurs de l'*Humanité* ; — *Ch. P.*, 1906, pp. 623-625 : Crise de l'*Humanité* (JEAN JAURÈS, *Humanité* ; LOUIS LATAPIE, *Liberté* ; H. ROCHEFORT, *Intransigeant*) ; pp. 655-658 (Conférence de JAURÈS au manège Saint-Paul ; offre de concours de M. BEBEL au nom du Comité directeur du parti socialiste allemand ; acceptation de la Commission administrative du parti soc. fr.) ; pp. 760-761 (Nouvel appel de JAURÈS, *Humanité*) ; pp. 834-835, 848 : La Comédie-Française au secours de l'*Humanité* (JUDET, *Eclair* ; lettre d'URBAIN GOHIER, *Autorité*) ; pp. 846-848 (GUSTAVE TÉRY, *Œuvre*) ; — *Ch. P.*, 1907, pp. 8-9 : Nouvel appel (*Humanité*, 1. 1. 1907) ; — *Ibid.*, p. 585 : Situation de l'*Humanité* en 1906 et 1907 (*Humanité*) ; — *Ch. P.*, 1908, pp. 448-449 : Situation en 1908 (*Humanité*) ; — *Ch. P.*, 1910, pp. 82-83 : L'*Humanité* aura-t-elle six pages ? (*Humanité*, 27. 12. 1909) ; — *Ch. P.*, 1910, p. 755 : Ses locaux (URBAIN GOHIER, *Œuvre*) ; — *Ch. P.*, 1912, pp. 107-109, 192, 575-576 : Nouvelles difficultés et concurrence de la *Bataille Syndicaliste* (GEORGES HOOG, *Bull. mens. de la « Démocratie »* ; LEROY-DEBASAN, *Démocratie*) ; — *Ch. P.*, 1912, pp. 380-381 : L'*Humanité* va paraître à six pages (COMPÈRE-MOREL, JEAN JAURÈS, *Humanité*) ; — *Ch. P.*, 1913, pp. 654-656 : Bilan désastreux de l'*Humanité* à six pages (ROBERT DE JOUVENEL, *Œuvre*) ; — *Ch. P.*, 1913, pp. 775-776 : Conflit avec la *Lutte de classe* (ROBERT DE JOUVENEL, *Œuvre*).

Jaurès et les Juifs.

Ch. P., 1904, p. 360 ; 1906, p. 658 ; 1900, pp. 830-832 : Participation financière à la fondation du journal (*Cote de la Presse* ; EMILE CAHEN, *Archives israélites* ; DELAISI, *Guerre sociale*) ; — *Ch. P.*, 1910, p. 698-699 : Silence sur les Rothschild (ALBERT MONNIOT, *Libre Parole* ; G. HERVÉ, *Guerre sociale* ; *Archives israélites*) ; — *Ch. P.*, 1910, pp. 827-828 : M. Jaurès menace-t-il sérieusement les « grands Juifs » ? (JUDET, *Eclair*).

Politique intérieure.

Q. A., t. 41, p. 38 : Son appréciation sur le parti radical (cité par WALDECK-ROUSSEAU, discours de Reims, 24. 10. 1897) ; — *Q. A.*, t. 43, pp. 58 : Déclarations en faveur d'une République conservatrice (1889) (cité par M. MÉLINE, prés. Cons., Chambre, 12. 3. 1898) ; — *Q. A.*, t. 64, pp. 131-139, 168-171 : Discours sur la politique d'Emile Combes (Ch. 12. 6. 1902) ; — *Q. A.*, t. 87, pp. 58-66, 146-153, 254-255 : Discours sur la politique du ministère Sarrien (Ch., 12, 14 et 18. 6. 1906) ; — *Q. A.*, t. 114, pp. 239-240 : Sur l'élection de M. Poincaré à la présidence de la République (*Humanité*, 18. 1. 1913) ; — *Q. A.*, t. 114, p. 138 : Sur le programme du cabinet Briand (Ch., 24. 1. 1913) ; — *Q. A.*, t. 111, pp. 83-88 : Discours sur le programme du cabinet Caillaux concernant les cheminots et la réforme électorale (Ch., 30. 6. 1911) ; — *Q. A.*, t. 110 : pp. 471-472 : Son amendement sur la répartition des sièges dans le système de la représentation proportionnelle (Extrait du rapport ARTHUR GROUSSIER, Ch., 1911) ; — *Q. A.*, t. 96, pp. 61-63 : Sur Emile Zola et son œuvre (Ch., 19. 3. 1908) ; — *Q. A.*, t. 116, pp. 439-441, 497-505, 548-553, 577-595, 629-640 : Discours sur la remise de l'affaire Rochette et le rapport Victor Fabre demandant une reprise des travaux de la Commission d'enquête ; conclusions de la Commission présidée par Jaurès et discussion de ces conclusions (Ch., 17 mars, 2 et 3 avr. 1914).

Politique extérieure.

Q. A., t. 67, pp. 112-120 : Discours sur les alliances européennes et l'internationalisme (Ch., 23. 1. 1903) ; — *Q. A.*, t. 112, pp. 106-110 : Discours sur l'accord franco-allemand du 4 nov. 1911 concernant le Maroc et le Congo (Ch., 19 et 20 déc. 1911) ; — *Q. A.*, t. 114, pp. 216, 218 : Son action contre la guerre à Berlin et à Bâle (1912) (J. BOURDEAU, *Rev. pol. et parl.*) ; — *Ch. P.*, 1912, pp. 174-175 : Son attitude vis-à-vis de la politique marocaine (A. TARDIEU, *Temps*) ; — *Ch. P.*, 1910, pp. 483-484 : L'*Humanité* approuve l'attentat contre M. Maura (MARIO ANTONIO, *Humanité*) ; — *Q. A.*, t. 36, p. 138 : Rejet de son ordre du jour sur la question des massacres d'Arménie (Ch., 3. 11. 1896).

Questions religieuses.

Q. A., t. 52, p. 38 : Son athéisme (lettre d'ALBERT DE MUN à Waldeck-Rousseau, *Correspondant*, 25. 12. 1899) ; — *Ch. P.*, 1903, pp. 501-503 : La Papauté (article de JEAN JAURÈS, *Petite République*, 11. 7. 03) ; — *Q. A.*, t. 96, p. 35 : Sur le décret *Lamentabili* (*Humanité*, 23. 7. 1907) ; — *Q. A.*, t. 114, pp. 171, 176, 184 : Opposition entre les principes chrétiens et les principes de 1789 (cité par l'abbé XAVIER MOISANT, *Etudes*) ; — *Q. A.*, t. 91, p. 66 : Sur la nomination d'une Commission parlementaire pour la saisie des papiers et l'expulsion de Mgr Montagnini (Ch., 20. 3. 1907) ; — *Ch. P.*, 1912, p. 622 : Silence absolu de l'*Humanité* sur le Congrès eucharistique de Vienne ; — *Q. A.*, t. 79, pp. 24-26, 126-135, 140-143, 338-349 ; t. 80, pp. 37-38 ; t. 89, pp. 146-161 : Interventions dans la discussion de la loi du 9 déc. 1905 ; — t. 90, pp. 176-177, 178-179, 183-184, 187 : Interventions lors de la discussion de la loi sur les réunions publiques.

Jaurès et l'armée.

Q. A., t. 42, pp. 143-147 : Interpellation sur la reprise de l'affaire Dreyfus (22. 1. 1898) ; t. 68, pp. 130-142 : Discours sur la revision du procès Dreyfus (Ch., 6. 4. 1903) ; — *Q. A.*, t. 76, pp. 88-91, 113 : Discours et incident avec M. Millerand, dans l'affaire des « fiches » (Ch., 4. 11. 04) ; — *Q. A.*, t. 114, p. 713 : Sur le contre-projet Vaillant au service de trois ans (Rapport HENRY PATÉ, Ch., 14. 5. 1913) ; — *Ibid.*, pp. 717-718 : Réponse à M. Georges Leygues au sujet du service de trois ans (Rapport HENRY PATÉ) ; — *Ch. P.*, 1912, p. 782 : Démentis infligés à ses méthodes militaires par la guerre des Balkans (FLAMBEAU, *Croix*) ; — *Ch. P.*, 1913, pp. 342-344 : Responsabilité dans les mutineries militaires (HENRI BAZIRE, *Libre Parole* ; CHARLES MAURRAS, *Action Française*) ; — *Q. A.*, t. 88, pp. 286-288 : Son antimilitarisme et le militarisme de Bebel (*Temps*, 2. 10. 06) ; — *Q. A.*, t. 115, p. 234 : Déclarations antimilitaristes (Discours, sept. 1907, cité par ANDRÉ TARDIEU, *Rev. des Deux Mondes*).

Questions sociales et économiques.

Q. A., t. 22, pp. 168-173 : Discours sur la conversion de la rente d'Etat (Ch. 16. 1. 1894) ; — *Q. A.*, t. 3[illegible], pp. 98-108 : Discours sur l'impôt sur le revenu (Ch., 2[illegible] 3. 1896) ; — *Q. A.*, t. 39, p. 170 : Amendement sur les banques agricoles (Ch., 17. 6. 1897) ; — *Q. A.*, t. 3[illegible], pp. 295-300 : Discours sur la crise agricole (Ch., 1[illegible], 26 juin et 3 juill. 1897) ; — *Q. A.*, t. 56, p. 34 : Sa théorie sur les habitations populaires (EUGÈNE ROSTAND, rapport au Congrès intern. des hab. à bon marché, 1900) ; — *Q. A.*, t. 59, pp. 366-368 : Proposition de loi sur les retraites ouvrières (4. 11. 1897) ; — *Q. A.*, t. 52, pp. 15[illegible]-159 : Sentence d'arbitrage rendue lors de la grève des mineurs de la Loire (6. 1. 1900).

Questions d'enseignement.

Q. A., t. 27, pp. 340-349 : Discours sur l'enseignement socialiste et les Universités (Ch., févr. 1895) ; — *Q. A.*, t. 38, pp. 110-112 : Lettre sur la crise de l'Université (*Revue Bleue*, 13. 4. 1897) ; — *Q. A.*, t. 62, p. 24[illegible] ; t. 68, pp. 53-54 : Déclarations en faveur de la liberté d'enseignement (Ch., 1892, 21. 6. 1894) ; — *Q. A.*, t. 7[illegible], pp. 200-201 : Ses opinions successives sur la liberté d'enseignement, d'après GEORGES CLEMENCEAU (Sénat, 17. 1[illegible] 1903) ; — *Q. A.*, t. 73, pp. 24-27 : Discours sur le projet de loi Emile Combes portant suppression totale de l'enseignement congréganiste (Ch., 3. 3. 1904) ; — *Q. A.*, t. 102, pp. 15-16, 19 : La morale socialiste (*Revue de l'Enseignement primaire*, cité par F. GIBON, *Rev. pr. d'Apologétique*, 1. 5. 1909) ; — *Q. A.*, t. 105, p. 23[illegible] : Appréciation sur les instituteurs laïques (Ch., mai 1907) ; — *Q. A.*, t. 105, p. 235 : Son opinion sur le monopole de l'enseignement (Ch., 1907) ; — *Q. A.*, t. 106, pp. 5[illegible]-58 : Résumé de son interpellation sur la question scolaire (Ch., 21 et 23. 1. 1910) ; — *Q. A.*, t. 110, pp. 628-62[illegible] : Sur les résultats de l'enseignement moderne (Ch., 1896) ; — *Q. A.*, t. 115, p. 119 : Sur l'impossibilité de la neutralité scolaire (*Rev. Ens. prim. et Prim. sup.*, 11. 1[illegible] 1908).

LE COMMUNISME EN ACTION

Organisation et propagande à l'usine

INSTRUCTIONS CONFIDENTIELLES DU PARTI COMMUNIS[TE]

La presse a fait grand bruit ces temps derni[ers] autour d'un document que la Direction du Pa[rti] communiste français aurait adressé à ses adhéren[ts] à la date du 22 novembre 1924. Ce documen[t] que les journaux ont désigné sous le nom [de] « Circulaire confidentielle n° 128 », contient, s[ur] la nouvelle organisation communiste, constit[uée] sur la base des « cellules », des renseignements [du] plus haut intérêt. On y trouve aussi toute [une] série de recommandations variées, pittoresques [et] fort habiles sur l'art de mener la propagande [en] vue de la préparation à la bataille révolutionnai[re].

L'organe officiel du communisme, en Fra[nce]

umanité (1), *a nié l'authenticité de cette circu-e, qu'elle qualifie de « faux politico-policier », lle met les journaux qui l'ont reproduite au d'en publier une photographie et d' « indiquer s sources ». Le document en cause est, en tout dans la manière communiste.*

l'heure où le Gouvernement français ferme yeux au péril d'extrême gauche et semble vou-réserver ses rigueurs aux seuls catholiques, st intéressant de voir de quelle manière un ti s'organise en vue de renverser par la violence institutions politiques que les catholiques ont jours traitées avec respect, les institutions iales dont ils restent les meilleurs soutiens.

e texte que nous publions est tiré du journal venir (*30 nov., 1er et 2 déc. 1924*) (2). « *Il ne, dit ce journal, de la Commission inter-dicale de l'Industrie textile de Roubaix-Tour-ng, et nous n'avons eu que la peine de le prendre is le numéro de novembre de la* Revue men-lle des Industries métallurgiques et minières. »

Le 22 novembre 1924 (3).

CELLULES D'ENTREPRISES (4)

« cellule », base de la nouvelle organisation du Parti.

ous ce vocable : « les Cellules d'entreprises », entend : les cellules d'usines et d'ateliers ; les lules de fosses (mines) ; les cellules de gares et de ôts (chemins de fer) ; les cellules de chantiers ; cellules de fermes ; les cellules « d'employés de ison » (chauffeurs d'autos, femmes de chambre, ets de chambre, etc.) ; de police (en tenue et de reté, et spécialement des brigades mondaines), etc. e cinquième Congrès mondial communiste a dé-é la transformation du Parti et des syndicats sur base des cellules d'entreprises (5). C'est donc sur le lieu de travail que se font les inscriptions, que se perçoivent les cotisations, et que se donnent les mots d'ordre.

---

1) *Humanité*, 9, 10, 11 déc. 1924.

2) La *Victoire* (5, 6 et 7. 12. 24) et le *Quotidien* (7. 12. l'ont également reproduit *in extenso*, avec deux va-tes. Ces variantes, à l'encontre de ce que prétend *manité* (10. 12. 24), sont de trop minime importance r altérer le sens général du document, et elles sont en cas insuffisantes à elles seules pour en démontrer le ctère apocryphe. Nous signalerons ces variantes au sage.

3) Cette date figure dans le seul texte du *Quotidien*. tes les notes sont de la *D. C.*)

4) Les sous-titres ont été ajoutés par la *D. C.*

5) Dans un article intitulé « La bolchévisation du Parti fera par ses cellules d'usine », l'*Humanité* du 30. 11. 24 firmait par anticipation les révélations contenues dans circulaire que nous reproduisons : « Lors des 3e et Congrès [mondiaux], l'Internationale avait déjà demandé es Partis de changer leur base ancienne, héritage de la ial-démocratie, de la transformer et de la conformer conditions et aux objectifs de son action, en s'orga-nt solidement au sein des usines.

Mais le Parti français, luttant contre toutes les dévia-s, n'accomplissait pas entièrement les décisions des grès antérieurs, le mouvement des cellules n'était qu'à at embryonnaire dans la Fédération de la Seine, onnu dans le reste du Parti.

Aussi, au 5e Congrès, Zinoviev disait-il que l'on ne vait prendre au sérieux le maigre résultat obtenu.

En ce qui regarde la question d'organisation, disait-il, e moment me semble arrivé de poser sérieusement et e résoudre la question de l'organisation de nos Partis » sur la base des cellules d'entreprises ! Cependant, nous » devons expliquer aux ouvriers, ajoutait-il, que le Parti » doit à tout prix être fondé sur une base industrielle. » Nous devons le reconstruire d'après le principe du lieu » de travail, afin de ne plus avoir à revenir sur cette » question au 6e Congrès. »

» Le Congrès adoptait la thèse de la réorganisation du Parti sur la base des cellules d'entreprises et la résolution particulière au Parti français, fixant la réalisation au 1er janvier 1925. Ces thèses et résolutions, tous nos cama-rades les connaissent, elles ont paru dans l'*Humanité* du 13 juillet et 4 août. »

Depuis juillet, le Parti a tout mis en œuvre pour appli-quer les résolutions du 5e Congrès : « Pendant et après le 5e Congrès, dans la presse du Parti, une campagne fut menée pour la vulgarisation de la transformation sur la base des cellules. Sous l'impulsion du nouveau Bureau Politique homogène, travaillant collectivement pour l'appli-cation des décisions du 5e Congrès mondial, l'idée faisait son chemin.

» Les cellules se sont créées, l'initiative de cette création était prise simultanément par les fédérations, les sections et les membres du Parti. Les échanges des expériences hâtaient la transformation demandée par l'Internationale. »

La presse bourgeoise, les capitalistes ont compris « qu'en s'organisant sur la base des cellules le Parti, délaissant les vieilles formules, devient de plus en plus révolutionnaire, qu'il se soustrait au sentimentalisme petit-bourgeois et qu'*il se prépare à l'action décisive...* »

Voyons maintenant le travail accompli dans la région parisienne en vue de mettre sur pied la nouvelle organi-sation, et les résultats qui ont suivi. C'est encore à l'*Humanité* du 30. 11. 24 que nous emprunterons nos exemples : « La Fédération de la région parisienne est la plus avancée dans sa réorganisation. Voici plus d'un an que ses premières cellules ont été constituées. Les cama-rades les composant étaient ainsi en contact direct avec les masses laborieuses. Celles-ci ont appris à connaître ce qu'est le Parti communiste.

» Aussi le 9 novembre le meeting organisé par le Comité d'action à Luna-Park rassemblait plus de 20 000 ouvriers.

» Dimanche, à la manifestation organisée par le Gou-vernement du Bloc des gauches, la démonstration fut plus décisive encore. Le cartel des gauches avait pensé que cette manifestation serait sa propre apothéose. L'impression dominante de la journée, les journaux réactionnaires le reconnaissent avec effroi, est que les communistes ont fait la preuve qu'ils pouvaient mobiliser les forces ouvrières.

» Plus de 100 000 prolétaires ont participé à cette mani-festation derrière le Comité d'action. Et les esprits, comme disent les *Débats*, ont été frappés non pas de la grandeur du cartel des gauches, mais de l'organisation de la révo-lution communiste.

» La préparation méthodique faite en profondeur depuis un an, le travail de nos cellules d'entreprises et nos réunions d'usines ont amené ces résultats. Ils sont con-cluants. »

D'un peu partout, d'ailleurs, on signale l'action des fameuses « cellules » et des « Rayons ». La *Liberté* (15. 12. 24) a publié notamment quelques-uns des propos « qui ont été tenus il y a quelques jours au cours d'une conférence organisée par le « 27e Rayon » dans le sous-sol du théâtre municipal de Villeneuve-Saint-Georges : «... Le » moment est venu de passer des paroles aux actes. D'ici » peu, l'heure de la délivrance sonnera. Ce jour-là, qui » est très prochain, il n'y aura pas parmi vous une seule » défection. Vous obéirez aveuglément à vos chefs. Toutes » les dispositions sont prises pour profiter de l'élément de » surprise. Vous-mêmes ne serez prévenus qu'à la der-» nière minute pour qu'aucune indiscrétion ne puisse se » produire. Il vous sera ordonné de vous trouver à une » heure et à un endroit que l'on vous désignera. La » moindre hésitation pourrait causer l'échec du mouve-» ment...

» Dans toute la France existe un plan de sabotage » méthodique, qui annihilera en quelques heures les pré-

Dès que quelques ouvriers communistes d'une même entreprise se connaissent, ils doivent constituer leur cellule, en en avisant la section ou la fédération, qui, pour un certain temps encore, continueront à servir d'agents de liaison.

C'est la section qui, une fois quelques cellules constituées, organisera le « rayon » ; le secrétaire du « rayon » sera en contact avec le « centre » ; le centre est en relations directes avec le Bureau politique du parti siégeant à Paris et avec la Commission administrative de la Confédération Générale du Travail Unitaire (C. G. T. U.).

Rôle et action.

La cellule d'entreprise est mise en garde contre l'erreur qui consisterait à se considérer comme un simple organisme corporatif. La cellule d'entreprise n'a pas seulement à s'intéresser aux revendications particulières des ouvriers de l'entreprise, elle doit assumer toutes les fonctions d'une organisation de base du parti : vie intérieure (éducation, discussions, élaboration de la tactique), et participation la plus effective à la propagande et à l'agitation générale du parti communiste.

Le remaniement du parti sur la base des cellules lui permet d'abord d'entretenir une liaison réelle, intime, durable, avec les ouvriers. Il lui permet d'être toujours au courant des besoins et des dispositions de la classe ouvrière et de réagir sur elle ; il lui permet de l'influencer continuellement, et de la diriger efficacement en organisant la lutte révolutionnaire contre le patron, le fascisme et l'Etat capitaliste, pour conquérir le pouvoir. Et, ce qui est d'une importance tout à fait particulière pour le parti communiste, il permet de combattre réellement pour obtenir le contrôle sur la production et arriver, après la conquête du pouvoir, à dominer la production en atelier. « Chaque usine sera la citadelle du parti communiste », tel est le mot d'ordre de Lénine (1).

» cautions officielles et empêchera l'intervention des renforts qu'on voudrait nous opposer.

» Il est plus que jamais urgent d'agir. Les organisations fascistes se développent et s'organisent. A l'heure actuelle, elles ne peuvent encore jouer un rôle actif. Qui sait s'il en sera de même dans quelques mois ?...

» Camarades, la veillée d'armes est commencée. Il faut vous tenir prêts à répondre au premier appel. L'action est imminente ; elle sera dure, n'en doutez pas, mais il faut vous dire que plus elle sera vigoureuse, plus elle sera rapide... »

On écrit par ailleurs à l'*Action Française* (3. 12. 24) : « Et Levallois ? Voici ce qu'on peut lire au compte rendu analytique de la séance [du Conseil municipal] du 14 novembre, affiché ici :

« Commission plénière du 14 octobre 1924.

» M. Labarrère donne lecture de son rapport :

» Le Conseil... accorde à la Société le « Rayon des Cellules » l'autorisation d'installer une permanence dans le local attenant à l'hôtel des Postes... »

» Qu'est-ce donc que le « Rayon des Cellules » ? N'est-ce pas une organisation dans le genre de celles qui fonctionnent à Bobigny ?

» Ici l'on est très discret, personne ne sait rien. En tout cas, à part les initiés et ceux qui ont pris la peine de lire le compte rendu de la séance du Conseil municipal, les Levalloisiens ignorent ce « Rayon » qui, à un moment donné, pourrait leur réserver des surprises.

» Les bâtiments de la commune, l'argent de la commune sont mis à la disposition de Moscou. Bientôt, les habitants, avec leurs biens meubles et immeubles, seront soumis au même sceptre si l'enquête d'abord, la résistance ensuite ne sont pas organisées sans retard. »

(1) Cette dernière phrase, à partir de « chaque usine », est omise dans le texte publié par la *Victoire*.

Mesures de prudence à observer vis-à-vis du patr[...]

Pour éviter la répression dans les usines où l'i[...]fluence du parti est encore faible, les cellules int[...]ressées ne publieront pas les noms de leurs membr[...] et travailleront avec la prudence nécessaire.

L'expérience du début de la constitution a d[...] montré que les patrons étaient attentifs aux pr[...]mières manifestations d'activité. Certaines cellul[...] assez rares cependant, ont, par leur imprudenc[...] permis le licenciement de plusieurs de leurs mem[...]bres. Ce danger est facilement évitable si les memb[...] des cellules d'usines agissent de telle sorte que l[...] patrons, tout en se rendant compte qu'il existe un[...] cellule au sein de leur usine, ignorent les camarad[...] qui la composent.

Il est certain que lorsque l'influence de la ce[...]lule aura grandi au sein de l'usine, les mesures [...] prudence envisagées au début deviendront sup[...]flues. A ce moment-là, les membres des cellul[...] pourront travailler plus ouvertement, car les em[...]ployeurs ne pourront les chasser de l'usine sans pr[...]voquer le soulèvement de tous les ouvriers.

Un communiste doit rester dans la même usi[...] aussi longtemps que possible. Il ne doit la quitt[...] que lorsque le patron le congédie. En partant, [...] contribue à désagréger la cellule, celle-ci dispar[...] même quelquefois faute d'éléments pour la co[...]poser.

Or, un communiste peut-il, de gaieté de cœu[...] démolir l'organisation de son parti ? D'autre pa[...] en quittant aussi facilement l'usine où ils travaille[...] les camarades n'ont pas la possibilité d'entrer [...] contact avec les ouvriers, à plus forte raison [...] gagner leur confiance.

Le devoir des membres du parti communiste, c'[...] de rester aussi longtemps que possible dans la mê[...] usine, afin que tous les ouvriers les connaissent [...] sachent que ce sont de bons camarades, qu'ils so[...] au premier rang dans la lutte, qu'ils font les pl[...] grands sacrifices pour la classe ouvrière, et qu'[...] consacrent tous leurs instants à ce mouvement.

Un attribut de la cellule : surveiller l'activité communiste des camarades

L'impossibilité pour le parti de contrôler l'a[...]tivité communiste de ses membres cesse avec [...] réorganisation sur la base des cellules. Si les sectio[...] ne sont pas outillées pour ce contrôle, les camara[...] travaillant souvent loin de leur domicile, il n'en se[...] pas de même pour la cellule d'usine. Il sera fac[...] à celle-ci de voir si un membre du parti fait s[...] devoir ou non, s'il est un véritable communiste, [...] un communiste d'occasion. Tel qui, dans la sectio[...] se gargarisait d'un verbalisme révolutionnaire et [...] conduisait à l'usine comme un pâle réformiste, s[...] obligé de mettre ses actes en rapport avec les dir[...]tives du parti, ou bien de le quitter.

Moyens de propagande : tracts, papillons et feuilles volantes.

La propagande dans l'usine doit être menée a[...] vigueur, mais avec prudence, afin de ne pas of[...] le flanc à la répression patronale. Avec un peu d'i[...]tiative, la propagande peut se faire sans le moin[...] danger.

Lorsqu'on ne peut, c'est le cas le plus génér[...] faire ouvertement la propagande dans l'usine, [...] peut la faire par tracts ou papillons, qu'il est fa[...] de distribuer et de coller. Il y a lieu de recomman[...] à ce sujet les appels et les faits divers commen[...] les échos des sales boîtes, etc., qui paraissent d[...]

presse communiste. Découpés et collés aux bons roits de l'usine, ils constituent un matériel excelt de diffusion du communisme.

Iais le meilleur moyen de propagande est, à coup , le journal d'usine. Les cellules qui déjà éditent ulièrement leur journal peuvent certifier qu'il ond vraiment à une nécessité et que son succès grand et profitable pour le parti. On y relate cploitation des ouvriers de l'usine, la brutalité des itremaîtres, les vexations et l'arrogance du ron, etc. (1).

Le journal est une feuille volante qui jette sans continuer dans les masses le mot d'ordre et les ectives du parti communiste. Dans ce but, il est cessaire d'atteindre la plus grande simplicité pour idre accessible à tous les travailleurs l'essentiel la doctrine communiste. Pour les petites entreises, le journal est polycopié ; avec une pâte et e encre qui coûtent peu cher, on peut tirer pluurs dizaines, voire une centaine d'exemplaires. ns les plus fortes usines, le journal est tiré sur rotary et on peut en faire des centaines.

TACTIQUE A SUIVRE

Les membres du parti communiste n'oublieront s que la stratégie appartient au bureau politique, ii donnera ses ordres en temps utile par ses délééś.

La tactique appartient au centre local pour ce i concerne ce centre. La tactique ne doit pas être diquée d'autorité par le centre ; elle doit être scutée par le rayon et par les cellules. Le bureau litique, par les centres locaux, sera avisé de la ctique adoptée ; elle ne devra pas être immuable ; souplesse permettra d'adopter les changements diqués par le bureau politique ou par les événeents immédiats.

Auprès des ouvriers.

La cellule dira que c'est de sa constitution et de force que dépendent les améliorations aux salaires ns recourir à la grève. Par contre, en d'autres constances, ou devant d'autres éléments, la celle dira que c'est de sa constitution et de sa force e dépend la bonne préparation de la grève et sa ıssite.

Auprès des femmes.

Aux femmes, on expliquera le principe : « A travail al, salaire égal. » Elles ne le comprennent pas. i bon moyen d'agitation sera de démontrer aux mmes faisant le même travail que les hommes, is sur d'autres machines ou à l'aide d'autres prolés techniques, que, le même produit étant obtenu, même salaire doit être exigé.

La maternité, lorsqu'elle est volontaire, doit être otégée. En régime de dictature du prolétariat, ıte femme enceinte aura des rentes qui lui perttront d'élever son enfant et qui seront suffisantes ur qu'elle ne travaille plus. On dira : l'homme doit aider la femme dans le ménage, doit faire les gros travaux, doit laisser des heures libres à sa compagne pour lui permettre d'assister aux réunions, de lire les journaux et de participer aux travaux de la cellule avec sympathie.

Auprès des jeunes.

Aux jeunes (1) : la dictature du prolétariat permettra l'école jusqu'à 18 ans ; les jeunes ouvriers, aussi intelligents que les bourgeois, acquerront de l'instruction, des connaissances techniques, et pourront viser à des emplois supérieurs. Les jeunes, pour avoir de l'argent de poche, ne récriminent pas contre l'abandon de l'école à 13 ans. Leur dire que l'école du prolétariat leur donnerait ce même argent de poche, que leur père le leur laisserait, puisque l'Etat payerait aux parents la pension des jeunes.

Quelques autres procédés pratiques.

Une excellente propagande s'exercera par réclamations sur les salaires, même individuels. Ne pas attacher trop d'importance au refus, mais l'exploiter avec adresse. Voici comment un délégué d'Arras a soulevé les ouvriers de son atelier : après s'être entretenu avec l'ingénieur, il a déclaré aux camarades que cet ingénieur avait répondu : « ... Serrez-vous la ceinture ; si je vous donnais satisfaction, je ne pourrais plus manger du gâteau. »

Aux malades, dire que les cellules, par leur action, peuvent faire mettre le château X, Y ou Z à la disposition des conseils ouvriers pour y établir des sanatoria.

L'embauchage d'un nouvel ouvrier, s'il n'est point connu de la cellule, peut asseoir son influence. Lui demander, dès son arrivée, d'adhérer au parti ; s'il refuse, le mettre en quarantaine, ne pas l'aider, déplacer ses vêtements, etc.

L'embauchage étant facile dans la ville, l'ouvrier, après avoir raconté à sa compagne les ennuis créés, préférera abandonner et se faire embaucher dans une autre boîte. Il ne voudra pas d'histoires, puisqu'il y a du travail partout. Les ouvriers de l'atelier interprêteront le départ comme une preuve de la force de la cellule ; ils en déduiront que celle-ci est capable de leur faire quitter l'atelier.

Dire à ceux qui refusent la carte qu'on les signalera dans toutes nouvelles boîtes où ils iraient travailler.

Les collectes peuvent se faire le jour de paye ; mieux encore, le lundi. Des ouvriers, adhérents au parti bourgeois ou aux syndicats réformistes, préfèrent ne pas les quitter, mais, pour être tranquilles, prennent quand même la carte du parti. Ne pas faire d'observation, les classer parmi les sympathisants.

Un ouvrier refuse de prendre la carte parce qu'il ne veut pas, parce qu'il n'est pas communiste, parce qu'on lui a dit qu'en Russie on était malheureux, peu importe. L'amener à déclarer que ce n'est pas pour les vingt sous ou la thune demandés. Lui offrir alors de verser au « Secours rouge » pour les femmes et les enfants malheureux. Lui dire que cela ne l'engage à rien. S'il y a nouveau refus, dire que c'est par avarice ou rapacité, ou parce que sa compagne ne lui laisse pas d'argent de poche. A ce moment, nul doute que le camarade dira vouloir verser pour le « Secours rouge ». Le noter sur la liste des sympathisants.

S'il y a observation du contremaître, du pointeau ou du surveillant, les signaler dans le journal de

---

(1) M. Charles Maurras (*Action Française*, 4. 12. 24) eu sous les yeux « le premier numéro de l'*Etincelle*, niteur dactylographié, qui s'intitule, à tort ou à raison, organe de la cellule communiste de la gare des Batinolles ». Cette gare est peut-être bien innocente ! Mais, quelque point qu'elles viennent, les excitations que ci ne le sont pas :
« Exigeons la constitution d'un tribunal révolutionnaire pour juger les Poincaré, les Millerand, les Clemenceau, esponsables de la guerre et de l'agression contre la Russie soviétique, pour juger les organisateurs de la vie chère, pour juger Millerand, auteur du fascisme. »

(1) « Aux jeunes on dira... » (*Quotidien*.)

l'usine, dénoncer leurs faits et gestes sur les murs, dans les w.-c., se plaindre au patron pour manque d'outillage. Au besoin, profiter d'un départ pour dire que tous les qualifiés partiront. Pour avoir la paix, le garde-chiourme laissera faire.

Fumer dans l'atelier est un moyen de propagande. S'il y a observation du surveillant, lui dire qu'il a tort, que le patron ne le voit pas, que les ouvriers l'estiment beaucoup, mais qu'il perdra cette estime s'il les embête, etc. C'est un moyen de rompre la discipline de fer que les membres du parti tolèrent encore trop. S'il y a représailles, ne pas insister.

Moyens de « tenir » les membres des cellules.

Le centre, sur la proposition du rayon, indemnisera les membres actifs de la cellule. On procédera par échelon, selon l'intérêt pour le parti montré par les membres des cellules : 25, 50, 100, 150 francs pourront être donnés par semaine. Le secours de propagande devra être ignoré de la compagne ; il attachera le camarade au parti.

Chaque fois que cela sera possible, organiser les réunions des cellules tard dans la soirée, chez un membre, dans une arrière-boutique, etc. Les membres de la cellule doivent garder le secret.

Les convocations des cellules devront paraître dans les journaux sympathiques, sous la forme suivante : « N° 173, local habituel. » S'il y a un absent, un délégué du rayon fera une visite le lendemain, et deux ou trois fois si c'est nécessaire. De cette façon, on assurera la présence régulière, les membres de la cellule se sentant surveillés. Les visites ne seront pas faites par un membre de la cellule, mais par un membre du rayon, pour éviter les représailles.

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

La cellule enquêtera sur la marche générale de l'usine

Les membres de la cellule seront chargés de faire des enquêtes, d'abord à leur portée, ensuite d'un ordre plus élevé.

On obtiendra facilement des cellules le chiffre journalier des pièces usinées, du nombre d'ouvriers, de la composition de la direction (nombre d'employés, de dessinateurs, de pointeaux, de contremaîtres, de surveillants). Le rayon classera ces enquêtes et montrera aux cellules tout l'intérêt du travail fait ; il avisera chaque cellule de l'abondance du travail dans les usines, du manque ou du trop-plein d'ouvriers, du taux d'affutage (1) et des primes de rendement, etc.

Chaque cellule prendra conscience qu'elle forme un tout avec les autres cellules.

Le rapport dressé par la cellule sera envoyé au rayon, qui transmettra au centre, pour la mise au net. Le centre renverra au rayon et à la cellule, qui transmettra à l'auteur. Chaque rapport devra porter un mot d'encouragement et insister sur l'importance des renseignements donnés, même s'ils sont futiles. Le secrétaire de rayon notera, par exemple : « ... Homme intelligent, peut rendre grands services, à réserver pour fonctions importantes plus tard. » Tout rapport sera rémunéré (2).

Elle indiquera les places vacantes aux camarades.

Par le rayon, les cellules seront renseignées sur les places vacantes. La cellule indiquera une place supérieure à un sympathisant. Celui-ci étant embauché, il se rendra compte de la puissance de la cellule, qui a amélioré son gain ou ses conditi de travail.

L'embauchage dans un nouvel emploi sera faci par des camarades de la cellule de l'usine, ou par seule présentation à l'embauche. La cellule indi toujours au rayon les nouveaux embauchés. parmi ceux-ci, il y a un camarade recommandé, cellule lui fera savoir que c'est grâce au parti.

Toute action de propagande est d'ailleurs réservée à la cellule.

Aucune action de propagande ne doit être f par le personnel des Coopés ou des entreprises parti. Ils sont connus des partis bourgeois.

Dans l'atelier, la cellule s'entretiendra des m d'ordre du parti et des renseignements donnés le rayon. Les entretiens troubleront le travail distrairont les ouvriers de la besogne. On résist passivement aux observations de la direction. renouvellement des discussions, le déplacement ouvriers constituent une tactique excellente p entretenir l'état d'énervement favorable à tous é nements (1).

Tous les ordres, toutes les communications parti ou du centre seront transmis dans l'atelier

On facilitera les discussions sur les mots d'ordre parti ; on donnera ainsi l'impression de liberté d'indépendance dans l'usine.

Toutes décisions des cellules seront coordonn dans le rayon, qui transmettra au centre.

La cellule de police, d'octroi, d'instituteurs, renseignera sur la vie privée des citoyens

Les cellules de police, d'octroi et d'institute renseigneront le rayon sur toutes matières : rappo saisies, renseignements sur la vie privée d'homm connus, des patrons, des élus bourgeois, des rents, etc.

Dans la cellule, on donnera renseignements et indiquera les petits côtés des hommes connus, chiffre des impôts, les bilans, le montant des t tements, les compagnes avouées ou non.

Tout cela d'un grand intérêt pour les memb des cellules, non habitués à ces choses. Attrait p la cellule qui les renseigne. Dire qu'au besoin peut procurer renseignements sur le proprio et tous les bourgeois. Transmettre les demandes d' quêtes au rayon, qui communiquera.

La cellule de rue, de quartier, indiquera au Pa les dépôts d'armes et de munitions.

Les cellules d'usines aideront à la formation cellules de rue, puis des cellules de quartier. membres des cellules seront dirigés vers les conqu immédiates à faire au bénéfice du prolétariat. La lule enquêtera sur les dépôts d'essence, leur sit tion, leur contenance approximative, les moy d'accès, leur surveillance pendant les heures repas ou la nuit. Elle indiquera si un sympathis y travaille.

La cellule enquêtera sur le nombre et les gar de camions automobiles, leur force, leur aména ment possible pour les transports humains.

La cellule enquêtera sur les magasins d'arm s'ils sont tenus par un homme habituellement, a des aides, s'il y a parmi ceux-ci des sympathisa Par l'étalage ou par un achat insignifiant, le mem de la cellule chargé de l'enquête indiquera le nom de fusils, de carabines, de revolvers (dire si ce s

(1) Taux du salaire.
(2) « Payé », dit le *Quotidien*.

(1) Ce paragraphe fait défaut dans la *Victoire*.

pistolets automatiques et leur nombre). L'ache-
demandera s'il y a beaucoup de cartouches,
elles viennent, etc.
a tâche la plus urgente du parti sera de consti-
des cellules dans les Sociétés de gymnastique
le Tir. Le rayon sera renseigné sur les armes
ant en dépôt, sur les munitions, etc.
hacun des rapports présentés sera considéré
me une conquête en faveur du prolétariat. On
tra à l'actif de chaque cellule toutes les mar-
ndises recensées, les indications données sur les
ôts, etc. Le rayon indiquera les cellules ayant
mieux travaillé pour le prolétariat ; parmi ces
ules, les membres les plus méritants.

ÉCOLE DES CELLULES

Les professeurs et les élèves.

'école sera tenue par les fonctionnaires appointés
parti. Y seront convoqués les camarades ayant
leurs preuves dans les cellules d'usines. Leurs
rnées seront payées, ils seront nourris et hébergés
nplètement pendant leur passage à l'école (4, 8
12 jours) (1).
e départ de l'usine sera facilité par le prétexte
maladie, voyage ou visite de parents éloignés.

Organisation des cours : l' « adhérent » et le « résistant ».

Outre les lectures des écrivains du parti, des cours pratiques seront donnés chaque jour pendant quatre heures.

Les cours se feront par demandes et réponses ; un membre appointé du parti tenant le rôle de la persuasion, un autre de la résistance. L'adhérent donnera au résistant figuré toutes les raisons habituelles : tu es ouvrier, tu souffres, tu es dans la misère, les syndicats sont impuissants, tu es sous la coupe du contre-coup, tu es mal logé, tu es mal vêtu, tu es mal nourri, ta femme souffre, tes enfants souffrent, tu adhéreras au parti.

Le résistant donnera toutes les raisons habituelles : je suis syndiqué, je suis logé par le patron, je prends mes repas à la cantine, je me fournis à la coopé, je gagne un beau salaire, etc.

L'adhérent répondra : tout cela te restera en attendant, mais n'est pas durable. Le prolétariat prendra l'usine, les habitations, le ravitaillement, alors plus de place pour toi, tu seras repéré, on ne travaillera plus avec toi, etc. L'adhérent dira : tu ne dois rien craindre de la révolution, tu ne marcheras pas ni ne feras le coup de feu, ce sont d'autres camarades, désignés d'avance, qui feront cela pour toi. Mais si tu as résisté et si tu as combattu contre l'avènement du prolétariat, tu disparaîtras.

En fin de conversation, le résistant mimera une attitude piteuse et adhérera. Il faudra bien figurer

---

1) On sait que, poussé par l'opinion publique, le Gou-
nement s'est enfin décidé à prendre des mesures contre
menées communistes : le 6 décembre, la police a per-
sitionné dans divers centres de propagande de la
lieue parisienne, et spécialement à Bobigny, où fonc-
nnait une des écoles dont il est question dans la cir-
aire que nous reproduisons. Nous empruntons au *Temps*
12. 24) quelques détails relatifs à cette dernière opé-
ion : « Dans cette localité, dont le maire est M. Cla-
mus, député communiste, est installée, au lieu dit « le
uveau Village », rue de l'Union, l'école Lénine, créée
uis peu. On y enseigne aux affiliés le communisme
si que la manière d'en propager la doctrine et d'en
tituer le régime, comme en Russie. L'école se tient
s une baraque Adrian, louée à la municipalité, divisée
deux pièces, l'une servant de dortoir, l'autre de salle
tude proprement dite. Dans les dortoirs sont disposés
trentaine de lits. [...] » Au moment où la police
étra dans l'école, « une cinquantaine d'élèves entre
gt et quarante ans écoutaient M. Marion, licencié ès
res, qui parlait du développement de la production.
Bourlois, député communiste, était parmi les assis-
ts ». Au cours de la perquisition, on saisit « des tracts,
brochures, des cahiers rédigés d'après les leçons, dont
e interrompue était la quatorzième. On emporta égale-
nt des paquets d'un journal communiste, l'*Aube sociale*,
ane du bloc ouvrier et paysan de Seine-et-Oise ».
utons que, comme conclusion des diverses opérations de
e journée, des arrêtés d'expulsion ont été pris contre
soixantaine d'étrangers organisateurs des « centuries »
munistes ou adhérents de l'école léniniste.
'enseignement qui se donnait à Bobigny était au
mier chef antifrançais. Une des leçons inscrites au pro-
mme — et dont le président du Conseil cita d'assez
gs extraits au cours des interpellations qui eurent lieu
9 décembre à la Chambre des députés — traite du
botage ». On y lit des phrases comme celles-ci : « Le
i doit soutenir moralement et effectivement les Maro-
s pour la décomposition de l'armée du Maroc. Il doit
er en liaison avec les nationalistes de Tunisie et
gérie, renforcer là-bas la propagande de notre parti
liaison avec l'émir Kaled, avec la droite et la gauche
destourisme tunisien. » « Renforcement de la propa-
de auprès des nationalistes tunisiens et syriens. »
O., 10. 12. 24, p. 4304, col. 1.)
convient d'ailleurs de remarquer que la propagande
munistе s'exerce d'une façon toute particulière dans
colonies et dans les pays de protectorat. Dans la même
ce de la Chambre, M. Outrey, député de Cochinchine,
affirmait que l'attentat dont M. Merlin, gouverneur de l'Indochine, avait failli être victime à Canton, était le résultat de menées communistes et bolchevistes. Il en apporta pour preuve cette lettre, écrite au lendemain de l'attentat par Kara-Khan, consul de Russie à Pékin : « Avec quel frisson d'orgueil et de plaisir avez-vous dû apprendre ce que la presse capitaliste a audacieusement intitulé : « L'outrage de la bombe » à Canton. On peut regretter que l'attentat commis par un camarade inconnu ait manqué sa cible principale, la destruction du principal partisan de l'impérialisme français sur les ouvriers et les paysans opprimés de l'Indochine. Il doit néanmoins y avoir quelque consolation pour ceux qui se lamentent de cet échec à penser qu'un certain nombre de personnes, de classe bourgeoise française à Canton, eurent le même sort que bien des membres des classes capitalistes et bourgeoises de la Russie. Je ne sais pas encore ce que pensent le camarade Trotsky et le prolétariat de Moscou de cet incident de la lutte sanglante contre l'impérialisme, mais je suis certain qu'ils se réjouiront en apprenant que le héros de Canton s'est échappé et qu'il peut encore participer effectivement aux luttes futures. » (*J. O.*, 10. 12. 24, pp. 4305-4306.)

Un autre document, lu à la tribune par M. Franklin-Bouillon (*ibid.*, p. 4304, col. 2), démontre d'une façon irréfutable les agissements communistes dans les pays où la France apporte sa civilisation. C'est une dépêche que, au lendemain de la retraite espagnole au Maroc, MM. Doriot, député, et Sémard, secrétaire général du Parti, adressèrent au chef de la révolte marocaine, Abd-El-Krim. Cette dépêche est reproduite en annexe (n° 18) au Rapport moral du Secrétariat général au Congrès national de Paris, 17-21 janv. 1925 (*Cahiers du Bolchevisme*), 1er n° spécial, 20. 12. 24). En voici la teneur : « Le groupe parlementaire, le Comité directeur du Parti communiste, le Comité national des Jeunesses communistes saluent la brillante victoire du peuple marocain sur les impérialistes espagnols. Ils félicitent son vaillant chef Abd-El-Krim et ils espèrent qu'après la victoire définitive sur l'impérialisme espagnol il continuera, en liaison avec le prolétariat français et européen, la lutte contre tous les impérialismes, français y compris, jusqu'à la libération complète du sol marocain. Vive l'indépendance du Maroc ! Vive la lutte internationale des peuples coloniaux et du prolétariat mondial ! »

l'adhésion d'enthousiasme ou l'adhésion par complaisance.

La scène sera mimée : debout, pour imiter la conversation dans la rue ; assis, pour imiter la conversation chez le bistro, etc.

Ensuite, le résistant prendra la place de l'adhérent, celui-ci trouvant d'autres arguments, motifs de résistance, d'autres explications, auxquels répondront d'autres arguments.

Les membres de l'école prendront chacun leur tour le rôle de l'adhérent et du résistant. On excitera parmi les membres de l'école le rire et les quolibets devant les hésitations du résistant, les applaudissements aux efforts de l'adhérent.

TACTIQUE EN CAS DE GRÈVE

Ne jamais découvrir la cellule.

En cas de grève, ne jamais découvrir la cellule ; ceci pour éviter qu'un échec lui soit attribué.

Dire : ce sont tous les ouvriers, y compris les sans-parti, qui se sont mis en grève. Faire entrer dans le comité de grève un ou deux réformistes ou sans-parti.

Les grèves ainsi conduites seront un acheminement vers le front unique des troupes, par dessus les chefs.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES DONNÉES LE 21. 11. 24 [1]

Le Congrès national du parti se tiendra à Paris les 17, 18, 19, 20 et 21 janvier 1925.

La veille de l'ouverture du Congrès se tiendront des conférences féminines, syndicales, coopératives, paysannes, coloniales.

Par l'ordre du jour et son ordonnancement, vous pouvez vous rendre compte que la direction a apporté tous ses soins à la préparation matérielle de ce Congrès.

Sa tenue politique dépendra de la préparation idéologique qui sera faite par les cellules, rayons et fédérations.

Nous comptons sur vous pour poser devant tous les adhérents du parti, qui en discuteront d'abord dans leurs organisations de base, toutes les tâches politiques et organisatoires que le Congrès national aura à solutionner.

Nous vous rappelons que les premiers jours de décembre doivent être employés à la constitution définitive des Comités de rayons. Chaque Comité sera élu lors d'une conférence des délégués des cellules du rayon. Vous reporter à ce sujet à la circulaire 43, sous-titre « la Constitution des rayons », et à la circulaire n° 48, paragraphe n° 2.

Les Congrès fédéraux doivent se tenir dans la dernière quinzaine de décembre, avant le 25 si possible. (Nous aviser du lieu et date pour permettre une représentation de la Direction.)

A l'ordre du jour de votre Congrès fédéral, vous aurez à discuter de celui du Congrès national et à renouveler votre Comité fédéral.

Nous vous rappelons que, par décision de l'Internationale, la majorité des Comités de rayons et des Comités fédéraux doit être composée des délégués des cellules d'usines.

N'estimez l'argent ni plus ni moins qu'il ne vaut; c'est un bon serviteur et un mauvais maître. ALEXANDRE DUMAS *fils.*

(1) Le texte de ces « Instructions générales » n'a pas été reproduit par la *Victoire* ni le *Quotidien*.

BIBLIOGRAPHIE

Solitude et Union à Dieu, par Mgr LAVALLÉE, recteu[r] des Facultés catholiques de Lyon. — Un vol. in-1[2] de 252 pages. Prix : 6 francs. Librairie Emmanu[el] Vitte, 3, place Bellecour, Lyon ; 3, rue Garancièr[e] Paris.

« Voulez-vous lire un petit volume admirablem[ent] pensé, supérieurement écrit et surtout pénétré de « substantielle moelle » de l'Evangile ? Voulez-vous [en] même temps avoir en main un livre de lecture spi[ri]tuelle, mieux encore, un excellent manuel de méditation Procurez-vous le beau travail de Mgr Lavallée intit[ulé] *Solitude et Union à Dieu*. Ce volume réunit [d]es entretiens spirituels donnés dans la chapelle de l'Œuv[re] des Vocations, à Lyon.

» Ils se développent tous sur cette idée que not[re] vie sans Dieu est une douloureuse solitude, et qu'el[le] ne trouve sa plénitude que par l'union à Dieu. L'aute[ur] descend par degrés jusqu'au fond de ce sentiment [de] vide dont on surprend l'aveu même dans les vies pl[us] actives, et qui paraissent les plus heureuses : « Comm[e] » on est seul ! » En étudiant ensuite l'union à Dieu, il [a] l'occasion de réagir contre des préjugés qui la mette[nt] où elle n'est pas, par une illusion intéressée, car n[ous] donnerions assez volontiers à Dieu des prières, des at[ti]tudes et des gestes, mais non pas ce qui est l'intime [et] le fond de notre vie. Ces réflexions de bonne foi, entr[e]tiens « d'âme à âme », comme dit l'auteur, éclaire[nt] bien des détours de l'égoïsme. On y aperçoit netteme[nt] marqué le sens du monde et de notre vie suivant l'Eva[n]gile, et on arrive par là même à se familiariser av[ec] l'esprit d'oraison.

» Impossible de s'appesantir sur ces pages, tout imp[ré]gnées de la plus exquise et de la plus réconfortante s[pi]ritualité, à la façon de saint François de Sales, sans [se] sentir meilleur et véritablement poussé à se dégager [de] la vanité ambiante comme des choses qui passent, po[ur] monter vers Dieu et se fixer en lui par ce que l'amour [a] de plus fort, de plus fécond et de plus heureux.

» Pour tout dire d'un mot, le livre de Mgr Lavall[ée] des meilleurs et des plus édifiants, lui mérite une t[rès] vive reconnaissance. — A. P. » (*Revue Montalembe[rt]* 25. 2. 24, pp. 66-67.)

Pages sur Ernest Renan, par FERD. BRUNETIÈ[RE]. Préface de PIERRE MOREAU. — Un vol. 19 × 12 c[m]. Prix : 7 francs. Perrin, Paris. 1924.

« Dans ce volume, M. Pierre Moreau, profess[eur] à l'Université de Fribourg, a réuni aux *Cinq lettres* [de] Brunetière *sur Ernest Renan* quatre articles de l'émin[ent] critique, et quelques broutilles (les annotations mar[gi]nales jetées par Brunetière sur son exemplaire de [la] *Vie de Jésus* sont les plus intéressantes). Puisque le c[en]tenaire de Renan a provoqué des jugements, en sens b[ien] divers, sur une influence qui dure encore, et une œu[vre] dont quelques parties — les *Souvenirs*, la *Vie de Jésus* continuent de se lire, il était juste que Brunetière [fût] invité à prendre la parole. On sait qu'il le fit jadis a[vec] sincérité, avec vigueur : les pages rééditées ici sont [des] pages de combat (1). Mais, en frappant fort, Brunetièr[e a] souvent aussi frappé juste, et l'on aimera à relire, a[vec] l'étude nuancée de M. Pierre Moreau, ces critiques d[ont] plusieurs sont définitives, dont presque aucune n'est i[n]signifiante. — LÉONCE DE GRANDMAISON. » (*Etudes*, 5 a[...] 1924.)

(1) Quelques-unes ont été recueillies dans les *Questi[ons] Actuelles*, t. 70, pp. 276-281. (Note de la *D. C.*)

« L'ACTION CATHOLIQUE »

Politique financière et union sacrée

...ppels pour le récent emprunt

...ous donnons ci-dessous, dans l'ordre de leur appa...on, quelques appels en faveur du récent emprunt.

Lettre d'un curé de Paris.

...ous le titre « Un bon exemple », le *Matin* (18. 11. ...) publie cette lettre qu'il a reçue de M. l'abbé ...UREAU, curé de Saint-Pierre de Montmartre :

...MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF,

...entends dire autour de moi que le clergé est ...ile à l'emprunt.

...oyez persuadé du contraire. Pour mes confrères ...our moi, au-dessus des querelles intestines, il y ... France.

...t dimanche prochain, à tous les offices, je dirai ...es paroissiens que le patriotisme leur fait un ...oir de souscrire. J'ai la conviction que mon ...mple sera suivi partout (1).

...) Le *Matin* ajoute : « Ce n'est point la première fois ... cet ecclésiastique donne la mesure de son patriotisme. ...dant la guerre, ne recueillit-il pas 300 000 francs d'or ... les besoins de la défense nationale ? Mieux, ne déter...a-t-il pas aussi parmi le clergé un mouvement qui ...it apporter à la Banque de France un appui précieux ? ... Et il prêche aussi d'exemple. Dans sa cure, où nous ...ons vu hier soir, le noble prêtre, nous confirmant les ...es de sa lettre, nous a dit :

... Eh oui ! j'ai décidé de prêcher l'emprunt. J'ai même ...cidé tout d'abord de prêcher d'exemple en souscrivant ...oi-même. J'estime qu'il serait indigne pour un de nos ...dèles de bouder un Gouvernement, quel qu'il soit, ...rsque c'est au nom de la France qu'il demande.

... Aujourd'hui, la France demande de l'argent. Il faut ...o qui en a lui en prête. »

... ANDRÉ LAPHIN (*Intransigeant*, 24. 11. 24) nous trace ... esquisse de l'église au caractère « si intimement, si ...lement provincial » « qui s'élève plus haut encore dans ...iel que le Panthéon » et du « sermon sur l'emprunt » ...noncé le 23. 11. 24 par son curé : « Ayant fait dire ...raditionnel *Pater* pour la France et ceux qui la gou...ent, le chanoine Patureau, qui doit connaître l'amour ...Montmartrois pour les pensées directes, entra tout de ... dans le sujet :

... On m'a demandé si j'avais souscrit à l'emprunt », ... fut sa première phrase, et il poursuivit :

... Je partage les déceptions, les inquiétudes, les angoisses ... mes amis. Je sais quels coups sont donnés à la vérité, ... la justice, à la liberté. Je compatis aux misères des ...ôtres. Et, néanmoins, je déclare que souscrire à l'em...unt est un devoir.

... Si cet emprunt n'était pas couvert, on illuminerait ... Berlin ; il s'agit de l'honneur de la France, il s'agit ...obablement aussi d'éviter une autre invasion, une ...uvelle guerre. Mais, de même que pour cette nouvelle ...erre les religieux expulsés de France reviendraient une ...is de plus se battre sous nos drapeaux, de même, nous, ... nous faut souscrire à l'emprunt, je n'ai rien de plus ... dire. »

... Tout cela prononcé par un curé originaire du Loir-...her, avec l'accent du bon paysan de chez nous, qui ... l'importance de l'argent dans la vie. » (Toutes les ... sont de la *D. C.*)

Note de Mgr Julien, évêque d'Arras.

De la *Semaine religieuse d'Arras* (20. 11. 24), sous le titre « Un cas de conscience » :

Peut-on souscrire, en sûreté de conscience, à l'emprunt émis par le Gouvernement ? Certaines personnes, dit-on, craignent, en souscrivant, de fournir des armes à un parti qui ne cache pas sa malveillance pour les libertés religieuses.

Ces personnes peuvent se rassurer. Elles ne doivent considérer que deux choses. Premièrement, les avantages que présente l'emprunt aux souscripteurs, et dont il est permis à tout le monde de profiter. Deuxièmement, l'intérêt général du pays, qui est au-dessus de tout et qu'il n'est pas permis de sacrifier, même pour faire échec à une politique déplaisante.

Les partis passent, mais la France reste.

† EUGÈNE-LOUIS,
évêque d'Arras.

Communiqué de Mgr Pelt, évêque de Metz.

De la *Revue ecclésiastique de Metz* (décembre 1924), sous le titre « Emission de Bons du Trésor » :

Nous attirons d'une façon pressante l'attention du clergé sur l'émission des Bons du Trésor 5%, remboursables en dix ans avec une prime de 50 %, qui se terminera au plus tard le 10 décembre prochain.

Le succès de cette opération est d'un intérêt essentiel pour l'amélioration de la situation financière du pays.

User de son influence pour faire souscrire à cet emprunt, c'est faire œuvre de bon Français.

Y souscrire, c'est servir son propre intérêt tout en servant l'intérêt général.

Metz, le 22 novembre 1924.

† JEAN-BAPTISTE,
évêque de Metz.

Appel de Mgr Guillibert, évêque de Fréjus.

De la *Semaine religieuse de Fréjus et Toulon* (29. 11. 24), sous le titre « L'emprunt national » :

Des appels sont répandus partout en faveur d'un nouvel emprunt national qui doit aider au redressement de notre situation financière.

L'opération proposée n'a rien de commun avec certain emprunt allemand, défi insultant à notre patriotisme ; les fonds de l'emprunt national doivent, au contraire, rester absolument en France pour atténuer l'inflation croissante qui nous ruine et, par là, enrayer dans notre pays le funeste renchérissement de la vie. Il ne s'agit donc plus ici de tentatives politiques ; mais de la vitalité même de la nation et du relèvement si nécessaire des fortunes particulières.

Les catholiques entendent contribuer tous à cette œuvre. Beaucoup ont déjà souscrit. Nos diocésains ne resteront pas en arrière.

A ceux qui, légitimement émus par de récentes attaques, aussi inopportunes qu'injustes, hésiteraient encore, nous rappelons que, seul, l'intérêt général de la patrie compte pour nous. Nous résis-

tons quand les droits de Dieu sont lésés et la liberté des consciences opprimée ; mais, à l'exemple des Apôtres, nous obéissons à César quand il ordonne et appelle en vue du bien public.

Après tout, les Gouvernements passent, la France demeure !

Pour aider au relèvement de la France, nous vous invitons tous à prendre part à l'emprunt, chacun dans la mesure de ses facultés.

Fréjus, le 25 novembre 1924.

† FÉLIX,
évêque de Fréjus.

N. B. — MM. les Curés recevront par pli séparé quelques exemplaires de cet appel ; ils sont priés de l'afficher aux portes de l'église et de le répandre autour d'eux le plus tôt possible, la souscription étant close le 10 décembre 1924.

Note de Mgr Ricard, évêque auxiliaire de Nice.

De la *Semaine religieuse de Nice* (5. 12. 24), avec la suscription « Aux catholiques du diocèse de Nice » :

Un emprunt est en cours. On sait qu'il a pour but d'éviter l'inflation, d'aider au relèvement des finances et de rétablir la situation monétaire du pays. Faut-il souscrire ? La question nous a été posée ces jours derniers avec une telle insistance et de tant de côtés que nous ne pouvons nous soustraire à une réponse.

Certes, l'emprunt se fait dans une atmosphère défavorable, pénible pour les catholiques, mais l'autorité diocésaine la dominera pour rester fidèle à tout le passé. Ce que les catholiques du diocèse ont si souvent entendu, elle le leur répétera : *On ne doit pas refuser à la patrie ce qui est nécessaire à sa vie et à sa prospérité* (1). Consultez vos possibilités et vos intérêts, mais regardez aussi la France. Les Gouvernements passent, la France demeure, et au salut de la patrie, *sous tous les Gouvernements et malgré tout*, les catholiques ont le devoir de collaborer. Donc, il faut souscrire.

† LOUIS-MARIE RICARD,
auxiliaire de Mgr l'évêque de Nice.

La présente note sera lue dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, le dimanche 7 décembre 1924.

Communiqué de Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux.

De la *Semaine religieuse de Bayeux* (7. 12. 24), sous le titre « L'emprunt » :

Un emprunt est émis par le Gouvernement français. Le succès de cette émission permettra d'assainir la situation du pays ; son insuccès pourrait avoir comme conséquence la diminution de valeur de tout ce qui représente la fortune.

Nous nous élevons au-dessus des événements actuels pour ne voir que la France, qu'il faut toujours aimer et qu'il est bon d'aider dans ces graves circonstances, comme déjà Nos diocésains l'ont fait généreusement pendant la guerre, et Nous les engageons à souscrire à cet emprunt, par patriotisme.

† THOMAS,
évêque de Bayeux et Lisieux.

---

(1) Les soulignements figurent dans le texte publié par la *Semaine religieuse*.

Déclaration de S. Em. le cardinal Touch
évêque d'Orléans.

Le dimanche 7. 12. 24, le cardinal-évêq d'Orléans réunit les présidents, vice-présiden secrétaires, trésoriers des groupements paro siaux d'hommes de la ville d'Orléans. A la qu tion qui lui fut posée « Est-il licite de souscr à l'emprunt aujourd'hui en cours ? », il répon (*Annales du diocèse d'Orléans*, 13. 12. 24) :

Il ne s'agit point de soutenir des hommes q nous attaquent et qui d'ailleurs ne nous demande rien, mais de soutenir le pays dans une conjonct difficile. Il appartient naturellement à chacun de consulter soi-même. Mais, en morale saine, person ne peut avancer qu'il soit interdit à un catholiq de donner sa participation à une entreprise qui garde quelque chose d'infiniment plus élevé q nous-même et que ceux qui nous gouvernent (

Appel de la Fédération protestante de Fran

***Evangile et Liberté* (26. 11. 24) et le *Christ nisme au XXe siècle* (4. 12. 24) ont publié cet app**

La France fait une fois de plus appel au patr tisme de tous ses enfants, et leur demande de apporter les moyens de faire honneur aux char qui lui incombent.

Protestants de France, nous n'hésiterons pas remplir complètement notre devoir. Nous appor rons notre concours financier dans la plus la mesure possible, prouvant par cet acte notre attac ment à la patrie, et notre juste compréhension nos intérêts temporels.

Appel à la population juive de France.

Du Comité juif de Propagande, 26, rue d Francs-Bourgeois, Paris, IIIe, cet appel, en fr çais et en hébreu, distribué sous forme de tra

Chaque fois que la France fait appel à la popu tion, à ses enfants et à ses habitants aux cœ généreux, nous, juifs qui habitons ce pays de liberté, nous employons toute notre force et t nos moyens pour remplir notre devoir comme convient.

Chers Frères, la France du Droit de l'homme de la paix, la France hospitalière qui donne to liberté à tous les êtres humains de se dévelop économiquement et moralement sur son territoi ce pays noble où nous, juifs, jouissons de tous bienfaits, fait maintenant appel à tous pour l'ai à consolider ses finances, qui sont le nerf princi de la vie économique.

Frères juifs ! Vous souscrirez en masse à l'e prunt qui est actuellement en émission, et qui très avantageux.

C'est à la fois votre devoir comme juifs éter lement reconnaissants, et votre intérêt comme ha tants de ce pays, car l'équilibre des finances l'Etat est seul capable de faire baisser la vie ch

---

(1) Signalons aussi « le mot du cardinal » Dubois, arc vêque de Paris. Dans une déclaration intitulée « allons-nous ? » (*Semaine religieuse de Paris*, 29. 11. le cardinal, devant les récents agissements communis jette « un cri d'alarme » ; et, faisant appel « à l'un sacrée de tous les Français », conclut : « Catholiques, donnerez l'exemple et vous tiendrez à honneur de montrer les meilleurs des citoyens. »

Résultats de l'emprunt

[D]ÉCLARATIONS DU MINISTRE DES FINANCES

Communiqué à la presse.

[M]. Clémentel, ministre des Finances, a fait à [la p]resse, le 11. 12. 24, les déclarations suivantes :

[L]a clôture de l'emprunt a eu lieu hier.

[E]n raison des centralisations rendues nécessaires [par] le grand nombre des caisses qui ont concouru à [l'ém]ission, le montant global des souscriptions ne [pou]rra être connu avant la fin de la semaine. Mais, [dès] à présent, l'opération s'affirme comme un succès. [Le] 6 décembre, le montant des souscriptions déjà [cent]ralisées était voisin de 4 milliards. On peut donc [avoi]r maintenant la certitude, même en sous-évaluant [les] souscriptions importantes de la dernière heure, [que] le chiffre de 4 milliards sera sensiblement [dépa]ssé.

[L]e but de l'opération est atteint. L'épargne fran[çais]e a répondu à l'appel du Gouvernement. Elle a [pro]uvé que l'Etat pouvait en toutes circonstances [s'a]ppuyer sur elle pour assurer le rétablissement des [fina]nces du pays. Elle a montré en même temps, [d'u]ne manière tangible, sa confiance profonde et rai[son]née dans l'avenir financier de la nation.

[L]e budget a été présenté aux Chambres en rigou[reu]x équilibre. L'emprunt extérieur, si heureusement [con]clu, est une garantie précieuse de stabilité pour [les] changes. Malgré les difficultés de fin d'année, [la] Trésorerie, grâce à l'emprunt, va retrouver plus [d'ai]sance. Ces heureux résultats se traduisent dans le [cou]rs des rentes, qui sont en progression. La con[fian]ce que les prêteurs ont libéralement accordée à [l'Et]at est justifiée par les faits. Elle ne sera pas [déç]ue.

[L]e succès de l'émission est, dans toute la force du [ter]me, un acte de foi fondé sur la raison.

Déclarations au Sénat.

[A]u cours des débats qui avaient eu lieu au [Sén]at le 21. 11. 24 relativement à l'émission d'un [em]prunt aux Etats-Unis (1), il avait été entendu [qu]e les devises seraient versées à la Banque de [Fra]nce et que la convention à intervenir à cet [effe]t entre le Gouvernement et ladite banque [ser]ait soumise à la ratification du Parlement. [Le] projet de loi concernant cette convention, voté [par] la Chambre le 27. 12. 24, est venu devant le [Sén]at le 29. Au cours de la discussion, M. Clé[me]ntel a été amené à faire les déclarations sui[van]tes concernant l'emprunt intérieur émis [par]allèlement à l'emprunt Morgan :

[M]. Clémentel, *ministre des Finances.* — Puisque [je n]'ai pas eu encore l'occasion d'en parler au Sénat, [qu'il] me permets de lui rappeler les difficultés aux[que]lles nous nous sommes heurtés dans la prépa[rati]on de l'emprunt intérieur. M. François-Marsal en [a in]diqué quelques-unes.

[L]orsque j'ai réuni les établissements émetteurs, j'ai [acc]ueilli cette réponse : « Il faut un intérêt de [10,]50 % et ne parlez pas de plus de 2 milliards. »

[M]. Charles Dumont. — 10, 50 % ?

[M]. le ministre des Finances. — Parfaitement. J'ai déclaré que jamais je n'admettrais un pareil taux. A force de discussions, nous sommes arrivés à mettre sur pied un système qu'on a beaucoup critiqué sans l'avoir toujours bien compris.

Voulant rentrer dans les types ordinaires des emprunts de l'Etat, 4, 5, 6 %, j'ai arrêté mon attention sur le taux moyen de 5 %. A ce moment, le cours en bourse du 5 % était de 67 ou 68 fr. Donc, si je m'étais borné à émettre un 5 % du type ordinaire, je ne pouvais le faire qu'à un cours très peu supérieur à celui du marché, et pour obtenir effectivement les 4 milliards dont j'avais besoin, il me fallait faire au public un appel s'élevant en capital nominal à 6 milliards au moins. En présentant autrement le raisonnement, je ne pouvais, pour un nominal de 100 fr., demander aux souscripteurs plus de 67 fr., prix auquel ils pouvaient se procurer en bourse le même capital.

En émettant mon 5 % au pair, j'ai fait, par conséquent, rentrer immédiatement dans les caisses de l'Etat 33 fr. de plus qu'avec le 5 % ordinaire, au cours du jour. Or, ces 33 fr. ne sont autre chose que la valeur actuelle de la prime de remboursement, qu'on a critiquée et qu'on considère volontiers comme un intérêt abusif. Cette prime, c'est le souscripteur lui-même qui l'a versée ; ce sont ces 33 fr. de supplément que je lui ai demandés qui, capitalisés comme il convient pendant dix ans, me permettent de retrouver les 50 fr. de prime, qui ne seront, en définitive, qu'un remboursement. Voilà l'analyse de l'opération.

Les actuaires ont calculé le taux effectif de l'intérêt ainsi versé, compte tenu, naturellement, de la prime de remboursement. Cet intérêt ressort exactement à 8,62 %. De 10 fr. 50 à 8 fr. 62, il y a une différence appréciable, qui montre que l'impossible a été fait pour ménager les intérêts nationaux dont j'ai la charge. (*Vifs applaudissements.*)

L'emprunt s'est heurté, au début de son lancement, à une autre difficulté : la passion politique s'en est mêlée. Je dois reconnaître, cependant, que le fait est demeuré très localisé. Je remercie ceux de nos collègues que je vois ici : M. Poincaré, M. Henry Chéron, M. François-Marsal, M. Jean Durand, M. Pasquet, M. Roustan, d'autres encore ; je voudrais pouvoir citer tous ceux qui, en si grand nombre, appartenant à toutes les opinions, ont eux-mêmes pris la plume pour faire, aux côtés de M. le président du Conseil lui-même, de la propagande en faveur de l'emprunt.

Mais dans certaines régions de France, des tracts ont été répandus, des batailles ont été engagées. On peut voir, sur la carte des résultats de l'emprunt, de larges zones noires où le rendement a été à peu près nul. L'effet de cette propagande hostile s'est heureusement limité à huit ou dix départements. Néanmoins, l'emprunt n'a pas rendu autant qu'il aurait pu le faire si l'enthousiasme s'était manifesté là comme dans certaines villes où s'est reconstituée la véritable union sacrée pour la défense du pays. Je cite un fait, qui me donnera l'occasion de remercier les organisateurs de la manifestation. A Lyon, autour du président de la Chambre de commerce, M. Pradel, avaient pris siège l'adjoint communiste de la ville, l'archevêque, le préfet, le gouverneur militaire.

M. Louis Dausset. — Nous souhaitons que cela dure !

M. le ministre des Finances. — Cela recommencera chaque fois que l'intérêt national sera en cause.

Le résultat de cette union sacrée est que, avant que la réunion se sépare, un total important de souscrip-

[(1]) *Cf. D. C.*, t. 12, col. 1283-1298.

tions était acquis séance tenante sur le bureau même de la Chambre de commerce.

Au lieu des deux milliards que me laissaient espérer les banquiers, nous avons obtenu 4 920 millions en chiffre rond, soit bien près de 5 milliards. Quelle est dans cette somme la véritable proportion d'argent frais, de billets vraiment apportés au Trésor ? La souscription se faisait en numéraire, mais avec le régime actuel des bons de la Défense nationale et des bons du Trésor constamment émis, remboursés, renouvelés,...

M. le rapporteur général [**M. Henry Bérenger**]. — Surtout ces derniers !

M. le ministre des Finances. — ... qui peut savoir combien ont été remboursés pour être transformés en bons du nouveau type, et combien de billets ont été effectivement sortis des réserves des capitalistes et des épargnants ? J'ai essayé de faire une évaluation, en reprenant le mouvement des bons de la Défense nationale et des bons du Trésor pendant tout le mois de novembre et les quinze premiers jours de décembre. J'ai constaté dans cette période, contrairement aux mois précédents, où l'équilibre s'était réalisé, un déficit de renouvellement d'environ 4 milliards. On peut donc en induire, sans avoir de certitude, qu'un milliard de billets à peu près est venu dans les caisses du Trésor.

COMMENTAIRES DES JOURNAUX

La presse parisienne, en dehors de quelques notes officielles, a gardé sur l'emprunt un silence presque total. Voici quelques extraits d'articles qui méritent d'être signalés :

De la *Croix du Nord* (23. 12. 24) :

Avec quoi a-t-on souscrit ? Assez souvent avec des bons de la Défense. C'est au Trésor qu'on a pris ce qu'on lui portait. D'une main l'Etat encaissait, de l'autre il décaissait.

Qu'y a-t-il de changé ? Voici. 4 milliards qui coûtaient à l'Etat environ 4 3/4 % lui coûteront désormais 8,72 %, car c'est à ce taux que, d'après les calculs des actuaires, le nouvel emprunt capitalise, prime comprise. La surcharge annuelle à inscrire au budget est évaluée à 700 millions.

Quelle conclusion en tirer ?

Que l'emprunt et l'impôt ont donné à peu près tout ce qu'ils pouvaient fournir et qu'il faut de toute nécessité trouver autre chose : 1° Pour régler les dommages de guerre restés en suspens ; 2° pour consolider une dette flottante non inférieure à 60 milliards. Ce sont deux terribles problèmes. Leur solution est de vie ou de mort pour la France. Comment admettre que la réparation des dommages de guerre ne soit pas poussée jusqu'au bout ? Comment admettre qu'un capital formidable de 60 milliards continue indéfiniment, au risque d'amener de graves désordres sociaux, à ne pas payer l'impôt et à développer artificiellement la consommation de luxe ?

De l'*Eclair* de Montpellier, sous le titre « De moins en moins clair » (31. 12. 24) :

Mais que dire de l'effarante aventure à laquelle nous venons d'assister à propos du dernier emprunt ! Nous avons vu une banque de premier ordre, mettant flamberge au vent pour la gloire du Cartel, se jeter tête baissée sur les valeurs à change de la Bourse de Paris, et pénétrer aussi, à grand fracas, sur le marché des changes, afin de démolir les cotes et de faire ainsi refluer l'argent libre dans les caisses des collecteurs de l'emprunt. Les Améric et les Anglais ayant essuyé le grain sans se dép de leur sérénité, c'est sur le marché des val françaises qu'a été, alors, dirigée la bourrasque, le but de décourager les porteurs de valeurs i strielles et de les contraindre à échanger leurs act contre des Rentes nationales. Beaucoup savent, jourd'hui, quel a été le résultat pratique de offensive digne de mémoire. Nos Rentes ont rega pour quelques jours, quelques francs. Nos a valeurs ont subi une dépréciation énorme, et auront besoin de longs mois pour se remettre coups reçus. Le groupe de banque qui a causé ces ravages est actuellement écrasé par un pa de Rentes françaises, que les hommes avertis luent à trois cent cinquante millions ; et on p de constituer un consortium de sociétés de cr pour répartir sur plusieurs la charge qui me d'écraser le champion du Cartel !

Voilà du beau travail. C'est encore par centa de millions qu'il faudra chiffrer le désastre do souffert la Bourse. Et les porteurs de bonnes val françaises auront perdu plus de millions que le nistre des Finances n'en peut rembourser à la Ba de France !

JEAN LEGRAVE.

De l'*Information financière* (3. 1. 25) :

Certes, il n'est pas négligeable d'avoir cons — encore que de façon provisoire, puisque les veaux bons sont à échéance de dix ans — 4 liards de bons de la Défense. Mais c'est trop pour que les inconvénients présentés par l'énor de notre dette flottante soient atténués... Or, de a été payé le double avantage, bien limité, d'a 1 milliard de disponible et d'avoir consolidé 4 liards de bons à court terme ? Dès la publication conditions de l'emprunt, et à plusieurs reprises de lors, j'ai formulé des objections aux modalités a tées, et surtout au caractère absolument excessif taux d'intérêt effectif offert...

L'Etat a officiellement confirmé une inquiét majoration du loyer de l'argent. Il a pratiqué b volement une surenchère sur les conditions, lourdes, de ses précédents appels au crédit. L' nement a confirmé notre prévision qu'une surenchère mettrait l'épargne en défiance beau plus qu'elle ne l'allécherait. Le résultat n'a adouci l'amertume de l'aveu de quasi-détresse beaucoup ont vu dans la prodigalité des engagem pris. Pour 1 milliard d'argent frais, on a détra toute l'échelle de capitalisation des précédents prunts. La baisse des différentes catégories de re françaises a eu pour cause principale la hausse l'intérêt offert par l'Etat : elle devait en rés automatiquement. L'émoi provoqué par cette b chez les rentiers, c'est-à-dire chez à peu près le monde, a causé au crédit de l'Etat un domm que ne compense pas la rentrée de 1 milliard les caisses du Trésor...

Le plus préoccupant, c'est que l'avenir a engagé. Un précédent a été créé, dont il sera ficile de se dégager. Il est beaucoup plus ma de faire la baisse du loyer de l'argent que d'en é la hausse. Peut-on envisager de vastes opération consolidation avec un taux d'intérêt courant exorbitant ? La preuve est faite que ce n'est en exagérant sa rémunération que l'on convain capital. Toute notre politique financière est désor suspendue à une baisse de l'intérêt. C'est affair rétablissement de la confiance générale.

MAURICE KELLERSOHN.

Imp. PAUL FERON-VRAU, 3 et 5, rue Bayard, Paris, VIIIe. — *Le gérant :* A. FAIGLE.